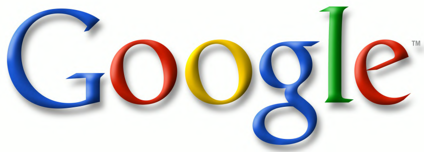


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

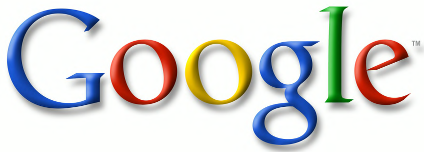
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

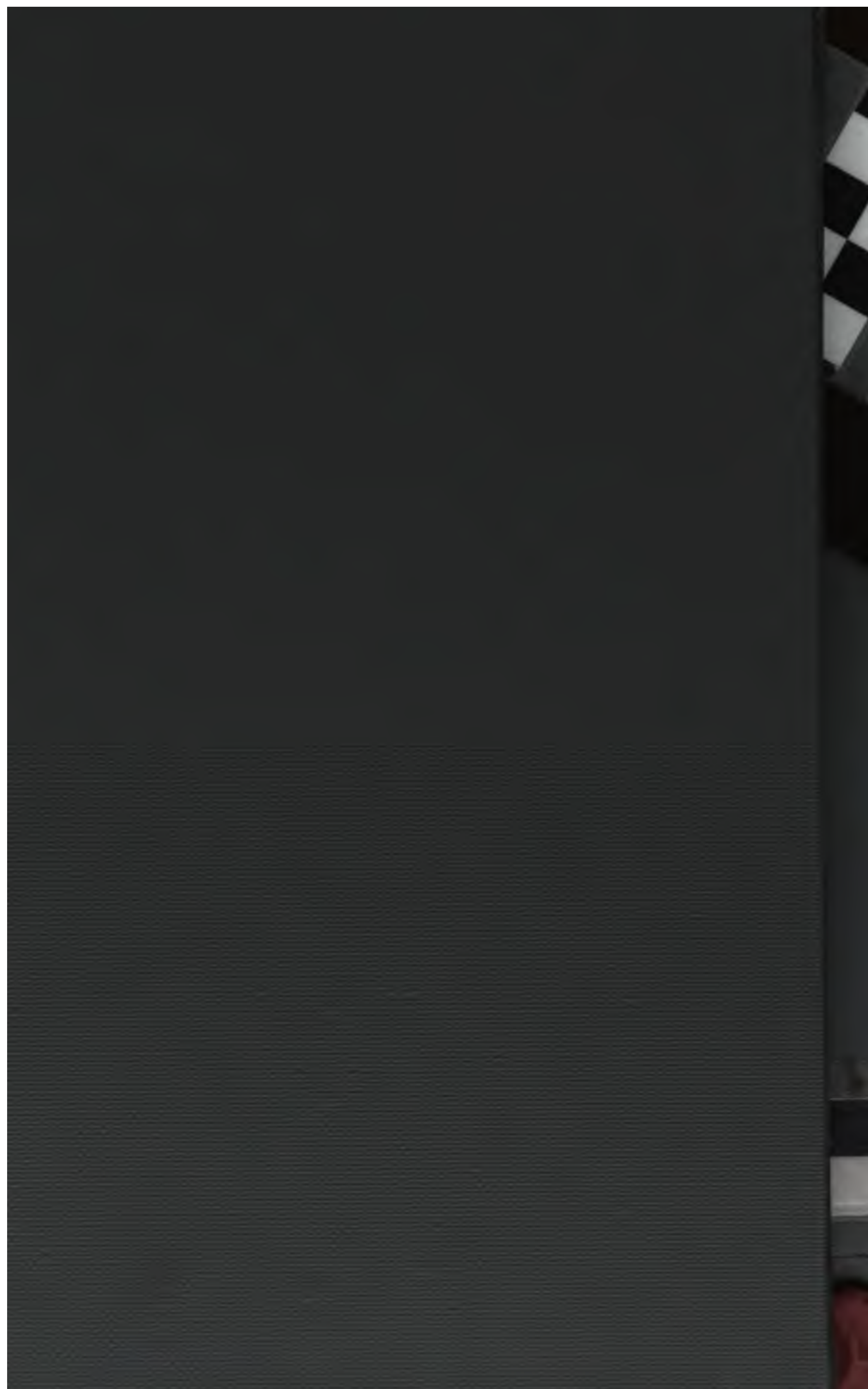
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



LES

PAPIERS DE NOAILLES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE

Dépouillement de toutes les pièces qui composoient cette précieuse collection,
Brûlée dans la nuit du 23 au 24 mai 1871,

Avec le texte même d'un grand nombre de documents relatifs
aux guerres civiles du XVIe siècle.

PUBLIÉ

PAR LOUIS PARIS
Éditeur du CABINET HISTORIQUE et de L'IMPOT DU SANG

Tome Deuxième

PARIS

Au CABINET HISTORIQUE
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

Et chez DENTU, libraire
GALERIE D'ORLÉANS, PALAIS-ROYAL

—

1875

LES
PAPIERS DE NOAILLES
DE LA
BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE

PRÉFACE

Nous avons dit ailleurs fort sommairement, il est vrai, comment les archives de la maison de Noailles lui ont été ravies : nous trouvons dans l'excellent livre que vient de publier M. Armand Baschet non-seulement la confirmation de notre récit, mais avec de nouveaux détails, des appréciations que nous lui demandons la permission de reproduire ici.

« De toutes les acquisitions, que fit le Dépôt des Archives étrangères (1), (lors du séquestre et de la saisie des biens des émigrés ou des personnes condammées), la plus belle et la plus précieuse fut sans contredit la part qui lui échut sur l'admirable recueil qu'avoit formé la maison de Noailles..... Aucune bibliothèque saisie n'avoit produit en manuscrits historiques un nombre et un choix pareils. Les ambassades, les matières de finances, les choses de guerre étaient représentées chez les Noailles par 903 articles de plus ou moins de volumes chacun. La partie seule des ambassades remontoit au temps de ce Louis de Noailles qui étoit à la bataille d'Agnadel sous Louis XII, et de qui trois fils, parmi les dix-neuf enfants qu'il avoit eus, Antoine, François et Gilles,

(1) *Histoire du Dépôt des Affaires Étrangères*. Paris, E. Plon, 1875, 1 beau vol. in-8° cavalier de près de 600 pages, enrichi de deux portraits gravés à l'eau-forte.

avoient servi le roi Henri II, et les rois ses fils, soit en Angleterre, soit à Venise, soit à Constantinople, dans un espace de près de vingt-quatre ans. Anne Jules de Noailles, premier duc du nom, maréchal de France, avoit été vice-roi de Catalogne. Adrien Maurice son fils, qui avoit suivi le duc d'Anjou en Espagne, et dont le mariage avec mademoiselle d'Aubigné, nièce et héritière de madame de Maintenon, avoit comblé la faveur, fut celui de tous qui avoit si particulièrement enrichi ses archives par le recueil merveilleusement soigné de tous les papiers d'Etat concernant les affaires de tout genre où il avoit eu la main. Membre du conseil de Régence, ambassadeur, personnage plus consulté après la mort du cardinal Fleury, il ne s'étoit retiré des affaires que sous le poids des ans, en 1755, époque où il étoit le seul survivant mâle des vingt et un enfants qu'avoit eu le maréchal, son père, de mademoiselle de Bournonville sa femme. Mort en janvier 1763, il avoit laissé un fils gouverneur de Saint-Germain, mort le 22 août 1793, et un petit-fils, Jean Paul François de Noailles, très-lettré, qui fut l'émigré de ce nom en Suisse.

« Les recueils dont nous parlons provenoient de chez l'un et de chez l'autre : la levée d'un scellé complémentaire fut opérée le 1er ventôse, an II, 19 février 1794, à Saint-Germain, dans la maison où étoit décédé au mois d'août précédent le maréchal Louis de Noailles..... On peut dire que ce fut une grande proie où chacun dans l'Etat puisa pour enrichir son domaine de documents : Bibliothèque Nationale, Bibliothèque du Premier Consul, Dépôt des Invalides, Dépôt des Relations Extérieures se partagèrent successivement ces dépouilles, d'après le dispositif du Ministre de l'Intérieur du 11 ventose an IV (3 mars 1796). Le Dépôt des Relations Extérieuses reçut cent soixante articles environ, dont beaucoup tels que la *Correspondance* du maréchal avec le duc

de Duras, les négociations à Cologne en 1683, les dépêches et mémoires des ambassades de MM. de Noailles en Angleterre et en Écosse, de 1553 à 1561 (1), des Recueils de lettres pendant les années 1701, 1702, etc., etc., avaient les uns trois au quatre, les autres cinq ou six volumes par article. »

On entrevoit, d'après cet exposé, la part faite au Dépôt des Relations Extérieures. Quant à la Bibliothèque nationale, nous l'avons dit ailleurs, il lui échut en partage le complément de la correspondance qui fait l'objet de la présente publication. On ne s'explique pas bien comment fut démembré ce recueil dont, pour ce qui regarde la partie personnelle à Henri de Noailles, chaque pièce portoit au dos l'analyse et les annotations de Baluze père, (feudiste érudit de la ville de Tulle, attaché à la maison de Noailles en qualité d'archiviste et d'avocat consultant), analyses et annotations qu'on retrouve sur chacune des pièces de ce complément comme elles se trouvoient sur les pièces du Louvre. Ce complément ne comporte pas moins de trente-quatre volumes sous l'ancienne cote 2232^{2} à 223^{24} et aujourd'hui dans le *Fonds françois* sous la nouvelle *cote* 6,910 à 6,945.

C'est dans l'un de ces volumes, 6,916, que nous avons été heureux de retrouver une copie à peu près intégrale du premier volume de la collection du Louvre, circonstance qui diminua dans une certaine mesure l'amertume de nos regrets, puis qu'elle nous permit d'y puiser quelques-unes des lettres que nous publions plus loin.

Nous ne pensons pas que la Bibliothèque Nationale ait eu plus grande part à la distribution des dépouilles de la mai-

(1) *Les Négociations* de MM. de Noailles existoient, en copies, aux Archives des Relations Extérieures, puisque c'est là, comme nous le disons page 96, que l'abbé Vertot prit les matériaux qui composèrent son recuei des *Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre.*

son de Noailles, car nous ne pouvons comprendre dans cette catégorie une autre collection de cinquante beaux volumes auxquels un conservateur mal informé a imposé le titre de *Suite de la collection Dupuy* et qui en réalité n'est autre chose qu'un don de la famille Noailles, ainsi que nous l'apprend M. Léopold Delisle, dans son beau livre *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale.*

On voit par la note de M. Delisle que la Bibliothèque du roi n'avoit pas attendu les exactions révolutionnaires pour s'enrichir légitimement, cette fois, de précieux documents sortis des archives ou des bibliothèques de cette noble maison. Voici la note de M. Delisle :

« En novembre 1740 on acheta au maréchal de Noailles environ cinq cents volumes dont plus de deux cents étoient manuscrits. On y remarquoit des morceaux de premier ordre et particulièrement les Évangiles dits de Charles-le-Chauve (*ms. lat.* 323).

« Une Bible en quatre volumes, ornés de très-nombreux dessins du XIe siècle (*ms. lat.* n° 6).

« La Bible de Clément VII (*ms. lat.* n° 18).

« Le maréchal de Noailles conservoit encore par devant lui beaucoup de pièces importantes. — En 1749 il remit à la bibliothèque : Les *Mémoires originaux de Louis XIV* fonds franc. 6,732, 6,734 (1).

« Et en 1756, il y envoya une volumineuse collection de manuscrits, la plupart modernes, qui, après avoir été indûment considérés comme une suite de la collection des Dupuy, sont aujourd'hui classés sous les nos 6,367, 6,406 du fonds françois. »

Nous n'avons pu jusqu'à ce jour nous assurer si le *Dépôt*

(1) Voir la note insérée au vol. 6,732 et l'article d'Adolphe Duplessis dans la biographie universelle de Michaud, au mot *Noailles*, XXXI, 321.

des Invalides a conservé quelque chose de ce qui, au dire de M. Baschet, lui étoit échu dans la distribution des dépouilles de la maison de Noailles : quant à la *Bibliothèque du premier consul*, on sait assez qu'elle devint précisément, sous le règne de Napoléon Ier, cette *Bibliothèque du Louvre* dont nous ne cesserons de déplorer la perte.

Arrivons aux Archives Nationales.

Nous ne saurions donner le détail de tous les documens venus de cette source et qu'on peut retrouver à ce dépôt : nous dirons seulement que sous le titre de *Papiers séquestrés*, c'est-à-dire de papiers légalement volés à la famille sous le régime de la Terreur, l'inventaire sommaire publié en 1871 nous donne les indications suivantes:

NOAILLES (duc de). Mémoires et traités sur les monnaies K. 955-959.

Mémoires sur l'administration des finances 1715-1777. K. 886.

Conseils des finances et correspondance 1715-1718. E. 3,640-3,653.

Conseil des finances et correspondance 1715-1718. E. 3,640-3,653.

NOAILLES (E.-B. Louis de). T. 791.

NOAILLES (Louis de) et demoiselle de Cossé-Brissac. T. 193^{1}. 76.

Seigneuries de Collonges, de Comborn, de Cozence, etc.

NOAILLES (Louis-Marie de). T. 1,108$^{1\ 3}$.

NOAILLES-D'AYEN (de). T. 717, 731.

NOAILLES-MOUCHY (de). T. 194.^{1}.^{23}.

NOAILLES-POIX (de). T. 195^{1}.^{3}.

NOAILLES (Arthur de). et demoiselle de Laborde. T. 197.

Toutefois aux curieux qui seroient tentés d'explorer ces

sources que nous leur signalons et que nous n'avons point étudiées, nous devons éviter une déconvenue possible. Il ne faut point oublier en effet que les meubles, les bijoux, (1) les livres, les papiers saisis chez les Aristocrates Émigrés ou Condamnés, étoient avant leur translation dans les dépôts nationaux soumis à la désastreuse opération du triage. Or ce triage commandé par la loi du 7 Messidor an II, consistoit à ne garder que les titres relatifs au domaine et à anéantir avec les titres purement féodaux, tout ce qui pouvoit rappeler le régime odieux du despotisme, en un mot tout ce qu'à cette époque on traitoit de *Papiers inutiles*. — Et cette qualification, a dit M. de Laborde, a suffi pour anéantir des millions de documents historiques.

On comprend maintenant comment ceux des dossiers du Séquestre qui ont passé par cet intelligent triage n'offrent plus aujourd'hui qu'un amas de pièces sans autre intérêt que celui qui se rattache aux questions de domaine et de propriété. — Nous répétons que nous ne savons ce qu'il en est des dossiers dont nous venons de donner la nomenclature.

Nous bornerons-là notre aperçu des pertes que les archives de la maison de Noailles ont subies à Paris, pendant la tourmente révolutionnaire. — Au commencement de la Restauration, sur leur instance expresse, des restitutions furent

(1) A propos du triage et l'on pourroit dire du gaspillage des meubles, des bijoux saisis chez les émigrés ou les condamnés, M. le marquis de Laborde, directeur général des Archives, raconte le fait suivant : « On abandonne à la citoyenne Vallager-Coster, en échange d'un tableau de sa composition estimé 2,400 francs, des statues, un camée, deux meubles de Boule, un coffret et une théière de vieux laque, une tabatière avec un portrait de Petitot venant du condamné Noailles-Mouchy, et quatre pots-pourris en porcelaine de Chine. Il faut avouer que ce tableau qui ne valoit pas un seul des objets donnés en échange, coûte un peu cher. » *Introduction*, p. XX du volume *Inventaires et documents. Cartons des Rois.*

faites à quelques grandes familles; d'autres ont négligé d'exercer la moindre revendication : ainsi en a-t-il été sans doute des *Papiers de Noailles* qui, réclamés à temps, eussent pu échapper aux flammes des Communards.

Ces revendications de la part de MM. de Noailles eussent été cependant fort légitimes, car, ce que nous avons omis de dire, et ce que nous ne pouvons cependant passer sous silence, ces confiscations, ce séquestre ne furent point motivés par le crime d'émigration, mais par les *Jugements* de l'abominable tribunal révolutionnaire qui, le même jour, le 22 juin 1794, envoyoit à l'échafaud le duc et la duchesse de Mouchy, prévenus *d'avoir abrité des prêtres réfractaires!* — et, le 22 juillet suivant, la duchesse de Noailles, sa belle-fille la duchesse d'Ayen, et sa petite-fille la vicomtesse de Noailles, *prévenues de complots liberticides, dans les prisons du Luxembourg!!* — N'est-ce donc pas le cas de dire avec le poète :

Oh! doit-t-on hériter de ceux qu'on assassine!

LES

PAPIERS DE NOAILLES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE

TOME Ier. — 1. Contrat de mariage de Jean d'Aubigné, seigneur de Brie en Saintonge, avec demoiselle Catherine de Sourchés. 2 juin 1550. — Page 1.

2. Mémoire sur la vie de Théodore d'Agrippa d'Aubigné, fait par lui-même. (Imprimé avec quelques différences. V. Lelong, IV, n° 46618.)

3. Discours avantageux sur la mémoire de Théodore d'Agrippa d'Aubigné, daté de Genève. (Lettre latine du recteur de l'Académie de Genève, pour recommander de lui rendre les derniers devoirs.) May. 1630. — Page 96.

Six lettres de M. le Prince de Condé Louis de Bourbon dit le Grand, à Charles, Comte d'Aubigné, frère de Madame de Maintenon.

4. La première, datée d'Utrecht, le 29 juin 1673. — Page 97.

Il a très-bien fait de faire arrêter les chariots et les paysans qui conduisoient du bois aux ennemis, et fera bien de faire arrêter les bateaux qui viendroient en charger pour eux.

5. La deuxième. Au camp de Chastenoy, sans date. — Page 98.

Il pense comme luy que l'infanterie sera plus utile à Gumeni

pour les convois que de la cavalerie; qu'ainsi il trouve bon qu'il y envoie trente fantassins pour relever les cavaliers qui y sont. (Autographe.)

6. La troisième. Au camp de Chastenoy, le 1er septembre. — Page 99.

Il lui accuse réception de l'état qu'il lui a envoyé des munitions de guerre et de bouche qu'il avoit à Bedfort. (Belfort.)

7. La quatrième. Au camp de Chastenoy. 24 may. — Page 100.

Plaisir qu'il luy a fait de conduire le convoi jusqu'à Rouffac.

8. La cinquième. Au camp de Chastenoy. 26 octobre. — P. 101.

Il le remercie du soin qu'il veut bien prendre du convoi des vaches dont il luy parle. (Autographe.)

9. La sixième. Au camp de Chastenoy. 2 novembre. P. 102.

Pour approuver ce qu'il a fait relativement aux convois dont il lui a parlé. (Autographe.)

10. Henri-Jules de Bourbon, 3e du nom, fils du Grand Condé, au même. Paris, 8 novembre 1676. — P. 103.

Pour le remercier du soin qu'il a pris de faire donner une escorte pour faire passer en sûreté les chevaux qu'on lui envoie.

11. Louis de Vendôme au même. Au camp de Martorel, 7 septembre 1697.

Pour le remercier de son compliment sur la prise de Barcelone.

12. *Trois lettres de Mons. de Louvois au même.* La première du 10 aoust. — Page 104 *bis*.

Il lui annonce que le Roi lui permet de vendre sa compagnie et lui donne la commission d'en lever une de cavalerie. (Autographe).

13. La deuxième de Versailles, 10 décembre 1672. — P. 105.

Il lui déclare qu'il a empêché qu'il ne vînt au Roi, qu'outre ses appointemens, il prétendoit tirer d'autres avantages vis-à-vis les habitans d'Amersfort; ce que S. M. ne sauroit approuver et à quoi elle ne pourroit que s'opposer.

14. La troisième, datée de Saint-Germain, le 17 novembre. — P. 106.

Ses remercîments au sujet de la part qu'il prend à la promotion de Mons. le Chancelier.

15. Lettre de Mons. de Barbezieux au même. Au camp devant Namur, le 9 juin 1692.

Il ne peut faire ce qu'il désireroit, on ne peut accorder de lettres d'état à Mons. de Bissin : raisons qu'il en donne.

16. *Trois lettres de Mons. le Maréchal de Turenne à Mons. le Comte d'Aubigné, Gouverneur de Befford.* La première. Au camp de Vitstett, le 10 juin. — P. 108.

Pour le prier d'ordonner qu'une des compagnies du régiment de cavalerie d'Alsace, qui sont à Beffort aillent à Thaune, pour tenir les chemins libres de Beffort à Ensesheim et Colmar, et faciliter le passage des convois de guerre et de farines pour l'armée.

17. La deuxième. Sous l'Espinat, le 10 décembre. — P. 109.

Pour le prier de lui marquer où sont les quartiers des ennemis depuis qu'ils ont abandonné l'Espinat et le lui envoyer de bons guides qui connoissent bien les chemins.

18. La troisième, datée du camp, ce 27. — P. 110.

Pour le prier de délivrer des prisonniers qui sont à Beffort, ceux qui désireroient prendre parti dans sa compagnie : les trois lettres en entier de la main de Turenne.

19. *Deux lettres de Maréchal d'Albert à Monsieur le comte d'Aubigné, Gouverneur de Beffort.* La première, datée de Paris, le 15 août 1666.

Pour lui parler de son affaire avec Mons. le Chevalier de Lusse.

20. La deuxième, datée de Bordeaux, le 19 février 1674. — P. 112.

Il apprend avec plaisir que le Roi lui ait accordé le gouvernement de Beffort.

21. Lettre de Mons. le Chancelier Le Tellier au même. Versailles, le 30 juin 1677. — P. 114.

Il lui demande de vouloir bien protéger le sieur Desprès, qui vient d'obtenir une abbaye dans son département.

TOME II. — *Lettres à Monsieur le Maréchal Anne-Jules de Noailles des personnages ci-dessous :*

Lettres à Madame la Maréchale de Noailles Bournonville par les personnes qui suivent :

TOME III. — *Lettres écrites à Madame la Maréchale.*

Par M. le duc d'Orléans, M. le comte de Toulouse, M. le prince de Condé, M. le duc de Penthièvre, Mme de Montespan, et par MM. les cardinaux de Polignac, de la Tremouille, de Gualterio, Lantgrave, Assolini, d'Estrées, de Furstemberg, Ottoboni, de Bonzy, de Rohan, Mons. l'abbé Imperiali, Passionei, Albani, de Rossi, de Tencin et Lanty.

1. La première de M. le duc d'Orléans. Compliment sur la prise de deux châteaux en pays ennemi par le maréchal. — Page 8.

2. Le grand duc de Toscane à madame de Noailles. — Page 10.

3. *Cinq lettres de Louis Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, fils légitime de Louis XIV et de madame de Montespan.*—Pages 12 à 16. Dans la première, il prend part à sa douleur et il n'a osé en annoncer le sujet à madame la comtesse de Toulouse.

4. Dans la deuxième, datée de Marly, il la consulte sur une saignée qu'on doit faire à madame la comtesse de Toulouse, et parle de la maladie de M. le maréchal de Grammont.

5. Dans la troisième, il mande que madame la comtesse de Toulouse est sans fièvre, et qu'il est hors d'inquiétude à ce sujet.

6. Par la quatrième, datée de Rambouillet, le 16 mars, il parle d'une grâce qui lui a été accordée par la Reine.

7. Par la cinquième, datée de Fontainebleau, le 17 septembre, il parle de la mort de M. le maréchal de Grammont, et la prie de faire remettre à madame la maréchale de Grammont une lettre qu'il lui envoie.

8. *Seize lettres de Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, fils du précédent.* Pages 17 à 34. A Versailles, le 7 janvier 1741, M. le duc de Penthièvre lui fait compliment sur la nouvelle année.

9. A Buc, le 15 avril : il dit qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur la maladie de sa mère.

10. Le 16 avril, sa mère se trouve mieux : il promet de lui en donner chaque jour des nouvelles.

11. Le 17, sa mère se trouve mieux.

12 à 22. Toutes les autres lettres de M. le duc de Penthièvre sont sur le même sujet.

23. *Quarante-neuf lettres de madame de Montespan.* — Pages 60 à 107. *A M. le Duc de Noailles.* De Fontevrault, 17 août 1691. Lettre de madame de Montespan au sujet de madame de Fontevrault.

24. Elle se plaint de ce que ses lettres ne lui sont point remises.

25. 10 novembre 1691. Elle lui fait compliment sur quelque emploi qu'il a obtenu.

26 et 27. *A Madame la Maréchale.* De Bellegarde, 3 novembre 1698. Au sujet d'une pension obtenue pour mademoiselle de Vivonne par M. le duc du Maine et madame de Maintenon. La lettre suivante est une suite et sur le même sujet. Elle y ajoute beaucoup de marques de confiance.

28. De Fontevrault, le 19 novembre 1698. Elle lui mande qu'elle est très-satisfaite de madame de Maintenon.

29. De Fontevrault, le 23 juin 1699. Elle commence sa lettre par lui témoigner combien elle fait cas de son amitié, et finit par lui parler de madame de Fontevrault, sa sœur.

30. De Fontevrault, le 8 juillet 1699. Elle lui parle de sa fille qu'elle lui demande avec empressement ; elle finit par des amitiés, et elle lui recommande le sieur Gaignières, et la charge de faire agréer ses respects à M. l'archevêque de Paris et à M. le maréchal.

31. De Fontevrault, le 22 juillet 1699. Elle lui parle de la vocation de mademoiselle sa fille, et finit par ses compliments ordinaires.

32. A Paris, le 22 septembre 1699. Sur le même sujet, et finit en lui recommandant le fils de son peintre.

33. A Paris, le 16 octobre 1699. Elle lui offre un rendez-vous à Beaumont avec madame de Fontevrault.

34. A Bellegarde, le 21 octobre 1699. Elle parle de la maladie et des peines de madame de Fontevrault.

35. A Bellegarde, le 2 novembre 1699. Compliment sur la mor- de madame de Montchevreuil; elle parle de madame de Maintenon et de sa nièce, mademoiselle de Vivonne, pour l'abbaye de Montmartre.

36. A Bellegarde, le 11 novembre 1699. Elle la prie de s'intéresser auprès de madame de Maintenon pour procurer à mademoiselle de Vivonne, sa nièce, l'abbaye de Montmartre, occupée par la sœur de M. le comte de Grammont.

37. Le 24 octobre. Mande son inquiétude sur la maladie de M. le duc de Noailles et en demande des nouvelles.

38. A Fontevrault, le 6 février 1700. Au sujet d'une pension de dix mille francs accordée à M. le duc de Guiche. Elle finit par ses protestations d'amitié.

39. A Fontevrault, le 26 juin 1703. Lettre de compliment.

40. Lettre sans date. Elle paroît parler d'une grande maladie de sa nièce.

41. A Bourbon, le 20 mai. Elle lui demande des nouvelles d'une affaire à laquelle elle s'intéresse.

42. A Bourbon, 20 juillet. Elle est inquiète de sa santé et la prie de lui faire donner des nouvelles.

43. A Valenciennes, 5 août. Lettre d'amitié.

44. Lettre sans date où elle donne des nouvelles de cour.

45. De Versailles, 1er juin. Sur le même sujet.

46 et 47. A Paris, 20 décembre. Sur le mariage de mademoiselle de Noailles avec M. de Gondrin. La suivante sur le même sujet.

48. A Paris, 1er février 1707. Elle lui donne des conseils sur ce qui concerne madame de Gondrin.

49. A Paris, le 7 février 1707. Lettre de compliment.

Toutes ces lettres ont été publiées par Pierre Clément dans son livre *Madame de Montespan et Louis XIV*.

50. *Dix-neuf lettres de M. le cardinal de Polignac à madame la maréchale de Noailles.* — Pages 109 à 139. La première du 3 mars. Sur la vue que l'on avoit de l'envoyer ambassadeur en Espagne.

51. La seconde est de Paris, du 27 décembre. Sur sa réconciliation avec l'abbé de Caumartin.

52. La troisième datée de Bonport, 31 décembre. Compliment sur la nouvelle année.

Il l'entretient aussi de l'idée qu'elle a eue de la nomination du Roi d'Angleterre au cardinalat, dont il a conféré avec le nonce Gualterio : — et de sa réconciliation avec l'abbé de Caumartin.

53. La quatrième de Bonport, le 5 janvier 1705. Compliments. Il se justifie au sujet de sa réconciliation avec l'abbé de Caumartin.

54. La cinquième, à Bonport, le 10 février 1705. Il lui demande de fixer le temps de son arrivée à Paris.

55. La sixième, à Rome, 25 janvier 1707. Son inquiétude sur ce qu'elle ne lui donne point de ses nouvelles.

56. La septième, à Rome, le 27 septembre 1707. Sur la difficulté qu'il a eue de lui écrire.

57. La huitième, à Rome, 4 avril 1708. Sur le bruit qui s'est répandu que le Roy d'Angleterre lui a donné sa nomination.

58. La neuvième lettre du 16 août, est adressée à l'abbé de Rioux, avec une copie d'une lettre qu'il a reçue de madame des Ursins pleine de fiel contre lui. Il le prie de la communiquer à madame la maréchale de Noailles.

59. La dixième, à Rome, 25 octobre 1708. Il console madame la maréchale de la perte qu'elle a faite.

60. La onzième, à Utrecht, le 14 février 1712. Il tâche de la consoler sur la maladie de madame de Gondrin.

61. La douzième, à Utrecht, 22 may 1712. Il la prie de l'instruire de tout ce qu'on dit de lui.

62. La treizième, du 14 novembre 1714. Lettre de compliment.

63. La quatorzième, à Anchin, le 28 octobre 1723. Sur ce qu'il a été quelque temps sans écrire.

64. La quinzième, à Rome, 4 juillet 1724. Au sujet de M. Ramsay dont il fait l'éloge.

65. La seizième, à Rome, le 22 février 1725. Il ne fait que lui réitérer ses sentiments pour elle.

66. La dix-septième, à Rome, le 3 janvier 1726. Touchant l'archevêché d'Auch qui lui a été donné; — l'heureux accouchement de madame la comtesse de Toulouse; — la mort de M. le marquis de Noailles, avec les compliments de nouvelle année.

67. La dix-huitième, à Frascati, le 2 juin 1729. Sur la mort de M. le cardinal de Noailles.

68. La dix-neuvième, à Rome, le 17 mai 1731. Sur la mort de son petit-fils.

69. *Treize lettres de M. le cardinal de la Trémouille.* Pages 141 à 153. La première est du 20 juin 1702. Il la remercie de la part qu'elle prend à ce qui le regarde et des bons offices qu'elle lui rend.

70. La deuxième, du 6 août 1705. Il lui témoigne sa reconnoissance des grâces accordées à son frère.

71. La troisième, à Rome, 8 mars 1707. Il lui fait compliment sur les grands mariages de ses filles.

72. La quatrième, à Rome, 29 mars 1707. Touchant le rétablissement de la santé de M. le maréchal, et la grâce que le Roi a accordée à son fils.

73. La cinquième, à Rome, 16 juillet 1707. Sur son changement d'abbaye; il finit par la remercier.

74. La sixième, à Rome, 1er avril 1708. Il a exécuté fidèlement les ordres qu'elle lui a donnés.

75. La septième, à Rome, le 11 août 1708. Il la remercie de la part qu'elle prend à la mort de madame de Châtillon.

76. La huitième, à Rome, le 22 mars 1710. Il la remercie des soins qu'elle se donne pour lui obtenir les bénéfices vacants par la mort de l'archevêque de Reims.

79. La neuvième. A Rome, le 27 mars 1713. Il la félicite sur le mariage de sa septième fille.

80. La dixième. A Rome, le 1er octobre 1713. Il ne négligera rien pour obtenir dans le consistoire la grâce qu'elle demande pour l'abbé de Montpeyroux.

81. La onzième. A Rome, le 2 mai 1719. Compliment sur un nouveau mariage.

82. La douzième. Lettre sans date, dans laquelle il la remercie de la nouvelle grâce qu'elle vient d'obtenir.

83. La treizième. Autre lettre sans date dans laquelle il lui témoigne sa reconnoissance de toutes ses bontés.

84. *Trente-quatre lettres de Mons. le Cardinal de Gualterio à Madame la Maréchale.* Pages 156 à 227 bis. La première. Lettre de compliment. Il est inquiet de la santé du maréchal de Cœuvres et des affaires du Piémont.

85. La deuxième. A Maison, le 6 septembre 1706. Il est inquiet de sa maladie et lui demande de ses nouvelles à Lyon. Il finit par la remercier de ses bontés pour son frère et pour lui.

86. La troisième. A Ravenne, le 20 décembre 1706. Il craint d'avoir perdu la barque où il avait quelques domestiques et ses équipages. Il parle de ses ennemis. Il se recommande à ses bons offices auprès de Mons. de Chamillart pour lui et son frère. Compliment pour la nouvelle année.

87. La quatrième. A Ravenne, le 25 janvier 1707. Il se réjouit de l'heureux accouchement de madame la Duchesse de Bourgogne, et recommande son frère pour un brevet de colonel.

88. La cinquième. A Ravenne, 6 février 1707. Il la prie de féliciter de sa part Mons. de Chamillart sur sa place de conseiller-d'État, et recommande son frère.

89. La sixième. Le 8 juin 1707. Il la félicite sur le rétablissement de la santé de Mons. le Maréchal et lui parle beaucoup de son frère.

90. La septième. A Rome, le 2 avril 1708. Il la remercie des soins qu'elle s'est donnés pour obtenir le brevet de colonel pour son frère.

91. La huitième. Le 5 mai 1708. Il ne peut lui dire tout ce qu'il voudroit par cette lettre, étant très-pressé.

92 à 117. Les autres lettres de Mons. le Cardinal de Gualterio à madame la Maréchale roulent toutes sur les grandes obligations qu'il lui a des grâces qu'elle a obtenues pour lui et pour son frère, depuis 1706 jusqu'en 1726.

118. Une lettre de Mons. le Cardinal d'Estrées à madame la Maréchale, qui ne roule que sur des compliments, de Rome, le 31 mai 1700. — P. 229 *bis*.

119. Une autre lettre du Cardinal Landgrave, qui la remercie de la part qu'elle prend à sa nouvelle dignité. 24 janvier 1704. — P. 232.

120. Une autre lettre du Cardinal Otthobon, dans laquelle il la félicite de ce que le Roi a donné à Mons. le Duc de Guiche le régiment des Gardes françoises. 11 décembre 1704. — P. 233.

121. Une autre lettre du cardinal Assolini, du 5 décembre 1695. Compliments à l'occasion des Fêtes de Noël. — P. 234.

122. *Quatre lettres de Mons. le cardinal de Rohan.* — P. 236 à 239. La première. Lettre de compliment à Benfeld, le 12.

123. La deuxième. Il lui adresse un compliment de condoléance, le 12 octobre.

124. La troisième. A Bologne, le 6 juillet. Il est bien sensible à la part qu'elle prend à son affliction.

125. La quatriéme. A Mutzig, 2 octobre. Il charge de sa lettre M. le comte de Noailles, dont il fait l'éloge.

126. Lettre de Mons. le cardinal de Bonzi à Mons. Delort, secré-

taire de Mons. le maréchal, de Versailles, le 27 septembre 1690. Il offre à Mons. le maréchal sa maison de Valmaigne pendant les états de Languedoc.

127-128. Deux lettres de Mons. le cardinal de Tencin. — P. 242 à 244. Ces deux lettres sont des compliments.

129-130. Trois lettres de Mons. le cardinal de Lenti. — P. 246 à 248. Il lui apprend par la première sa promotion au cardinalat. Les deux autres ne sont que des compliments.

132. Lettre de Mons. l'abbé Imperiali, à madame la maréchale. Propos plaisants. Le 11 août 1705. — P. 250.

133. Lettre de Mons. l'abbé Passionei. Il remercie madame la maréchale de ses bontés pour lui, et lui demande quelques lettres de recommandation. Le 31 mai 1708. — P. 252.

134. Mons. l'abbé Albani, neveu du Pape : Il la remercie de toutes ses bontés. A Rome, septembre 1713. — P. 253.

135. Mons. l'abbé de Rossi s'excuse sur son silence, rend compte de quelques commissions dont il étoit chargé et fait l'éloge de Mons. le Maréchal. A Rome, 28 avril 1785.

136. Lettre de M. le duc du Maine.

137. Lettre de M. le comte de Toulouse,
Fils légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan.

138. Lettre de Philippe V, roi d'Espagne, petit-fils de Louis XIV.

139. Lettre de Marie-Louise de Savoie, reine d'Espagne.

140. Lettre de Madame royale de Savoie.

TOME IV. — *Noms des personnes qui ont écrit les lettres comprises dans le présent volume.*

1. Le cardinal de Furstemberg.
2. L'Évêque de Saint-Pons (de Percin de Montgaillard).
3. Le Cardinal de Bonzy.

4. L'Évêque du Puy (Armand de Béthune).
5. L'Évêque de Carcassonne (Adhémar de Monteil de Grignan).
6. L'Archevêque de Toulouse, (Joseph de Montpezat de Corbon).
7. L'Évêque d'Uzès (Poncet de la Rivière).
8. L'Évêque de Mirepoix (Pierre de la Broue).
9. L'Évêque de Lodève (De la Garde de Chambonas).
10. L'Évêque de Béziers (De Biscaras de Rotundis).
11. L'Évêque de Montpellier (Charles de Prades).
12. L'Évêque de Nîmes (Séguier de la Verrière).
13. Le Maréchal de Lorges.
14. Le Maréchal de Schomberg.
15. L'Évêque de Valence (Daniel de Cosnac.)
16. Le Prince de Condé (Louis II de Bourbon, dit le Grand Condé). — P. 112.
17. S. A. S. Madame d'Orléans, Duchesse de Lorraine.
18. L'Évêque de Perpignan (Wabert de Montmort.)
19. L'Archevêque d'Alby (Hyacinthe Serroni).
20. L'Evêque de Viviers (De Suarez) — P. 151 - 225.
21. L'Evêque de Saint-Papoul (François-Barthélemy de Grammont de Lanta).
22. Le Maréchal d'Humières. — P. 195.
23. L'Évêque de Clermont (Claude de St-Georges).
24. L'Évêque de Meaux (Benigne Bossuet). — P. 254, 253, 262.
25. Le Comte d'Harcourt. — P. 297.
26. L'Évêque de Lavaur (Le Goux de la Berchère).
27. D'Aguesseau. (Copie d'une lettre de lui). — P. 216.
28. Isabelle d'Orléans, comtesse d'Alais. — P. 102.

Cette dernière lettre a été publiée dans le *Cabinet historique*, t. XVII, p. 167 des *Documents*, et dans les *Manuscrits du Louvre*, p. 120.

Tome V. — *Noms des personnes qui ont écrit les lettres comprises dans ce cinquième volume.*

1. L'évêque d'Uzès (Poncet de la Rivière).
2. L'évêque de Valence (Daniel de Cosnac).
3. L'évêque de Carcassonne (Adolphe Monteil de Grignan).

4. L'évêque de Lavaur (Legoux de la Berchère).
5. L'évêque de Perpignan (Habert de Montmort).
6. L'évêque de Clermont (Claude de Saint-Georges).
7. L'évêque de Saint-Papoul (F.B. Clermont de Lanta).
8. L'évêque de Saint-Pons (de Percin de Montgaillard).
9. L'archevêque de Toulouse (de Montpezat).
10. Le cardinal de Bonzy.
11. L'évêque de Lodève (de la Garde de Chambonas).
12. L'évêque de Nîmes. — Page 98. (Seguier de la Verrière); page 135. (Esprit Fléchier).
13. L'évêque de Montpellier (Charles de Prades).
14. L'évêque de Mirepoix (Pierre de la Broue).
15. Le maréchal de Créquy. — Page 109.
16. Le père La Chaize, jésuite. — Pages 111, 125, 139.
17. Le cardinal de Furstemberg.
18. Le cardinal-archevêque de Cologne.
19. L'évêque de Rieux (Ant.-François de Bertier).
20. Le duc de Chevreuse. — Page 129.
21. Le duc de Lauzun. — Page 131.
22. Le duc de la Feuillade. — Page 132.
23. L'archevêque d'Alby (Hyacinthe Serroni et Ch. Legoux de la Berchère).
24. Le maréchal de Bellefonds. — Page 141.
25. Le cardinal de Janson (Forbin). — Page 251.
26. De Chazeron.
27. L'évêque d'Agde (Louis Fouquet).
28. Le comte d'Etrées. — Pages 213-216.
29. De Vauban. — Page 259.
30. Le maréchal de Montmorency-Luxembourg. — Pages 261, 265 et suiv.
31. Le duc de Beauvilliers. — Page 229.
32. Etat des officiers et soldats faits prisonniers à la prise d'Urgel, signé de la Vieuville. — Page 199.

33. Revue des prisonniers de guerre faits à la prise d'Urgel, signé d'Urban Fortia et de la Vieuville. — Page 202.

34. Copie d'une lettre du pape Innocent XI à Louis XIV, du 13 novembre 1685, pour le féliciter de la révocation de l'édit de Nantes. — Page 110 *bis*.

TOME VI. — *Dix lettres de M. le Duc de Vendome à M. le Maréchal duc de Noailles (Anne-Jules).*

1. La première, datée de Compiègne, le 3 mai 1695. — Le Roi lui mande à lui, duc de Vendôme qu'il a chargé le maréchal de Noailles de lui remettre un paquet par lequel il lui confie son armée dans le cas où M. de Noailles ne puisse plus la commander, en raison de sa maladie.

2. De Marseille, le 9 mai 1695. — Il lui demande des nouvelles de la flotte ennemie.

3. Minute de lettre, sans date, de M. le maréchal à M. de Vendôme, par laquelle il lui marque que ses incommodités ne lui permettent plus de commander et qu'il lui envoie le paquet dont le Roi l'a chargé pour lui.

4. De Nice, le 7 juin 1695. — M. de Vendome mande à M. le maréchal qu'il est bien touché de sa maladie et lui accuse réception du paquet qu'il lui a envoyé.

5. Au camp de Sirvia, le 16 juin 1695. — Il le prie de retirer de l'arsenal de Perpignan tous les fusils qui pourront servir et de les tenir prêts pour le besoin qu'il compte en avoir incessamment.

6. Au camp de Sirvia, le 19 juin 1695. — Il mande qu'il a dépêché un courrier au Roi pour savoir ses intentions sur Castelfollit et Ostalric.

7. Au camp de Massanet, le 23 juillet 1695. Il lui marque les dis-

positions qu'il a faites dans son armée, après avoir rasé Castelfollit.

8. Au camp de Palou, le 28 août. Il lui envoie des nouvelles de ce qu'il a fait et le félicite sur la grâce que le Roi a faite à son frère.

9. Au camp de Rivolta, le 30 août. Mande qu'il est très-sensible aux marques d'amitié qu'il lui donne.

10. A la Bisbal, le 2 octobre 1695. Au sujet d'une compagnie qu'il demandoit pour le chevalier de Lopez.

11. A Fontainebleau, le 27 octobre. Il lui demande sa protection pour M. de Capilhon.

12. *Trente-cinq lettres de Mons. le maréchal de Catinat à M. le Maréchal, Duc de Noailles.* — Pages 23 à 94. Première. A Cazal, le 7 octobre 1687. Il s'excuse de n'avoir pas encore répondu aux marques d'amitié qu'il lui témoigne.

13. Deuxième. Au camp de Raconis, le 23 septembre 1690. Il le remercie de son compliment au sujet de la victoire remportée en Piémont, et rend compte des dispositions de l'armée.

14. Troisième. A Pignerol, le 6 mai 1693. Sur la liberté d'un mestre de camp et de quatre autres officiers espagnols, et il lui fait part de ses projets.

15. Quatrième. A Pignerol, le 17 mai 1693. Projets des ennemis. Il parle des propositions que le nonce a faites à Mons. le duc de Savoie qui est en convalescence.

16 Cinquième. A Pignerol, le 29 mai 1693. Il le sollicite encore pour la liberté du mestre de camp et des quatre officiers espagnols. Il lui souhaite un heureux succès dans le siége de Roses. Dispositions des alliés. Projets des ennemis. La convalescence de Mons. le duc de Savoie est troublée par de fréquents accidents.

17. Sixième. A Pignerol, le 2 juin 1693. Desseins des ennemis qu'il croit cependant ne devoir pas réussir.

18. Septième. Au camp de Villars, le 6 juin 1693. Assemblée des troupes de l'Empereur à Carignan, leurs desseins. Le duc de Savoie se porte mieux et n'a pas voulu permettre le siége de Cazal. Obstacles que les ennemis trouveront, s'ils veulent entrer en Provence ou dans le comté de Nice.

19. Huitième. Au camp de Villars, le 11 juin 1693. Sur le siége de Roses. Disposition de la cavalerie de l'Empereur. Les Espagnols ont dû entrer en Piémont, si le mauvais temps n'a retardé leur marche. Dessein des ennemis qui disent vouloir entrer en Provence. Convalescence assurée de Mons. le duc de Savoie.

20. Neuvième. Au camp de Villars, le 18 juin 1693. Compliment sur la prise de Roses. Il lui fait part d'une entreprise qu'il a concertée avec Mons. de Larray.

21. Dixième. Au camp de Villars, le 23 juin 1693. Au sujet du château de Roses, sur lequel les ennemis espèrent beaucoup. Plusieurs avis qu'il a reçus touchant les ennemis.

22. Onzième. Au camp de Villars, le 27 juin 1693. Sur la prise de Roses.

23. Douzième. Au camp de Villars, le 27 juin 1693. M. de Larray s'est rendu maître de la vallée de Barcelonnette; le passage pour entrer en Provence en est plus difficile aux ennemis.

24. Treizième. Au camp de Villars, le 2 juillet 1693. Il pense que la flotte qui est commandée par M. d'Estrées n'a rien à craindre de celle des Espagnols. Les ennemis serrent Casal. Mons. le duc de Savoie continue à se mieux porter.

35. Quatorze et quinzième. Au camp de Villars, le 5 juillet 1693. Il lui fait part des avis qu'il reçoit, donne des nouvelles de l'armée et des projets des ennemis.—La quinzième est sur le même sujet.

36. Seizième et dix-septième. Au camp de Fénestrelle, le 28 juillet 1693. Mande qu'il n'a pu empêcher les ennemis de faire le siége de Pignerol : — par la suivante, il dit que la tranchée est

ouverte de Sainte-Brigide; il apprend avec plaisir la défaite de la flotte de Smyrne.

37. Dix-huitième. Au camp de Fénestrelle, le 9 août 1693. Au sujet des maladies de son armée. Il lui envoie un petit mémoire sur les dernières nouvelles qu'il a des ennemis.

38. Dix-huitième *bis*. Au camp de Fénestrelle, 4 août 1693. Sur la défaite de la flotte de Smyrne. Ouverture de la tranchée devant Sainte-Brigide. Etat de cette place assiégée par les ennemis.

39. Dix-neuvième et vingtième. Au camp de Fénestrelle, le 13 août 1693. Ennemis repoussés avec perte du fort Sainte-Brigide. Dans la lettre suivante, il marque que ce fort s'est enfin rendu.

40-43. Vingt-unième, vingt-deuxième et vingt-troisième. Au camp de Fénestrelle, le 21 août 1693. Il mande qu'il est bien mortifié que des contretemps fâcheux aient nui aux projets du maréchal. Les trois lettres sont sur le même sujet.

44-45. Vingt-quatrième et vingt-cinquième. Au camp de Fénestrelle, le 1er septembre 1693. Desseins des ennemis. La suivante est sur le même sujet.

46. Vingt-sixième. A Fénestrelle, le 5 juin 1694. Il le félicite sur la grande victoire qu'il vient de remporter.

47. Vingt-septième. A Fénestrelle, le 12 juin 1694. Il aura égard à sa recommandation au sujet de Mons. de Raffelot.

48-49. Vingt-huitième et vingt-neuvième. Au camp de Diblon, le 13 juillet 1694. Il le félicite sur la prise de Gironne. Projet des ennemis. Dans la suivante, il marque qu'il apprend avec joie qu'il n'y a nulle nouvelle de la flotte ennemie. Il finit en lui faisant part des avis qu'il reçoit.

50-51. Trentième et trente-unième. Au camp de Diblon, le 21 août 1694. Au sujet de la flotte des ennemis dont les entreprises ne paraissent regarder que Casal. La suivante est sur les galères d'Espagne.

52. Trente-deuxième. Au camp de Diblon, le 10 septembre 1694. Sur les avis qu'il lui mande avoir reçus de la flotte ennemie.

53. Trente-troisième. Au camp de Diblon, le 22 octobre 1694. Sur les difficultés qui se trouvent pour l'exécution des ordres qu'il a reçus.

54-55. Trente-quatrième et trente-cinquième. A Pignerol, le 17 juin 1695. Il apprend avec peine ses incommodités qui l'empêchent de commander. Dans la suivante, il lui fait son compliment sur la nomination de Mons. de Châlon à l'archevêché de Paris.

56. *Onze lettres de Mons. le maréchal de Boufflers.* — Pages 101 à 125. Lettre première. A Mons, le 21 mai 1694. Il commence sa lettre par des compliments qui prouvent l'amitié qui étoit entre eux; il lui donne des nouvelles de Mons et le prie de lui accuser réception de sa lettre.

57. Deuxième. Au camp de Warens, le 28 juin 1694. Compliments sur la prise de Palamos et sur ce que Mons. le comte de Guiche a été fait brigadier. Il lui donne des nouvelles de ce qui se passe

58. Troisième. Au camp de Warens, le 9 juillet 1694. Compliment sur la prise de Gironne. Il ne se passe rien de considérable de son côté.

59. Quatrième. Au camp d'Olcy, le 18 juillet 1694. —Sur l'accouchement de madame la duchesse de Noailles et sur sa santé. Il lui envoie l'extrait d'une lettre du Roi au sujet du comte de Guiche.

60. Cinquième. Du quartier de Sarastache, le 21 août 1694. Il lui mande la disposition présente des armées.

61. Sixième. Au camp de Courtrai, le 17 septembre 1694. Compliment sur la prise de Castelfollit. La réponse dans la même lettre.

62. Septième. Au camp de Courtrai, le 23 septembre 1694. Il lui mande de l'instruire du succès de sa marche sur Ostalric, et lui fait part des nouvelles de son armée.

63. Huitième. Au camp de Courtrai, le 27 septembre 1694. Compliment sur ce qu'il a obligé les ennemis à lever le siége d'Ostalric. La réponse dans la même lettre.

64. Neuvième. A Lille, le 14 novembre 1694. Sur ce qu'il lui a été impossible de le voir à la cour; sur l'entreprise de Barcelonne et au sujet de madame la maréchale de Boufflers.

65. Dixième. A Lille, le 5 février 1695. Sur le départ du comte de Thiais, pour la Catalogne et sur un secrétaire qu'il lui avoit demandé.

66. Onzième. Au camp de Clare, le 27 juin 1695. Au sujet de sa maladie.

67. *Deux lettres de Mons. de Vauban.* — P. 97 à 100. Première. A Brest, le 20 octobre 1694. Au sujet d'une entreprise dont l'exécution étoit très-difficile.

68. Deuxième. A Alençon, le 14 avril 1695. Il lui demande un éclaircissement, sur le service des officiers généraux de terre et sur ceux de mer.

69. *Lettre de Monsieur le Maréchal d'Humières.* — P. 96. A Maubeuge, le 20 mai 1695. Il mande qu'il n'est pas possible de changer présentement l'état de l'artillerie.

70-71. *Deux lettres de Mons. le Maréchal de Duras.* — P. 126 et 127. A Paris, le 7 avril 1698. Il lui envoie une information touchant une affaire arrivée à un garde de la brigade de Sienne, à Compiègne. — La lettre suivante est sur le même sujet.

72. *Lettre de Mons. le Maréchal de Tessé.* A Meudon, le 2 mai 1698. Il lui recommande Mons. le Président d'Albaret.

73. *Lettre de Mons. le Duc de Béthune.* — P. 130. Le 2 décembre 1695. Il le prie d'envoyer des ordres à Saint-Quentin, pour prévenir les querelles qui pourroient survenir entre le Chevalier de Béthune et Mons. de Caulincourt.

74. *Lettre de Mons. de Broglie.* — P. 132. A Montpellier, le 29 anvier 1696. Au sujet de Mons. Rosel et de sa femme.

75. *Sept lettres de Mons. le Duc de Grammont.* — P. 134 à 150. Première. A Bayonne, le 30 mai 1694. Il lui souhaite un bon succès dans ses entreprises.

76. Deuxième. A Bayonne, le 13 juin 1694. Il le félicite de la bataille qu'il a gagnée, et lui fait part de ses vues sur le royaume d'Espagne.

77. Troisième. A Bayonne, le 23 juin 1694. Il le félicite sur la rapidité de ses conquêtes, et lui fait part des avis qu'il a reçus de Saint-Sébastien. — Les réponses sont avec cette lettre.

78. Quatrième. A Saint-Jean-de-Luz, le 4 juillet 1694. Au sujet de la charge de Lieutenant de Roi du Béarn, qu'il ne veut point laisser sortir de sa maison.

79. Cinquième. A Bayonne, le 11 juillet 1694. Au sujet du siége de Gironne, et il lui fait part des avis qu'il reçoit.

80. Sixième. A Bayonne, le 4 août 1694. Sur la prise d'Ostalric et de Gironne. Il lui donne des avis.

81. Septième. A Bayonne, le 27 octobre 1694. Sur l'entreprise de Barcelonne, qui est suspendue.

82-83. *Douze lettres de Mons. le Comte d'Estrées.* — P. 151 à 176. Première et deuxième. A bord du *Royal-Louis*, le 17 mai. Cette lettre ne roule que sur des compliments. — La seconde est datée du 17 mai 1693, de la rade de Roses. Il lui marque qu'il attend ses ordres.

84-85. Troisième et quatrième. A bord du *Royal-Louis*, le 22 mai 1693, par la hauteur de Blancs. — Cette lettre et la suivante datée du 29 mai, à la baie des Roses, ne parlent que de sa fidélité à exécuter ses ordres.

86-87. Cinquième et sixième. A bord du *Royal-Louis*, le 31 mai 1693. Il mande qu'il est bien fâché de n'avoir pu aller le joindre à cause du mauvais temps ; dans la suivante du 2 juin, il parle des succès de l'ouverture de la tranchée.

88-89. Septième et Huitième. A bord du *Royal-Louis*, 2 juin 1693.

Il mande qu'il n'y a rien de sa faute, si les munitions n'ont pas été débarquées assez tôt ; dans la suivante du 3 juin, il le félicite sur la paix d'Heidelberg.

90-91. Neuvième et dixième. A bord du *Royal-Louis*, le 3 juin 1693. Au sujet du débarquement des mortiers et des munitions. Dans la suivante du 4 juin, il marque qu'il est bien fâché que les munitions qu'il demande ne soient pas débarquées, et il le prie de donner ses ordres pour que le débarquement se fasse plus vite.

92-93. Onzième et douzième. A bord du *Royal-Louis*, le 5 juin 1693. Il mande que toutes ses chaloupes sont occupées à débarquer des munitions. Dans la suivante du 6 juin, il le félicite de ses succès.

94. *Six lettres de Monsieur de Wignacourt, grand maître de l'Ordre de Malte.* — P. 177 à 185. Première. Copie de sa lettre au Roi, pour le remercier de son élévation.

95. Deuxième. A Malte, le 3 septembre 1690. Il apprend à Mons. le Maréchal son neveu, son élection et lui recommande Mons. de Fontenilles.

96. Troisième. Lettre sans date, par laquelle il lui mande qu'il a reçu une notification pénible, ayant été obligé par le Roi de donner à Mons. de Bethomas la commanderie de Feuillées.

97. Quatrième. A Malthe, mars 1691. Il lui recommande le sieur de Vuibrac et toute sa famille.

98. Cinquième. A Malthe, le 2 mars 1694. Son chagrin sur la mort de madame de Lavardin.

99. Sixième. A Malthe, 25 septembre 1694. Il lui recommande le commandeur Dom George de Poderfile.

100 à 108. *Quatre lettres de Mons. le Prince de Monaco.* — P. 187 à 194. Lettres toutes de compliments.

109-110. *Deux lettres de Mons. et madame la Duchesse de Beauvilliers.* — P. 196 à 205. L'une est pour madame la Maréchale, et

l'autre pour le Maréchal ; toutes deux affectueuses et de compliments.

111-112. Deux lettres de Mons. le Duc de Beauvilliers à Mons. le Maréchal. Au sujet du voyage des Princes.

113-114. *Trois lettres de Mons. de Coigny.* — P. 206 à 209. A Carentan, le 26 décembre. — Il mande qu'il met ordre à ses affaires pour pouvoir servir sous lui en Catalogne. Dans la suivante, datée du 28 décembre, il le prie de le proposer pour la lieutenance de Roi, en Bresse.

115. Au camp de Servia, le 30 juin 1697. Il prend part à sa maladie ; il le tranquillise sur les discours que tiennent ses ennemis. Il lui parle ensuite des avis qu'il a donnés à Mons. le comte d'Agen, qui lui a promis de les suivre.

116. *Lettre de Mons. de Laparra.* — P. 210 à 214. A Paris, 14 juillet 1694. Il lui fait le détail de la façon dont il s'est acquitté de sa commission auprès du Roi, à l'occasion de la prise de Gironne.

117-120. *Trois lettres de Mons. de Villadarias et Mons. le marquis Castanaga.* — P. 215 à 220. Du camp de la Roque, 14 juin 1694. Lettres entièrement de compliments : quelques mots sur l'échange des prisonniers.

121. *Lettre de Mons. Dumartin.* — P. 223 à 224. A Roses, le 15 avril 1695. Il lui mande qu'il lui envoie les avis qu'il a reçus de Cadix.

122. *Lettres de Mons. le marquis de Louvois.* — (Ces deux lettres manquoient au recueil.) A Versailles, 18 juillet 1690. Au sujet de Mons. de Longlerie, qui en avoit très-mal usé avec Mons. le Maréchal. La suivante étoit sur le même sujet.

123. *Lettre du Grand Duc de Toscane.* — P. 225 à 226. A Florence, 15 septembre 1695. Il lui mande qu'il fera ses efforts pour lui rendre le service qu'il lui demande, au sujet de la nomination de Mons. de Châlons.

Tome VI *bis*. — *Lettres à Mons. le maréchal de Noailles* (**Anne-Jules**), *au sujet de la nomination de Mons. l'evêque de Châlons, son frère, à l'archevêché de Paris, par les personnages dont les noms suivent* :

1. Le duc de Vendôme.
2. Le maréchal de Joyeuse.
3. Le maréchal de Tourville.
4. Le prince de Monaco.
5. Le duc de Grammont.
6. La marquise de Béthune.
7. Le duc d'Humières.
8. De Serignan.
9. Le prince d'Elbeuf.
10. Le duc de Chevreuse.
11. Le duc de Roquelaure
12. Le duc d'Aumont.
13. Le duc de Montmorency-Luxembourg.
14. Le duc de Montmorency.
15. Le cardinal de Vendôme.
16. Le cardinal de Bonzy, avec une lettre adressée au même.
17. Le cardinàl de Furstemberg.
18. Le cardinal Janson.
19. Le cardinal Millens.
20. Le cardinal d'Estrées.
21. L'archevêque d'Alby (Charles Legoux de la Berchère).
22. L'archevesque de Tours (Mathieu Isoré d'Hervaut).
23. L'archevesque d'Aix (Daniel de Cosnac).
24. L'archevesque d'Arles (J.-B. Adhémar de Monteil de Grignan).
25. L'archevesque d'Auch (Armand-Anne Tristan de la Baume de Suze).
26. L'archevêque de Vienne.
27. L'évesque de Nîmes (Esprit Fléchier).

28. L'évesque du Puy (Armand de Béthune).
29. L'évesque de Nérolli (Gualterio).
30. L'évesque de Laon (De Clermont de Châle de Roussillon).
31. L'évesque d'Alais (Fr. Chevalier de Saulx).
32. L'évesque de Chartres (Paul Godet Desmarais).
33. L'évêque de Saint-Pons (De Percin de Montgaillard).
34. L'évêque de Pamiers (J.-B. de Vertamont).
35. L'évêque de Rieux (Ant.-François de Bertier).
36. L'évêque de Meaux (B. Bossuet).
37. L'évêque de Gap (Ch. Benigne Hervé).
38. L'évêque de Mende (Fr.-Placide de Baudry).
39. L'évêque de Périgueux (Daniel de Francheville).
40. L'évêque de Béziers (De Rotundis de Biscarras).
41. L'évêque de Toul (de Thiard de Bissy).
42. L'abbé de Fleury.
43. L'abbé de Polignac.
44. L'abbé de la Trémoille-Noirmoutier.
45. Le cardinal de la Trémoille.
46. Monlairier, comte de Lion.
47. Le Père Jougla, jésuite.
48. Le Père Bourdaloue.
49. Le Père de La Chaise.
50. Le Père Deleutre.
51. De Harlay, premier président.
52. D'Argenson.
53. Pitons.
54. De Vaudemont.
55. Du Charmel.
56. De Valincour.
57. De Carcassonne (Adhémar de Monteil de Grignan).
58. De Rochepierre.
59. Bouchu.
60. La duchesse de la Vallière.

61. De Montespan.

62. De Matignon. Seignelay, et réponse du Maréchal.

63. De Scudéry.

La lettre de madame de Scudéri et celle de madame de la Vallière, se trouvent imprimées dans le *Cabinet historique*, t. XVII, p. 175 et 172, et dans les *Manuscrits du Louvre*, p. 125 et 128.

64. Lettres de La Haye (Affaires d'Espagne).

65. Autres lettres non signées sur les affaires d'Espagne.

TOME VII. — 1. Projet de lettre et mémoire fait par ordre du Roi Louis XIV et remis par M. Daguesseau, conseiller d'État, père du chevalier, concernant les religionnaires. 7 janvier 1699. — P. 1.

2. Projet d'un édit du Roi concernant les nouveaux convertis et d'un règlement des évêques sur leurs mariages et sur les baptêmes de leurs enfants. — P. 16.

3. Mémoire qui doit être joint au projet d'un édit du Roi portant abolition pour ceux qui sont contrevenus aux édits concernant la religion réformée, par l'abbé Caveyrac. — P. 31.

4. Inconvénients de la permission que le Roi accorderoit aux protestants de célébrer leurs mariages devant les magistrats et dans une forme purement civile. — P. 75.

5. Discours que j'adresse à mes enfants sur la vie et la mort, le caractère et les mœurs de mon père : par le chancelier Daguesseau.

Nota. — Une nouvelle pagination commence avec cette dernière pièce et continue jusqu'à la fin du volume. — P. 282.

Tome VIII. — *Noms des cardinaux créés depuis le mois d'avril 1653 jusqu'au 12 décembre 1699 et dont les lettres se trouvent dans ce recueil.*

1384. Le cardinal Acciaïoli.

1653. Le cardinal Benedetto Panfily.
— Le cardinal Carlo Barbarino.

1669. Le cardinal Nicolo Acciaïoli.
— Le cardinal Ludovico Portocarero.
— Le cardinal Emmanuel Teodosio di Buglione.

1670. Le cardinal Gasparo Carpegna.

1671. Le cardinal Cesare d'Estrées.

1672. Le cardinal Fra Vincenso Maria Orsini.
— Le cardinal Pietro Bonzi.

1673. Le cardinal Francesco Nerty Fiorentino.

1675. Le cardinal Galeazzo Marescotti.
— Le cardinal Fabrizio Spada Romano.

1681. Le cardinal Urbano Sacchettti.
— Le cardinal de Bonvisi.
— Le cardinal Gio Battista Spinola.
— Le cardinal Savo Mellini.

1682. Le cardinal Ratzicywuskim.

1686. Le cardinal Stefano Camus.
— Le cardinal Leopoldo Kolonitz.
— Le cardinal Marc-Antonio Barbarigo.
— Le cardinal Marcello Durazzi.
— Le cardinal Francesco Maria Medici.
— Le cardinal Fulvio Astally.
— Le cardinal Leandro Colloredo.
— Le cardinal Guglielmo de Furstemberg.
— Le cardinal Pietro Salazar.
— Le cardinal Pier Matteo Petrucci.

1688. Le cardinal Giovanni Francesco Negroni.

1689. Le cardinal Pietro Ottobono.

1690. Le cardinal Francesco-Giudice Napolitano.
— Le cardinal Gio-Battista Rubino Venetiano.
— Le cardinal Tussano de Giansone di Forbin.
— Le cardinal Ferdinando d'Adda Milaneze.
— Le cardinal Giacomo Cantelini.
— Le cardinal Bandino Pontialici Fiorentino.
— Le cardinal Gio-Francesco Albani.
— Le cardinal Luigi Omodei.
— Le cardinal Giuseppe Renato Imperiale.
— Le cardinal Gio Battista Costaguti.
— Le cardinal Loranzo Altieri.
— Le cardinal Francesco Barberini.

1695. Le cardinal Gioseppe Sacripante.
— Le cardinal Morigia.
— Le cardinal Tonara.
— Le cardinal Enrigo della Grame d'Arquyer.
— Le cardinal Gio Battista Spinola, *alias* S. Cesare.
— Le cardinal Enrico Noris.
— Le cardinal Raggeo Luigi del Verme.
— Le cardinal Baldessare Cenei.
— Le cardinal Fra Tomosio Mons. Ferrari.
— Le cardinal Giacomo Boncompagni.
— Le cardinal Giacomo Antonio Morigia.

1697. Le cardinal Souza.
— Le cardinal Cornoro
— Le cardinal Coislin.

Le cardinal Santa Croce.
Le cardinal Speretti.
Le cardinal Delphino.
Le cardinal Rodolowick.
Le cardinal Gabrieli.
Le cardinal d'Oste.
Le cardinal Archinto.
Le cardinal Fabritio Paulucci.

Tome IX. — Les lettres qui composent ce volume, la plupart à l'adresse du cardinal de Noailles, sont relatives à l'ordonnance donnée par ce prélat en 1696, sur les matières de la grâce — et sa censure du livre intitulé : *De la prédestination et de la grâce*. En voici le détail, puis l'analyse telle que nous la fournit le manuscrit.

1. Lettre du cardinal d'Aguirre, *en italien*. — De Rome, 2 octobre 1696.

Il remercie M. de Noailles, archevêque de Paris, de lui avoir écrit, et lui témoigne très-affectueusement le désir qu'il a de former avec lui un commerce de lettres. Il dit que son ordonnance contient la plus saine doctrine sur les matières de la grâce et la plus conforme aux Pères et aux conciles, et qu'il ressent la joie la plus vive de voir la véritable discipline ecclésiastique si bien établie dans toute la France, qu'il désire qu'elle se répande de même dans tout le monde catholique pour y détruire les nouvelles opinions qui ont causé tant de préjudice à la foi.

2. Lettre du cardinal Henri de Noris, *en latin*. – De Rome, 2 octobre 1696.

Cette lettre paroît avoir été écrite à Mons. Bossuet, et elle mériteroit d'être imprimée en caractères d'or. — Le style en est coulant; la latinité élégante; on y voit à découvert une belle âme dans un homme très-savant. Il commence par remercier Mons. Bossuet, à qui il dit les choses les plus flatteuses, de lui avoir envoyé l'ordonnance de Mons. l'archevêque de Paris de la part de ce prélat même; il dit qu'elle a été lue et admirée dans une assemblée très-nombreuse de cardinaux. Il parle ensuite des propositions de Jansenius, et dit que l'Eglise a décidé le fait et le droit; il appelle Mons. Arnaud un homme entêté; il le prie enfin de faire des compliments à Mons. l'archevêque de Paris de sa part, et de l'assurer qu'il désire beaucoup de mériter son amitié.

3. Lettre latine de Mons. le cardinal Casanate à Mons. Bossuet. — De Rome, 2 octobre 1696. — Page 4.

Il le remercie de lui avoir envoyé l'ordonnance de Mons. l'archevêque de Paris, et il fait le plus grand éloge de l'ouvrage et de l'auteur.

4. De Rome, 9 octobre 1696. — Pape 5.

Copie d'une lettre écrite par un françois qui étoit alors à Rome, mais on ne trouve ni son nom, ni celui de la personne

à qui elle étoit adressée. On y voit combien l'ordonnance avoit été approuvée à Rome; elle avoit été traduite en italien pour le pape qui, en parlant de Mons. l'archevêque de Paris, s'étoit servi du terme de Saint. On la traduisoit en latin. Il annonce que la congrégation du *Saint* Office écrivoit à Mons. l'archevêque de Paris une lettre de congratulation, et que le pape devoit lui adresser un bref plein de louanges. Il dit enfin que, si l'on suit cette ordonnance, on ne chicanera plus sur le fait et sur le droit.

5. De Rome, 9 octobre 1696. — Page 7.

Cette lettre, dont on n'a qu'une copie, contient à peu près les mêmes choses que la précédente, et paroît avoir été écrite par la même personne. S'il est vrai que Mons. Viran, à qui on donne celle-ci, en soit l'auteur, il l'est aussi de l'autre.

6. De Rome, 10 novembre 1696. — Page. 9.

Cette lettre est en italien : c'est une réponse faite à un prince par quelqu'un qui étoit fort lié avec le cardinal Novis. L'auteur fait le détail de ce que cette éminence avoit dit sur l'ordonnance. Il dit qu'il s'étoit d'abord répandu un bruit à Rome qui avoit beaucoup alarmé les jésuites, à qui on avoit dit qu'elle portoit les plus rudes coups à leur doctrine; mais qu'après l'avoir lue, ils avoient avoué que, quoiqu'elle ne fût pas favorable à leurs opinions, elle ne contenoit cependant rien que de très-bon, et qu'en particulier le père Antoine Baldegiani l'avoit assuré qu'il la souscriroit de tout son cœur, non-seulement parce qu'il pouvoit aisément la concilier avec leurs systèmes, mais parce qu'on pouvoit très-utilement l'employer contre le jansénisme et ses partisans.

7. Copie d'une lettre écrite à Mons. l'archevêque de Paris, sans date et sans signature, en trois feuilles. C'est en quelque façon le précis de l'ordonnance; elle contient le portrait des deux partis qui paroît avoir été fait sans partialité et dans un esprit de paix et de conciliation. — Page 11.

8. Diverses autres sur la même ordonnance qui ne contiennent que des compliments et des éloges.

9. De Mons. de Lamoignon, à Basville, 6 septembre 1696.

10. De Mons. Jossement, à Chartres, 14 septembre. — Page 17.

11. De Mons. d'Argenson, à Argenson, en Touraine, 2 octobre.— Page 19.

12. De Mons. le cardinal Lecamus à un de ses amis, à Grenoble, le 14 octobre. — Page 20.

13. De Mons. l'évêque de Mirepoix (Pierre de la Broue), 29 octobre. — Page 21.

14. De Mons. Bossuet, à Meaux, 1er novembre 1696. — Page 23.

15 et 16. Plus deux lettres sur une instruction pastorale donnée par Mons. l'archevêque de Paris, contre le quiétisme, l'une datée de Grenoble, le 10 décembre 1697, de Mons. le cardinal Le Camus; l'autre de Mons. Fléchier, évêque de Nîmes, datée de Montpellier, le 12 décembre 1697, adressée à Mons. Pirot. — Pages 25 et 26.

17 et 19. Deux lettres de Mons. Bossuet à Monsieur l'archevêque de Paris, relatives à des observations qu'il devoit envoyer à Mons. l'archevêque de Paris. — Pages 27, 28 et 29.

20. De Chartres, 18 août. — Page 38.

Lettre de compliment de Mons. l'évêque de Chartres, (Paul Godet Desmarais), à Mons. l'archevêque de Paris, lorsqu'il fut nommé cardinal.

21. Lettre de l'empereur Léopold Ier, du 11 septembre 1700. — Page 38 *bis*.

22. Lettre de l'empereur, 9 octobre 1700 (Léopold Ier).

23. Lettre du roi de Pologne, 1700 (Frédéric Auguste II).

24. Lettre de l'impératrice, 5 janvier 1701 (Eléonore-Madeleine-Thérèse).

25. Lettre du doge de Venise, 28 août, ind. 8° (Louis Moncénigo).

26. Du roi de Portugal, janvier 1701.

27. De la reine d'Espagne, 22 janvier 1702.

28. Du roi d'Espagne, 22 janvier 1702.

29. Du roi d'Espagne, 28 décembre 1708.

30. Du roi d'Espagne, 28 décembre 1708.

31. De la reine d'Espagne, 28 décembre 1708.

Les lettres 26 à 31 manquent au Recueil.

32. Lettres du roi et de la reine d'Espagne, 6 janvier 1710.

33. Lettre signée Passionei, écrite du Conclave, le 28 septembre 1700.

34. Lettre de Mons. le duc de Bourgogne, du 5 octobre 1708. Manque.

35. Lettre de Mons. le cardinal de Bouillon, d'Orléans, 9 janvier 1710. — Page 40.

Au sujet des représentations qu'un religieux de Cluni avoit faites auprès de Mons. le cardinal de Noailles pour obtenir le maintien de l'étroite observance.

36. Lettre de Mons. Pyrot, de Paris, Cloître, 15 février 1711. — Page. 42.

Au sujet d'un livre de théologie qui avoit été dénoncé comme contenant des propositions erronées sur les matières de la grâce.

37, 38, 39. Trois lettres sans date et sans signature qui paroissent avoir été écrites en 1714, et qui font l'éloge de la conduite que Mons. le cardinal de Noailles tenoit alors, et témoignent combien elle étoit approuvée même par ses ennemis. — Page 43 à 46.

40. Lettre de madame la princesse de Conti, douairière, à madame la marquise de la Vallière. — Page 49.

Elle lui apprend les bonnes intentions de Mons. le cardinal de Polignac pour Mons. le cardinal de Noailles, pour combattre les bruits qui avoient couru, que ces deux éminences étoient brouillées, et que Mons. le cardinal de Polignac se plaignoit que Mons. le cardinal de Noailles lui eût manque de parole. Il est très-vraisemblable que cette lettre a été écrite en 1714.

Cette lettre a été publiée dans le *Cabinet historique*, t. XVII, p. 178, et dans les *Manuscrits du Louvre*.

41, 42, 43. Trois lettres allégoriques et relatives aux affaires du temps, datées du mois de septembre 1713. — P. 51 à 55.

Lettres de Mons. l'évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, à Mons. de Noailles.

44. De Fréjus, 30 janvier 1712. — Page 56.

Mons. de Fréjus se justifie sur le reproche qu'il paroît que Mons. le cardinal de Noailles lui avoit fait d'avoir publié qu'il avoit envoyé des remarques à Son Em. sur le P. Quesnel. Il assure, avec serment, qu'il ne l'a écrit ni directement ni indirectement à personne, encore moins à Mons. de Beauvilliers, avec qui il n'étoit point en correspondance depuis plus de dix ans; il avoue néanmoins être convenu de l'envoi des remarques en répondant à Mons. le cardinal d'Estrées et à Mons. l'ancien évêque de Troyes qui lui avoient écrit sur ce sujet, et qu'il ne l'avoit fait que parce qu'il regardoit le premier comme un ami de Son Eminence, et qu'à l'égard du second ils étoient dans un commerce suivi de lettres, qu'alors même la chose étoit déjà divulguée Il donne à entendre bien clairement que c'est Mons. de Vintimille, archevêque d'Aix, à qui il avoit adressé le paquet qui contenoit ses remarques pour le faire passer à Son Eminence, qui avoit commis cette indiscrétion. Il accuse même ce prélat de s'en être defendu avec peu de sincérité. Enfin il accompagne sa justification, dont le ton est fort humble, des plus grandes protestations de respect, de reconnoissance et d'inclination. Il ajoute qu'il ne désire rien et qu'il n'a point d'ambition: puis, dans une apostille, il se récrie contre les mauvaises voies qu'on prenoit pour chagriner Son Eminence, et l'assure qu'il n'y a point d'honnête homme qui n'en soit indigné.

45. De Fréjus, 3 novembre. — Page 60.

Lettre de compliment sur la guérison de Mons. le comte de Noailles qui avoit été blessé. Il fait part à Son Eminence des nouvelles que Mons. l'abbé de Janson lui a données en arrivant de Rome, et en particulier de la vénération du Pape et de tout Rome pour Son Eminence. Il lui marque qu'il attend le passage du roi d'Espagne pour le loger chez lui; il fait l'éloge de Mons. le cardinal d'Estrées et le préfère aux autres ministres; il finit par de très-humbles et très-respectueuses protestations de reconnoissance. — Page 60.

46. De Fréjus, 4 mai 1714.

Il répond à une lettre de Son Eminence, datée du 8 avril, à laquelle il n'avoit pu répondre plus tôt à cause de son synode et de trois accès de fièvre. Il exalte la droiture de cœur de Son Eminence à qui il donne des conseils sur la conduite qu'elle doit

tenir dans les disputes du temps. Un évêque, dit-il, ne doit prendre aucun parti dans les opinions qui divisent les écoles; il doit parler comme juge et non comme théologien; il conseille à Son Eminence de se contenter dans l'instruction qu'elle avoit résolu de donner, d'y exposer la doctrine catholique et décidée pour la garantir de toute censure. Il approuve l'instruction des quarante, parce qu'elle met à couvert tous les points qui auroient pu souffrir quelque atteinte par la condamnation de certaines propositions. Il lui semble que nos libertés ont été blessées par la manière de l'acceptation, mais il croit aussi qu'il ne faut pas dire durement au pape qu'on ne le regarde pas comme infaillible, et que ses décisions doivent être reçues par l'Eglise pour avoir force de lois. Jugement modéré qu'il porte sur le livre et les propositions du Père Quesnel. Il espère que Son Eminence, ne l'ayant approuvé que sur la foi de son prédécesseur, elle le condamnera pour donner la paix à l'Eglise. Il est affligé de voir le pape et le roi mécontents de Son Eminence, et dit qu'il donneroit de son sang pour la tirer de cet état.

47. Sans date. — Page 66.

Eloge très-étendu de la censure faite par Son Eminence de la traduction de M. Simon. Il se loue du Parlement de Florence, et se plaint de son métropolitain. Il promet de condamner le livre de Mons. Simon s'il paroît dans son diocèse, mais il ajoute que le Nouveau Testament et les Ecritures ne sont pas ordinairement entre les mains des ecclésiastiques. Il parle du prieuré de Pignan dont les jésuites poursuivoient l'union et puis, par un à-propos, il dit que le Père Lachaise a écrit une lettre-circulaire à presque tous les évêques et qu'il y a répondu sans entrer dans le fond de la question. Il remercie Son Eminence d'avoir écrit à Rome au sujet des résignations des cures, et marque qu'il écrira suivant ses avis à Mons. le cardinal Lecamus. Il promet de ne point donner d'emploi au Père Arnaud, suivant les ordres de Son Eminence.

48. De Montpellier, 27 août 1714. — Page 68.

Cette lettre n'est point adressée à Mons. le cardinal de Noailles. Mons. l'évêque de Fréjus envoie à la personne à qui elle est écrite, un exemplaire de son mandement dont il parle avec modestie; il déclare qu'il n'a songé qu'à ne point prendre de parti. Il répond au reproche qu'on lui avoit fait d'avoir attaqué trop vivement les jansénistes et se sert de cet argument : ceux qui le sont ne méritent aucun égard et ceux qui ne le sont pas ne doivent pas se plaindre. Il dit que c'est par pure calomnie qu'on lui a imputé d'avoir voulu designer Mons. le cardinal de Noailles. Il pretend au contraire avoir justifié cette Eminence, en parlant des grands saints qui avoient été dans le même cas que lui.

Tome X. — 1. Lettre de Mons. le duc d'Antin à Mons. le cardinal de Noailles. — 2 septembre 1711. — Page 1.

Mons. le duc dit à Mons. le cardinal que la manière dont le roi a reçu les témoignages d'attachement, de respect et de soumission de Son Eminence, prouve que son cœur n'étoit point changé, et que Sa Majesté ne demandoit pas mieux que de n'avoir point à se plaindre de lui ; que le dépôt qu'il lui avoit confié a été remis à Sa Majesté qui en a été contente et a donné l'ordre de lui mander de sa part qu'elle n'en feroit aucun usage, si Son Eminence n'avoit de nouveau à se plaindre; finalement qu'il falloit chercher la paix nécessaire à l'Eglise, sans laquelle Dieu ne sauroit être servi.

2. Lettre de Mons. le cardinal à Mons. le duc d'Antin. — 4 septembre.

Au sujet de la continuation des pouvoirs aux jésuites avec les raisons qu'il a de ne pas les leur rendre. (Mons. le cardinal avoit été longtemps le chef du parti janséniste). — Page 3.

3. Articles d'un acte demandé aux jésuites par Son Eminence, au mois de novembre 1711, portant un désaveu formel de ce qu'ils ont pu dire et répandre en public contre Son Eminence. — Page 5.

4. Lettre de Mons. le cardinal de Noailles à Mons. le cardinal de la Trémoille. — 25 mars 1715.

Il ne peut approuver le projet du bref qu'on lui a présenté où, sous quelques phrases de douceur, il ne voit que des sentiments très-durs et désobligeants.

5. Autre lettre de Mons. Voysin à Mons. le cardinal de Noailles.— De Versailles, le 25 avril. — Page 10.

Il lui envoie deux lettres venues de Rome pour lui dans son paquet; l'une à Mons. le cardinal de la Trémoille, et l'autre de Mons. Philipold, concernant l'accommodement.

6. Lettre de Mons. le cardinal de Noailles à Mons. le duc d'Orléans. — Du 14 juillet 1717. — Page 16.

La lettre que S. A. R. a écrite aux évêques acceptant, l'oblige de reprendre toutes ses paroles et de publier son appel incessamment.

7. Lettre de Mons. le cardinal à Mons. l'évêque de Chartres. — 20 octobre. — Page 19.

Il lui accuse réception de la sienne, et lui marque qu'il n'est plus permis d'écrire sur les matières du temps; le silence ayant été ordonné par une déclaration du roi.

8 et 9. 4 et 5 mai 1718. — Pages 20 et 21.

Deux lettres de Mons. le duc de Saint-Simon à Mons. le cardinal, sur le retour de Mons. Petitpied.

10. Lettre de Mons. le cardinal à Mons. le duc d'Orléans du 12 octobre. — Page 22.

Concernant les ordres envoyés pour faire garder le silence sur ce qui regarde la constitution. — Sa surprise à cet égard, d'autant plus que l'on attaque dans cette malheureuse affaire les libertés de l'Eglise gallicane.

11. Lettre de Mons. le cardinal à S. A. R. — Du 12 novembre 1720. — Page 24.

Il prie S. A. R. de remettre la déclaration au Parlement le jour qu'elle recevra son mandement, et d'employer l'autorité du roi pour son observation, etc.

12. Première lettre du Régent au cardinal. — Page 25.

13. Deuxième lettre de S. A. R. (le Régent) à Mons. le cardinal de Noailles. — Page 26.

Il le prie de lui envoyer les huit articles dont Son Eminence est convenue avec Mons. le cardinal de Rohan.

14. Troisième lettre de Mons. le duc d'Orléans à Mons. le cardinal. — Page. 27.

Au sujet d'une conférence que Son Eminence doit avoir avec MM. les évêques et pour laquelle Mons. le cardinal de Rohan est tout prêt.

15. Lettre du cardinal Gualterio à Mons. le cardinal de Noailles.— De Rome, le 2 août 1721. — Page 28.

Beaucoup de compliments. Il dit la manière dont le cardinal de Rohan pense sur son compte.—Caractère du pape et sa conduite.

l'occasion de son mandement dont les jésuites ne sont même pas informés; aussi mal à propos cherche-t on à alarmer Son Eminence, et a lui donner des soupçons pour le faire changer de dessein.

24 et 25. Deux autres lettres de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. le cardinal de Noailles. — 1er et 2 mai. — Pages 46 et 47.

Témoignages d'amitié de la part de Mons. le cardinal de Fleury pour Mons. le cardinal de Noailles. Désir bien sincère qu'il auroit que Son Eminence voulût concourir à la paix de l'Eglise, après que Dieu veut bien la faire espérer au royaume.

26. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. le cardinal de Noailles. — Du 30 juillet. — Page 49.

Il engage Son Eminence à ne pas consentir la résignation que vent faire le curé de Saint-Jacques du Haut Pas, de sa cure, en favour du sieur Beins, dont les sentiments sont équivoques.

27. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. le cardinal de Noailles. — Du 24 août.

Il lui mande que la censure, faite par quelques évêques du livre du Père Lecourayer, ne paroitra qu'après celle de Son Eminence.

28. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. le cardinal de de Noailles. — 29 octobre.

Il sait que le Père Térasson, les sieurs Boyer et Molinier, ci-devant de l'Oratoire, et les sieurs Bazin, Beins ci-devant curés de Compiègne, se disposent à parler cet Avant, dans leurs sermons, en faveur de Mons. l'évêque de Senez, et contre le concile d'Embrun, résolution qu'on ne pourroit regarder que comme une sédition plus propre a echauffer les esprits qu'à convertir les cœurs; ce qui l'engage à prier Son Eminence de leur défendre de parler de ces sortes de matières.

29, 30, 31. 12 novembre, 12 et 22 décembre.

Trois autres lettres de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. le cardinal de Noailles.

32. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. le cardinal de Noailles. — Du 22 décembre.

Il lui marque la reconnoissance avec laquelle il a reçu l'instruction que Son Eminence vient de donner au public au sujet des livres du Père Le Courayer. — Nécessité que ce religieux donne, sans différer, une rétractation de ses erreurs.

33. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. le cardinal de Noailles. — Du 14 janvier.

L'intention du roi est de l'aider de son autorité pour punir le sieur Montigny, prédicateur, pour avoir, contre les ordres de Son Eminence, prêché deux sermons dont il joint ici un extrait.

34. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. le cardinal de Noailles. — Du 21 janvier.

Il le prie d'interdire de la prédication les sieurs Montigny, Boyer et Bazin pour les excès auxquels ils se sont portés dans la chaire. — Détail sur ce sujet.

35. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. le cardinal de Noailles. — Du 13 mars.

Il lui demande justice des excès commis en chaire par le Père Terrasson.

36. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 12 avril.

Il lui marque la joie que lui a causée le projet de mandement que Son Eminence lui a envoyé, dont le secret sera gardé fidèlement. Il ajoute que, si cette affaire eut été plus tôt arrangée, Son Eminence n'auroit peut-être pas signé la lettre des douze évêques. Incident que Mons. le cardinal de Fleury craint d'avoir aggravé. Préventions du pape contre lesquelles il se propose de travailler sérieusement.

37. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 23 mai.

Mons. le cardinal de Fleury complimente Son Eminence sur ce qu'elle vient de faire; il ajoute que quand elle ne consultera que son bon cœur, tout pourra aller à souhait. Il vient d'en écrire à Rome, où la lettre des douze évêques avoit fait un fort mauvais effet.

38. Lettre du Père Graveson à Mons. le cardinal de Fleury. — De Rome, 17 juin.

Il fait savoir à Mons. le cardinal le plaisir qu'a fait à Rome sa révocation. — Nécessité pour Son Eminence d'écrire au pape pour annoncer son acceptation de la constitution; seul moyen de faire cesser toutes les divisions de l'Eglise.

9. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 3 juillet.

Suite des indispositions où étoit le pape contre Son Eminence, à l'occasion de la lettre des douze évêques au roi. Il assure que la lettre qu'elle a signée avec sept autres prélats a calmé la cour de Rome. Ses soins pour maintenir les bonnes dispositions à son égard.

40. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 7 juillet.

Il prie Mons. le cardinal de Noailles de lui indiquer un jour qui lui sera le plus commode pour qu'il puisse se rendre à l'archevêché.

41. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 7 juillet.

Il marque à Son Eminence sa joie sur sa réunion au Saint-Siège. Enfin on va tout disposer pour envoyer à Rome un courrier, dès que Son Eminence aura écrit au pape.

42. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 20 juillet.

Joie de Mons. le cardinal de Fleury de tout ce que Son Eminence vient de faire. Satisfaction du roi à cette occasion.

43. Lettre autographe de Mons. Daguesseau à Mons. le cardinal.

Même sujet que la lettre ci-dessus.

44. Lettre du cardinal de Fleury au cardinal de Noailles. — Du 29 juillet.

45. Lettre de Mons. le cardinal de Noailles à Mons. le cardinal de Fleury. — Du 29 juillet.

A l'occasion de la dernière couche de la reine, et de la naissance d'un dauphin.

46. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. le cardinal de Noailles. — Du 17 août.

Il ne laissera pas ignorer au roi ses pieuses réflexions sur la naissance d'un dauphin.

47. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 22 août.

On lui porte toujours des plaintes sur un grand nombre de prêtres et de curés de Paris qui mériteroient punition pour leurs excès : il aime mieux cependant dissimuler, dans la crainte de faire de la peine à Son Eminence.

48 et 49. Deux autres lettres de M. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 24 août et du 5 septembre.

50. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 14 septembre.

Le roi ordonne que, pour le curé de Saint-Germain-le-Vieux qui vient de vaquer, on ne jette les yeux que sur quelque sujet pacifique et modéré.

51. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 16 septembre.

Il annonce à Son Eminence le deuil que prend le roi pour le duc d'Yorck, et mardi au plus tard pour la reine de Sardaigne, pour laquelle l'intention de Sa Majesté est qu'on fasse un service à Notre-Dame. (Manque.)

52. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 11 septembre.

Raisons d'incommodité qui empêchent la reine de se rendre à Paris.

53. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — 5 octobre.

Bannières, arrivé de Rome, a apporté toutes les dépêches que l'on n'a pu déchiffrer encore, mais par lesquelles on voit cependant que le bref est changé et conçu en termes beaucoup plus tendres. Il ajoute qu'aussitôt qu'il sera instruit de tout ce dont il s'agit, il se rendra à Paris pour communiquer le tout à Son Eminence.

54. Lettre de Mons. Daguesseau à Mons. le cardinal de Noailles. 9 octobre.

Il le complimente sur la situation où il se trouve actuellement par suite de sa réconciliation avec le Saint-Siége et de la paix dans l'Eglise qui doit en être une suite immanquable.

55. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 13 novembre.

Le roi lui sait gré de ses bonnes dispositions. Sa Majesté est dans l'impatience de voir terminer cette affaire, et désire veritablement le témoigner à Son Eminence. Assurance que lui donne Mons. le cardinal de Fleury de toute la protection de Sa Majesté et de la persuasion où elle est qu'elle se tiendra en garde contre tous ceux qui ne cherchent qu'à l'ébranler.

56. Lettre de Mons. de Chauvelin à Mons. de Noailles. — Du 15 octobre.

Même sujet que la précédente.

57. Lettre du cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 19 octobre.

Il vient de s'assembler avec Mons. le cardinal de Rohan, Mons. le chancelier et Mons. le garde des sceaux, et qu'ils ont examiné qu'eu égard aux circonstances du temps, il convenoit de publier le mandement que Son Eminence a signé le 11 de ce mois. Mons. le cardinal de Fleury fait ensuite des réflexions sur tous les mouvements qu'un pareil retardement peut occasionner.

58. Lettre du cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 21 octobre.

Il félicite Son Eminence sur l'événement de la conclusion d'une affaire qui va enfin donner la paix à l'Eglise. Il ne reste plus qu'à donner quelques mois à la fureur des ennemis de la paix que le roi aura soin de faire calmer.

59. Lettre autographe du roi Louis XV à Son Eminence. — Du 22 octobre.

Sur la publication de son mandement.

60. Lettre du cardinal de Fleury au cardinal de Noailles. — Du 22 octobre.

Sur une recommandation relative aux filles de Saint-Michel.

61. Lettre de Mons. le cardinal de Noailles. — Du 24 octobre.

Il désapprouve un écrit répandu dans Paris sous son nom, en date du 22 août.

62. Réponse de Son Eminence au roi à sa lettre d'hier. — Du 25 octobre.

Eloge sur la manière dont Sa Majesté prend part aux affaires

de l'Eglise. Il lui renouvelle en même temps la protestation qu'il a déjà faite contre l'écrit. — Du 22 août.

63. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Son Eminence. — Du 25 octobre.

Plaisir que lui a fait sa protestation contre l'écrit du 22 août; il l'assure qu'il doit compter à tous égards sur la protection et l'amitié du roy.

64. Lettre de Mons. de Chauvelin à Monseig. le cardinal de Noailles. — Du 26 octobre.

Sur la consommation du grand ouvrage, auquel il vient de mettre la dernière main.

65. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Monseig. de Noailles. — Du 27 octobre.

La surprise qu'on lui a faite au mois d'août servira par la suite à rendre Son Eminence plus attentive à l'égard de ceux qui voudroient en entreprendre de pareilles à l'avenir; au reste le roi a été très-satisfait de sa lettre qu'il a lue devant tout le monde.

66. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Monseig. de Noailles. Du 28 octobre.

Nouvelles de la santé du roi qui se porte très-bien.

Les lettres suivantes, des 29, 30 et 31 octobre et 2 novembre, traitent du même sujet.

67. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Son Eminence Mons. de Noailles. — Du 2 novembre.

Le roy est informé des propos que tiennent Mesdames de Chelles et de Saint-Antoine, entièrement opposés à la paix : Sa Majesté a jugé à propos de leur envoyer Mons. de Maurepas pour les prier d'être plus circonspectes à l'avenir dans leurs discours et leurs entretiens.

68. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 4 novembre.

Concernant la santé du roy.

69. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du samedi.

Il annonce qu'il se rendra à l'archevêché.

70. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. de Noailles. — Du 7 novembre.

Il marque à Son Eminence le plaisir qu'a fait au roy et à la reine le mandement qu'il leur a remis de sa part, qui porte avec lui un caractère de vérité, d'onction et d'un esprit vraiment épiscopal.

71. Lettre du Père Graveson à Son Eminence. — De Rome, le 11 novembre.

Sur l'agréable nouvelle que le courrier de France vient de leur apporter de l'heureuse paix dans l'Eglise de France par la publication de la constitution. Satisfaction que le pape et les cardinaux ont témoignée à cet égard.

72. Lettre de Monseig. l'évêque de Rodez (de Tourouvre) à Son Eminence. — Du 15 novembre.

Pour lui accuser réception de son mandement dont on ne peut attendre que des suites favorables.

73. Lettre de Mons. l'évêque d'Angoulême (Cyprien-Gabriel-Bénard de Rézay) à Monseig. de Noailles. — Du 16 novembre.

Il lui marque qu'on ne doit guère s'attendre à vivre dans une bonne union avec la cour de Rome, tant que le défaut d'explication et de fixation de la doctrine de la bulle subsistera. — Détails à ce sujet.

74. Lettre de Monseig. l'évêque de Mâcon (Michel Castagnet de Tilladet) à Monseig. de Noailles. — Du 22 novembre.

Il lui accuse réception de son mandement. Exemple qui va réjouir le public et lui en particulier.

75. Lettre de Monseig. l'évêque d'Arles à Monseig. de Noailles. — Du 22 novembre.

Il lui accuse réception de son mandement : — son désaveu de l'acte du 22 août fournit une nouvelle preuve au public de sa manière de penser à l'égard du Saint-Siége.

76. Lettre du cardinal de Fleury au cardinal de Noailles. — Du 22 novembre.

77. Lettre de Monseig. le cardinal de Noailles aux cinq appelants. — Du 23 novembre.

Il leur envoie son mandement d'acceptation.

78. Lettre de Mons. le cardinal de Fleury à Mons. le cardinal de Noailles. — Du 24 novembre.

Satisfaction qu'a causée, tant au pape qu'aux cardinaux dans le Consistoire, son mandement auquel on a donné un applaudissement général. Plaisir qu'a dû faire à Son Eminence la lettre tendre et honorable de Sa Sainteté et du sacré Collége : Au reste le roy d'Espagne et toute sa cour ont éprouvé une égale satisfaction à la lecture de son mandement, et finalement toute l'Europe témoigne une joie parfaite de l'événement de son acceptation.

79. Lettre de Mons. l'évêque de Sisteron (Pierre-François Lafiteau) à Son Eminence. — Du 25 novembre.

Sur la réception de son mandement. Sa joie à cette occasion.

80. Lettre de Mons. l'évêque de Senez à Monseig. de Noailles. — Du 28 novembre.

Sur la réception de son mandement.

81. Lettre de Monseig. le cardinal de Fleury à Monseig. de Noailles. — Du 29 novembre.

Il marque à Son Eminence que la reine va lundi prochain à Notre-Dame, et ensuite à Sainte-Geneviève.

82. Lettre de Monseig. le cardinal de Noailles au Père Graveson. — Du 6 décembre.

Il lui marque combien il est persuadé de la part qu'il prend à la démarche qu'il vient de faire, et le charge d'assurer le Saint-Père de sa vénération pour le Saint-Siége, de son respect pour sa personne et de son attachement pour le sacré Collége.

83. Lettre du cardinal de Fleury au cardinal de Noailles. — Du 17 janvier.

84. Lettre du Père Graveson à Monseig de Noailles. — De Rome, le 30 décembre.

Il a fait traduire en italien, et imprimer par ordre du pape sa lettre pleine de consolation, laquelle a pénétré Sa Sainteté d'estime et de tendresse pour Son Eminence. Enfin Sa Sainteté a été

bien aise de produire cette pièce, afin que tout le monde fût persuadé des sentiments de Son Eminence.

85. Lettre du Père Graveson à Monseig. de Noailles. — Du 6 janvier 1729.

Le Père Graveson mande à Son Eminence que, pour satisfaire à ses ordres, il a été voir tous les cardinaux, pour leur témoigner de sa part son estime et sa reconnoissance pour eux. Détails sur les honnêtetés qu'il a reçues de chacun en particulier par considération pour Son Eminence.

86. Lettre de Monseig. le cardinal de Noailles au Père Graveson. — Du 24 janvier.

Sur la reconnoissance de la justice que ce Révérend Père lui a mandé que le pape rendoit à ses sentiments. Au reste Son Eminence apprend avec plaisir la fin de l'impression de ses lettres théologiques que l'importance de la matière et la profonde érudition de l'auteur rendent également intéressantes.

87. Lettre du Père Graveson à Monseig. le cardinal de Noailles.— Du 3 février.

Il l'informe de ce qu'il a fait auprès de Mons. le cardinal Lambertini qui s'étoit trouvé en campagne, lorsqu'il fit les visites dont il a rendu compte à Son Eminence par sa lettre. — Du 6 de ce mois.

88. Lettre du cardinal de Fleury à Monseig. de Noailles. — Du 13 février.

Au sujet du plaisir qu'il ressent que Son Eminence soit contente de lui dans toutes les grâces que le roi accorde à sa famille.

89 et 90. Deux autres lettres du cardinal de Fleury à Monseig. de Noailles. — Des 18 et 21 février.

91. Lettre du Père Graveson à Monseig. de Noailles. — Du 24 février.

Raisons qui l'ont engagé à composer sa lettre théologique pour la défense de la doctrine de saint Thomas et le désir de prouver son éloignement tant des erreurs de Jansenius que des horribles maximes de la morale relâchée, ce qui lui attire des attaques sans fin de la part des molinistes.

92. Lettre de Monseig. le cardinal de Fleury à Monseig. de Noailles. — Du 2 mars.

Il assure Son Eminence du plaisir avec lequel il apprend qu'elle est dans l'intention de rendre ses pouvoirs à quelques-uns des jésuites des trois maisons. Il ajoute que le roi a appris cette nouvelle avec la plus grande satisfaction.

93. Lettre du Père Graveson à Monseig. de Noailles. — De Rome, 17 mars.

Ses sentiments sur la grâce efficace et la prédestination gratuite. Réflexions à cet égard. Satisfaction que reçoit ce Révérend en apprenant la continuation de la manière de penser de Son Eminence sur ce point. Finalement mauvais bruit qu'on fait courir ici sur le retardement de son instruction pastorale.

94. Du 18 mars. — Plainte que fait Mons. le cardinal de Fleury à Mons. le cardinal de Noailles des excès que commettent dans Paris les appelants et réappelants, et pour lui marquer qu'on a transféré le sieur Gauthier dans une abbaye du diocèse d'Evreux.

95. Réponse de Mons. le cardinal de Noailles aux deux dernières lettres du Père Graveson. — Du 18 avril.

Il attend avec impatience l'exemplaire de son livre : 1° pour confondre la calomnie et venger la doctrine de l'école de saint-Thomas : 2° qu'il est au-dessus de tous les bruits qui se répandent au sujet de son instruction pastorale. Il lui suffit d'en connoître les auteurs pour se flatter que leurs efforts et leurs mauvaises intentions ne peuvent lui faire le moindre tort.

96. Lettre du Père Graveson à Monseig. de Noailles. — Du 5 mai.

Sur son ouvrage et sur la promesse que lui a faite Monseig. le cardinal de Polignac de prendre possession du titre de l'église de Saint-Sixte, au nom de Mons. le cardinal de Noailles.

97. Lettre du Père Graveson à Monseig. de Noailles. — Du 12 mai.

Prise de possession du titre de l'église de Saint-Sixte au nom de Son Eminence, par monseig. le cardinal de Polignac. Détails sur la cérémonie qui a été observée à cet égard.

TOME XI. — *Table des pièces contenues dans ce volume.*

1° Démonstration de la cause des divisions qui règnent en France. (C'est un mémoire contre les jésuites.) — Pages 1 à 88.

2° Différends arrivés dans l'Eglise au sujet de Louis Molina. — Pages 89 à 117.

TOME XII. — *Etat des pièces contenues dans ce volume.*

1. Eclaircissement sur les disputes présentes : 1° leur origine; 2° le remède que le roy et les évêques y ont apporté.

2. Récit abrégé de la réception de la constitution en France qui fait sentir les ménagements qu'on doit garder envers ceux qui conservent encore des doutes.

3. Détail sur quelques discussions entre Mons. le cardinal de Noailles et les évêques de Luçon et de La Rochelle, dont les sentiments différents sur les ouvrages du P. Quesnel constituent le fond. — Page 1.

4. Examen de la résolution prise de tenir un concile national au sujet de la constitution *unigenitus.* — Page 4.

5. Observations sur la tenue d'un concile national et des difficultés qui s'y opposent. — Page 22.

6. Délibérations de l'assemblée des cardinaux, archevêques et évêques sur l'acceptation de la constitution *unigenitus* de Notre Saint Père Clément XI; ensuite desquelles est une instruction pastorale approuvée par l'assemblée et proposée à Messeigneurs les prélats absents. — Imprimé. — 1713 et 1714. — Page 31.

7. Projet de lettre écrite par Mons. le cardinal de Noailles aux évêques qui lui étoient unis de sentiments, à l'occasion de ce qui s'est passé dans les conférences tenues en 1714 chez Mons. le cardinal d'Estrée. 1714. — Page 74.

TOME XIII. — *Noms des personnes qui ont écrit les lettres comprises dans ce recueil.*

Tome XIV. — *Extrait des brefs du pape et lettres des rois, reines, de Mons. l'infant et madame l'infante de Parme à Monseigneur le maréchal de Noailles.*

LETTRES ET BREFS DU PAPE BENOIT XIV.

1. Réponse au compliment que Monseigneur a fait à l'exaltation de Benoît XIV. — 24 septembre 1740. — Page 2.

2. Réponse au compliment que Monseig. a fait à S. S. sur la nouvelle année. — 12 janvier 1741. — Page 3.

3. Même sujet. — 11 janvier 1742. — Page 4.

4. Même sujet. — 15 janvier 1743. — Page 5.

5. Sa Sainteté fait l'éloge de Mons. le cardinal Tencin. — 15 mai 1743. — Page 6.

6. Sa Sainteté félicite Monseigneur d'être revenu de l'armée en bonne santé. — 15 janvier 1744. — Page 7.

7. Réponse à Monseigneur sur son compliment de bonne année. — 26 janvier 1745. — Page 8.

8. Bref du pape à Monseigneur en lui envoyant son ouvrage sur la béatification et la canonisation des saints. — 22 octobre 1745. — Page 9.

9. Sur le respect qu'il témoigne pour le Saint-Siége. — 22 janvier 1746. — Page 10.

10. Sa Sainteté fait remettre, à l'Escurial, à Monseigneur, par le nonce, le bref qui rend justice aux sentiments de respect que Monseigneur a toujours eus pour le Saint Siége, et Sa Sainteté espère qu'il établira une paix durable entre des puissances dont les intérêts sont si étroitement liés. — 26 mai 1746. — Page 11.

11. Sa Sainteté répond au compliment que Monseigneur lui a fait sur la nouvelle année. — 14 janvier 1747. — Page 13.

12. Même sujet. — 21 janvier 1748. — Page 14.

13. Même sujet. — 27 janvier 1749. — Page 15.

14. Même sujet. — 21 janvier 1750. — Page 16.

15. Sa Sainteté se souvient toujours avec plaisir de leur ancienne amitié dans le temps des guerres de 1735. Eloge de la probité du sieur Gratian auquel il prie Monseigneur de s'intéresser. — 11 mars 1750. — Page 17.

16. Au sujet du sieur Gratian. — 3 février 1751. — Page 18.

17. Bref par lequel le pape accorde à Monseigneur des indulgences aux conditions qui y sont prescrites. — 25 mai 1751. — Page 19.

18. Compliment de bonne année. — 25 janvier 1851. — Page 20.

19. Même sujet. — 8 janvier 1752. — Page 21.

20. Sa Sainteté promet de faire tout ce qui sera possible en faveur de Mons. l'évêque d'Ecrinée dont elle connoît tout le mérite et toutes les vertus. — 10 janvier 1752. — Page 22.

21. Copie du bref de Sa Sainteté au roy sur ce qui regarde Mons. l'abbé de Canillac. — 21 février 1752. — Page 23.

22. Sa Sainteté répond au compliment de bonne année de Monseigneur. — 17 janvier 1754. — Page 24.

23. Sa Sainteté recommande le chevalier de Fontana, qui a servi dans les troupes françoises. — 25 mai 1754. — Page 25.

24. Réponse aux compliments de nouvelle année. — 25 janvier 1735. — Page 26.

Ces deux dernières lettres manquent.

25. Sa Sainteté approuve la distribution que Monseig. a faite des reliques qu'elle lui a envoyées. — 26 mai 1755. — Page 27.

26. Bref contenant les remercîments de Sa Sainteté sur le compliment de Monseig. à l'occasion de la nouvelle année. — 19 janvier 1856. — Page 28.

27. Bref du pape pour remercier Monseig. de son compliment de bonne année, et lui témoigner sa satisfaction de ce que le roy le dispense d'entrer au conseil, mais Sa Sainteté en est bien fâchée pour ce qui la regarde personnellement. — 26 janvier 1757. — Page 29.

LETTRES DU ROI D'ESPAGNE (PHILIPPE V).

Philippe V de France, né le 19 décembre 1683, à Versailles, mort le 9 juillet 1746, connu d'abord sous le nom du duc d'Anjou, deuxième fils de Louis, dauphin de France, et de Marie-Anne de Bavière. Appelé au trône d'Espagne par le testament du roi Charles II, proclamé roi d'Espagne sous le nom de Philippe V, le 24 novembre 1700, mort le 9 juillet 1746. On sait les services que rendit à ce prince le duc de Noailles (Adrien-Maurice), qui l'en récompensa par le titre de Grand d'Espagne de première classe et par l'ordre de la Toison d'Or.

28. Sa Majesté est très-persuadée de la douleur que Monseigneur ressent de la perte du roy très-chrétien. — Buen-Retiro, le 14 octobre 1715. — Page 31.

29. Sa Majesté est très-sensible à la part que prend Monseigneur au mariage du roy d'Espagne avec la princesse d'Orléans. — 3 novembre 1721. — Page 31 *bis*.

30. Remercîments sur la manière dont s'exprime Monseigneur à l'égard du sort qui a replacé S. M. Catholique au trône d'Espagne, par suite de la mort du roi son fils. — Saint-Ildefonse, 23 octobre 1724. — Page 32.

31. Félicitations du choix que le roy a fait de Monseigneur pour commander son armée en Italie. Les preuves que Monseigneur lui a données de son attachement à son service ne lui laissent rien à désirer sur ce qu'il fera pour conserver entre les troupes du Roi et celles de S. M. Catholique une parfaite intelligence. — Page 33.

32. Sa Majesté répond à Monseigneur sur son compliment de bonne année. — 12 février 1738. — Page 34.

33. Le roi remercie Monseigneur de son compliment sur le mariage de l'infant don Philippe avec la reine Louise-Élisabeth de France. — Aranjuez, 2 mai 1739. — Page 35.

34. Remerciements pour les souhaits que fait Monseigneur pour S. M. Catholique à l'occasion de la nouvelle année. — Buen-Retiro, 31 décembre 1740. — Page 36.

35. Réponse de Sa Majesté à Monseigneur à ses souhaits de nouvelle année. — 2 mars 1744. — Page 37.

36. Le roi répond aux sentiments d'attachement que Monseigneur, par sa lettre du 16 janvier dernier, lui a témoignés pour son service. — 25 mars 1744. — Page 38.

37. Sa Majesté exprime combien elle désire l'union des deux princes, la gloire et les intérêts communs de la maison de Bourbon. — Aranjuez, 17 juin 1744. — Page 39.

38. Le roi répond au compliment de condoléance que Monseigneur lui a fait sur la mort du roi d'Espagne. — Buen-Retiro, 29 juillet 1746. — Page 40.

39. Le roi répond à son compliment sur la nouvelle année. — Buen-Retiro, 9 janvier 1747. — Page 41.

40. Lettre du roi d'Espagne écrite au roi pour complimenter S. M. Très-Chrétienne sur la victoire qu'il vient de remporter — Buen-Retiro, 17 juillet 1747. — Page 42.

41. Lettre du roi d'Espagne au roi pour lui marquer que c'est mal à propos que la Cour de Vienne se plaint qu'il n'a pas voulu entrer dans un traité qui lui a été proposé à Lisbonne, puisqu'il n'en a jamais été question. Au reste il a mandé à M. de Macanaz qu'il se conforme à ce que lui dira M. le duc d'Huescar, ne trouvant aucun danger qu'il entre ainsi que les autres dans les conférences. — Sans lieu ni date. — Page 44.

42. Sentiments de S. M. Catholique pour Monseigneur. — Buen-Retiro, 23 janvier 1748. — Page 45.

43. Même sujet. — Buen-Retiro, 5 janvier 1750. — Page 46.

44. Sur le mariage de Marie-Antoinette d'Espagne avec le duc de Savoie. — 10 avril 1750. — Page 47.

45. Sentiments de S. M. Catholique pour Monseigneur. — Buen-Retiro, 12 janvier 1751. — Page 48.

46. Même objet. — Buen-Retiro, 4 janvier 1753. — Page 49.

47. Même objet. — Buen-Retiro, 15 janvier 1754. — Page 50.

48. Même objet. — Buen-Retiro, 3 janvier 1755. — Page 51.

LETTRE DE LA REINE D'ESPAGNE, LOUISE DE SAVOIE,
A M. LE DUC DE NOAILLES.

Philippe V avoit épousé, dès le 2 novembre 1702, Marie-Louise de Savoie, sœur de la duchesse de Bourgogne, comme celle-ci, princesse aussi enjouée qu'aimable, et que la mort enleva prématurément le 14 février 1714. Voir ce que nous avons dit, *Manuscrits du Louvre*, p. 130.

LETTRE DE LA REINE D'ESPAGNE, ÉLISABETH FARNÈSE,
A M. LE DUC DE NOAILLES.

Quoique fort affligé de la mort de Louise de Savoie, qu'il aimoit tendrement, Philippe V ne tarda point à se remarier, et sur les instances de la princesse des Ursins, qui devoit si brusquement se repentir de ce choix, épousa, le 24 décembre de la même année, Élisabeth Farnèse, fille d'Édouard II, duc de Parme. — Morte en 1766.

57. Réponse à la lettre de condoléance de la perte de Mme la Dauphine. — Du 24 août 1746. — Page 62.

58. Réponse au compliment de Monseigneur sur la nouvelle année. Buen Retiro, 8 janvier 1747. Page 63.

59. Même objet. — De Madrid, 9 janvier 1747. — Page 64.

60. Expression de ses sentiments pour Monseigneur. — Buen-Retiro, janvier 1748. — Page 65.

61. Sur le mariage du duc de Savoie avec l'infante Marie-Antoinette. — Buen-Retiro, 16 février 1750. — Page 66.

62. Nouvelle expression des sentiments de Sa Majesté pour Monseigneur. — Saint-Ildefonse, 23 février 1750. — Page 67.

63, 64, 65. Trois réponses aux compliments de bonne année du 31 janvier 1751. — De Buen-Retiro, 16 janvier 1753, et de Saint-Ildefonse, 31 janvier 1753. — Pages 68, 69, 70.

66, 67. Expression des sentiments de la reine pour Monseigneur, janvier 1754 ; — et réponse au compliment de Monseigneur sur la nouvelle année, 15 janvier 1754. — Pages 71 et 72.

68. Lettre de la reine d'Espagne à Monseigneur; ses remerciements pour ses compliments de nouvelle année. — Buen-Retiro, 17 janvier 1755. — Page 73.

69. Autre, même objet. — Saint-Ildefonse, 20 janvier 1755. — Page 74.

70. Lettre de la même et même objet. — Buen-Retiro, 20 janvier 1756. — Page 75.

71. Autre de la reine douairière. — De Saint-Ildefonse, 6 février 1756. Page 76.

---

72. Lettre de Marianne de Neubourg, reine douairière d'Espagne, à M. le maréchal de Noailles. — Sur ses sentiments pour Monseigneur et sur le plaisir qu'elle a eu de voir en Espagne le comte de Noailles. — De Saint-Michel, 6 septembre 1732. — Page 78.

Cette lettre est publiée dans les *Manuscrits du Louvre*, p. 134.

102. Elle exprime ses sentiments pour le maréchal à qui elle n'a point écrit pendant sa route, ne sachant où lui adresser ses lettres. — D'Aranjuez, le 19 juin 1746. — Page 111.

103. Il est à présumer que le roi de Sardaigne a le premier les nouvelles que l'infant envoie. — Au Retiro, le 28 juin 1746. — Page 112.

104. Elle est impatiente de savoir M. le Duc arrivé. — Au Retiro, 5 juillet 1746. — Page 113.

105. Elle lui fait part de son affliction au sujet de la mort de son père, le roi Philippe V, et de l'amitié que lui témoignent le roi et la reine. — Au Retiro, 12 juillet 1746. — Page 114.

106. Le roi et la reine continuent de lui donner des marques de leur amitié et de l'assurer qu'ils ne négligeront rien pour l'établissement de l'infant. — Au Retiro, 23 juillet 1746. — Page 115.

107. Elle espère que M. de Noailles voudra bien lui procurer de plus longues lettres de son pays qu'elle aime tendrement. Le roi d'Espagne est toujours très-bien disposé à former un établissement pour l'infant. — Du 28 juillet 1746. — Page 116.

Cette lettre est reproduite dans le *Cabinet historique*, t. XVII, p. 184, et dans les *Manuscrits du Louvre*, p 137.

108. Depuis toutes les mauvaises nouvelles venues, elle n'en a point eues de l'infant, ce qui l'inquiète beaucoup.

109. Attaque de M. de Pignatelli qui a remporté la victoire. Les ennemis ont perdu 400 hommes et les Espagnols 1000 morts et 2000 blessés, drapeau pris, au moyen de quoi la communication est devenue libre. — Du 22 août. — Page 118.

110. Elle désire beaucoup la nouvelle alliance dont on se flatte en Espagne, moyennant la dispense du Pape, ce qui seroit très-important pour ses intérêts particuliers; M[me] Edde instruira M. de N... du mauvais état de ses affaires domestiques; elle ne peut prendre sur elle d'en importuner le roi son frère; mais si M. de Noailles pouvoit lui faire avoir les 200,000 francs de sa

dot, il est certain que cela lui feroit grand plaisir. — Du 27 août 1746. — Page 119.

Publiée dans le *Cabinet historique*, t. XVII, p. 186, et dans les *Manuscrits du Louvre*, p. 139.

111. Le roi est très-affligé de ce que les bataillons françois ont eu ordre de s'arrêter à Nice. — Du 3 septembre. — Page 120.

112. Elle se flatte que la bataille avancera les négociations de Bréda, et rend grâces à M. le duc des peines qu'il se donne pour la réussite de ses affaires. — 28 octobre. — Page 121.

113. Elle ne lui écrit qu'un mot pour lui dire que sa tête va passablement bien. — 14 novembre. — Page 122.

114. Éloge de M. d'Albergotty qui s'en retourne en France avec des lettres de recommandation du roi et d'elle à M. d'Huescar. Elle prie M. le duc de ne point perdre les occasions de lui rendre service. — 14 novembre. — Page 123.

115. M. le Duc seroit le plus heureux des mortels si sa fille étoit aussi constante qu'elle. — Du 21 novembre. — Page 124.

116. Elle reçoit toujours ses lettres avec plaisir : elle sait qu'il est constant et elle proteste que la famille n'est pas ingrate. — Du 4 décembre. — Page 125.

117. Il s'est joint à ses vapeurs une fluxion; mais son estomac va bien. Elle compte que la campagne prochaine sera meilleure. Elle se couche à l'heure des poules... — Du 12 décembre. — Page 126.

Publiée dans le *Cabinet historique*, t. XVII, p. 187, et dans les *Manuscrits du Louvre*, p. 140.

118. La vivacité extrême avec laquelle le roi a pris le mariage de la sœur du roi d'Espagne, l'a fortement inquiétée. — Page 127.

119. Elle se plaint de sa paresse à lui écrire; mais elle la lui pardonne en raison de sa fidélité au milieu des charmes dont il est environné chaque jour, et qu'elle ne peut refuser à ses sœurs. — La nouvelle relative aux Génois ne s'est pas confirmée mal-

heureusement, et l'on n'en reçoit aucune d'Italie. — Du 26 octobre. — Page 128.

Publiée dans le *Cabinet historique*, t. XVII, p. 188, et dans les *Manuscrits du Louvre*, p. 141.

120. Elle renouvelle à M. le Duc les témoignages de l'amitié qu'elle a toujours eue pour lui. Raisons qui l'ont empêchée de lui écrire. Elle témoigne sa joie du renvoi de M. le marquis d'Argenson, et dit beaucoup de bien de M. le marquis de Puysieux. — Du 10 février 1747. — Page 129.

121. Il y a des siècles qu'elle n'a écrit à M. le Duc, mais son amitié est toujours la même. — 5 juin 1747. — Page 130.

122. Elle ne lui écrit que pour lui faire voir que quand elle a le temps, elle n'oublie pas ses amis. — 26 juin 1747. — Page 131.

123. Elle attend avec impatience la nouvelle de la prise de Berg-op-Zoom. — Du 24 août 1747. — Page 132.

124. Elle ne peut dire que deux mots à M. le Duc, seulement pour le prier de faire ses excuses à son ambassadeur de ce qu'elle ne lui écrit pas aujourd'hui. — Page 133.

125. Raisons qui l'ont empêchée de lui écrire plus tôt. — Sans date. — Page 134.

126. Touchant l'indisposition de la reine. — Page 134.

127. Ses indispositions l'ont empêchée de lui donner de ses nouvelles. — Sans date. — Page 195.

128. Mêmes raisons qui légitiment son silence. — Page 136.

129. Compliments de condoléance sur la mort de madame la maréchale qui l'a vivement touchée, en raison de l'affection qu'elle lui portoit et à sa famille. — Du 5 août. — Page 137.

Cette lettre n'est pas à sa date, car la maréchale de Noailles, Françoise d'Aubigné, étoit morte le 6 octobre 1739.

130. Elle est ici depuis avant hier, fort lasse. Elle ne le sera sûrement pas tant en arrivant à Versailles où elle le verra avec plaisir. — De St.-Ildefonse, 12 octobre 1748. — Page 138.

131. Elle espère souhaiter en personne à Mons. la bonne année : elle vient de recevoir un présent indigne du cardinal. — St.-Ildefonse, 11 novembre 1748. — Page 140.

132. Quoiqu'elle ait l'âme percée de s'éloigner, elle est bien aise cependant que son beau-frère pense toujours à elle. Il peut compter sur sa plus sincère amitié. — De Valence, 16 octobre 1749. — Page 139.

133. Le départ de M. le comte de Noailles lui est trop sensible pour ne pas renouveler chez elle des plaies aussi profondes que celles qu'elle avoit déjà ressenties en quittant un *beau-frère* qu'elle aime. — 31 octobre. — Page 141.

134. Comme elle écrit souvent à madame la duchesse, sa femme, elle lui parle de sa belle-sœur pour qu'il ne l'oublie pas. Les rentes vont être connues et l'arrangement va se faire. Mais ceci a été jusqu'à présent un vrai chaos, où l'on a découvert bien des friponneries. — De Parme, le 16 janvier 1750. — Page 142.

135. Elle lui recommande le porteur de sa lettre. — 24 mars. — Page 143.

136. Elle espère que sa femme lui aura souvent parlé d'elle et de son amitié bien sincère qui durera toute sa vie. Elle demande conseil et pour cet effet elle lui ouvre son cœur en lui mandant tout ce qui s'est passé dans sa maison. — Colorno, 13 juin. — Page 144.

137. Sa grossesse l'incommode beaucoup, et l'empêche d'écrire aussi souvent qu'elle le désireroit. — Compliments de nouvelle année. — 31 décembre. — Page 147.

138. Au sujet de M. de Crussol, nouvellement arrivé et dont le caractère est tel qu'on le peut désirer. — 1751, 25 février. — Page 148.

139. Expression de ses sentiments d'amitié. — Touchant les conseils sur ce qu'elle auroit dû faire par rapport à la dépense du baptême. L'abbé Zanon qui lui remettra cette lettre lui dira mille choses de sa part. — 18 avril 1751. — Page 149.

LETTRES DU ROI DE POLOGNE STANISLAS LECZINSKI.

164. Il lui envoie un mémoire sur lequel il prie M. le duc de faire tout ce qui dépendra de lui. — Lunéville, 5 novembre 1741. — Page 177.

165, 166. Réponse à son compliment de bonne année. — Lunéville, 1er janvier 1742. — Page 179.

167. Il le félicite de ce que le roi l'a placé dans son conseil. — Lunéville, 19 mars 1743. — Page 180.

168. Réponse à son compliment de bonne année. — Lunéville, 29 décembre 1743. — Page 181.

169. Lettre en faveur de M. de Custine. — Lunéville, 15 février 1744. — Page 182.

170. Il lui marque qu'à sa considération il a assigné 1,000 liv. de pension à un ecclésiastique attaché à madame la princesse d'Armagnac. — Lunéville, 9 juin 1744. — Page 183.

171. Il le prie de continuer à M. le chevalier de Salles les bontés qu'il avoit pour son oncle. — Eloge et qualités du chevalier. — Lunéville, 7 juillet 1744. — Page 184.

172. Touchant les inquiétudes que cause l'état de santé du roi de France et qui motivent l'arrivée de la reine et de Mons. le dauphin. — Espoir qu'ils pousseront leur voyage jusqu'à Lunéville. — Du 15 août 1744. — Page 185.

173. Expression de sa sensibilité au sujet des vœux que M. le duc veut bien faire pour son bonheur, et souhaits de la continuation de son amitié. — Lunéville, 29 décembre 1744. — Page 186.

174. La mort de l'empereur l'étourdit. Il fait part à M. le duc de ses idées par le mémoire joint à sa lettre. — Lunéville, 29 janvier 1745. — Page 187.

175. Il lui fait ses compliments sur la victoire que le roi vient de remporter sur ses ennemis, et à laquelle il ne doute pas que M. le duc n'ait eu beaucoup de part. — Lunéville, 25 mai 1745. — Page 190.

176. Compliment sur la nouvelle année. — Lunéville, 25 janvier 1746. — Page 191.

177. Il voudroit bien s'en tenir aux compliments, et n'être point accablé de douleur à propos du triste événement qui vient d'avoir lieu. — A la Malgrange, 29 juillet 1746. — Page 192.

Allusion à la mort de Philippe V, frappé d'apoplexie le 9 juillet.

178. Réponse aux sentiments que lui exprime M. le duc. — Lunéville, 25 décembre 1746. — Page 193.

179. Soulagement qu'il éprouve avoir de la part que M. le duc prend à sa douleur. — Lunéville, 30 avril 1747. — Page 194.

180. N'ayant supprimé les charges en Lorraine que par la volonté du roi, il ne peut en ériger aucune nouvelle que sur un ordre de S. M., ce qui l'empêche de faire ce qu'il désireroit en faveur de MM. de Custine et de Sales, qu'il connoit beaucoup. — Lunéville, 19 août 1747. — Page 195.

181, 182. Réponses à ses compliments de bonne année, 17 janvier 1748 et 3 janvier 1749. — Pages 196 et 197.

183. Nouvelles assurances de son amitié. — Lunéville, 29 décembre 1749. — Page 198.

184, 185. Réponses à des compliments de nouvelle année. — Lunéville, 11 janvier 1751 ; 9 janvier 1752; 25 décembre 1752; 29 décembre 1754 et 27 décembre 1755. — Pages 199, 200, 201, 202 et 203.

LETTRES DE LA REINE DE POLOGNE (CATHERINE OPALINSKA).

Fille d'Opalinski, castillan de Posnanie, née le 5 novembre 1680, épouse de Stanislas Leczinski, et mère de Marie Leczinska; morte à Lunéville en mars 1747.

186. Elle lui exprime son plaisir en apprenant la bonne réception faite à sa fille, la reine de France. — De Strasbourg, 12 septembre 1725. — Page 205.

187. Elle le remercie de la part qu'il prend à l'heureuse convalescence de la reine. — Du 22 août 1726. — Page 206.

188. Elle le remercie de la part qu'il prend à son affliction à l'occasion de la mort de la mère du roi de Pologne, son époux. — De Saint-Die, le 13 septembre 1727. — Page 207.

189. Touchant le bonheur qu'elle éprouve de la naissance de M. le dauphin. — Mesnard, 13 septembre 1729. — Page 208.

190. La reine espère qu'il trouvera bon le parti qu'elle a pris de se mettre au couvent de Saint-Cyr. — Chambord, 11 septembre. — Page 209.

191. Elle lui marque sa reconnoissance des témoignages d'amitié qu'il lui donne dans toutes les circonstances. — Chambord, 25 septembre 1733. — Page 210.

192. Elle regrette de n'avoir pu le voir un moment avant son départ. — Saint-Cyr, 30 mars 1734. — Page 211.

193. Elle lui demande sa protection pour un officier qui a fait les plus belles actions du monde en Pologne, et qui n'a pu être placé en France. — Saint-Cyr, le 3 mars 1735. — Page 212.

194, 195. Réponse à des compliments de bonne année. Lunéville, 18 janvier 1738 et 1er janvier 1739. — Pages 213 et 214.

196. Compliments de condoléance sur la perte qu'il a faite. — Lunéville, 10 octobre 1739. — Page 215.

197. Elle le félicite sur la justice que le roi vient de rendre à son mérite. — Page 216.

198. Elle lui demande la première place d'exempt dans sa compagnie pour M. le vicomte de Rivery. — Lunéville, 29 septembre 1740. — Page 218.

199. Elle lui envoie l'état de services de M. le vicomte de Rivery. — Lunéville, 22 décembre 1740. — Page 219.

200 à 205. Réponses à ses compliments de bonne année. — De Lunéville, 29 décembre 1740. — Page 219; 30 décembre 1741. — Page 222; 6 janvier 1742. — Page 223; id. — Page 224; 30 décembre 1743. — Page 226; du 28 décembre 1744. — Page 227; du 26 décembre 1746. — Page 229.

207. Elle l'assure de ses sentiments affectueux. — De Lunéville, 27 août 1743. — Page 225.

208. Elle le remercie de ses compliments sur les couches heureuses de madame la dauphine. — De la Malgrange, 1er août 174... — Page 228.

LETTRE DE MADAME MARIE CASIMIRE DE LA GRANGE, REINE DE POLOGNE.

Fille de Henri de Lagrange, marquis d'Arquien, depuis cardinal, et de Françoise de la Châtre-Brillebaut, Marie Casimire avait épousé, le 6 juillet 1655, Jean III Sobieski, qui mourut à Varsovie le 17 juin 1696. — Après sa mort, Marie Casimire revint en France où le château de Blois lui fut affecté pour résidence. — Elle y mourut le 30 janvier 1716.

209. Elle apprend avec plaisir que ses affaires, au sujet de ses rentes de l'hôtel de ville de Paris se trouvent du département des charges dont il a la direction, et lui recommande ses intérêts. De Blois, le 12 octobre 1715. — Page 231.

Publiée dans le *Cabinet historique*, 1871, p. 179, et dans les *Manuscrits du Louvre*, p. 132.

LETTRES DU ROI D'ANGLETERRE (JACQUES ÉDOUARD FRANÇOIS STUART), SOI-DISANT JACQUES III.

210. Il lui marque sa joie de son retour à la cour. — De Rome, le 13 novembre 1713. — Pages 233.

211. Il dit combien souvent il s'entretient de lui avec M. le cardinal Gualterio, ses sentiments d'affection pour lui et tout ce qui le regarde.— De Rome, le 1er janvier 1724. — Page 234.

212. Il promet de faire tout ce qu'il pourra pour obtenir ce qu'il désire pour le père Bonaventure; mais il seroit bien aise de savoir s'il pourroit soutenir la dignité épiscopale. — De Rome, le 15 décembre 1744. — Page 235.

213. Le sort de sa famille et de sa patrie est présentement entre les mains du roi. Il espère que M. le duc ne négligera rien pour soutenir ses intérêts. — De Rome, le 11 août 1745.— Page 239

LETTRES DU ROI DE SARDAIGNE CHARLES EMMANUEL III.

Tome XV. — *Table des lettres de ce volume, sans autre détail.*

1. Lettres de M. de la Vrillière. — 3 avril 1716 au 2 octobre 1724. — Pages 1-32.
2. Lettres du comte de Saint-Florentin. — 1er mars 1726 au 25 juillet 1757. — Pages 33-95.
3. Lettres du comte de Saint-Séverin. — 26 avril 1745 au 21 janvier 1753. — Pages 97-111.
4. Lettres du duc de Nivernois. — 26 décembre 1762. — Page 112.
5. Copie de la réponse du maréchal de Noailles. — Page 113.

Tome XVI. — *Table des lettres de ce volume.*

Lettres de M. Leblanc (membre du Conseil de la guerre) à M. le maréchal de Noailles (Adrien-Maurice), depuis le 14 septembre 1718 jusqu'au 26 mars 1728. — Pages 1 à 137.

Plein d'esprit, de capacité et d'expédient, selon Saint-Simon; ministre consommé dit Duclos, actif, plein d'expédients, aimé des troupes, estimé du public, ferme sans hauteur, Claude Leblanc, disgrâcié après de longs services avoit été rappelé d'exil, en 1726, et réintégré au poste de secrétaire d'Etat de la guerre, à la place du marquis de Breteuil; fonctions qu'il occupoit encore au moment de sa mort arrivée le 19 mai 1728. — La perte de sa correspondance est fort regrettable pour l'histoire militaire de cette époque.

Tome XVII. — *Table.*

Ce volume, sauf quelques pétitions et quelques brevets, nominations, états, signés du roy Louis XV, ne renferme que des lettres de M. D'Angervilliers, secrétaire de la guerre, à M. le maréchal de Noailles (Adrien-Maurice), depuis le 16 mai 1722 jusqu'au 15 décembre 1739. — Pages 1 à 283.

Tome XVIII. — *Table.*

Lettres de Mons. de Bonac à M. le maréchal de Noailles, pendant les années 1734 et 1735.

Jean Louis d'Usson, marquis de Bonac né vers 1672, d'une ancienne famille du pays de Donezan, mort le 1er septembre 1738. D'abord capitaine de dragons, ses aptitudes diplomatiques le firent choisir par Louis XIV comme envoyé extraordinaire auprès de Charles XII, roi de Suède et de Stanislas, roi de Pologne. En 1710 et 1711 chargé de mission en Espagne .En 1716, ambassadeur à Constantinople, puis ambassadeur en Suéde, puis lieutenant général du roi dans le pays de Foix. Les lettres que nous renseignons ici et dont il ne reste rien, étoient de cette époque.

Tome XIX.

Lettres de Mons. d'Angervilliers (secrétaire d'État au département de la guerre) à Mons. le maréchal de Noailles (Adrien-Maurice), depuis le 20 avril 1735 jusqu'au 26 novembre 1736. Pages 1 à 96.

Tome XX. — *Table des pièces comprises dans ce recueil.*

1. Réflexions sur l'avantage ou le désavantage d'ériger les pays d'élection en pays d'état. — Page 2.

2. *Champagne.* — Mémoire concernant le camp retranché que l'on se propose de faire sous Sedan, signé d'Oyre. Sedan 1er février 1734. — Supplément à la légende du camp de Sedan. — Page 10.

3. *Normandie.* — Remarques sur la rade de la Hougue et le port qu'on projette d'y faire. — Page 16.

4. *Bretagne.* — Projet pour l'établissement d'un port dans la Manche, au Dourdu, le 10 juin 1737. Signé Roquefouil, chef d'escadre et autres. — Page 21.

5. *Provence.* — Établissement que M. de Fourville-Pilles, gouverneur de la ville de Marseille y a fait en cas d'alarmes. — Année 1694. — Page 34.

6. Autre établissement de Mons. de Fourville, dans la même ville de Marseille. — 1695. — Page 44.

7. Mémoire sur les passages aux environs des limites du terroir de Marseille par où Mons. de Savoye peut faire filer son armée pour entrer dans le territoire. Page 47.

8. Description de la ville de Tarascon. — 1737. — Page 51.

9. Mémoire sur les endroits les plus essentiels à garder le long de la côte de Provence. — Page 55.

10. *Languedoc*. — Éclaircissement sommaire des Antiquités de la ville de Nîmes. — P. 59.

11. Mémoire des logements des places du Languedoc ; du nombre des chambres qu'il y a dans les cazernes ; le monde qu'elles peuvent loger, et le nombre des munitions que contiennent les magazins. — Fait à Nîmes, le 20 octobre 1691. — Signé Du Plessis. — Page 78.

12. Mémoire sur le port de Cette. — Fait à Montpellier, le 18 janvier 1744. — Signé Mareschal. — Page 84.

13. Mémoire sur la manière de mettre l'isle et le port de Cette à l'abri des incursions des ennemis. — Versailles, 11 mars 1744. — Signé Pontmartin. — Page 88.

14. Etat estimatif de ce qu'il pourra en coûter pour relever le parapet de la Barbette de la partie antérieure du fort de Mole de Cette et y pratiquer les embrasures nécessaires pour construire un magasin à poudre près du fort Saint-Pierre, avec un petit corps de cazernes et mettre ce fort à l'abri de toute insulte. — Fait à Montpellier, le 18 janvier 1744. — Signé : Mareschal. — Page 91.

15. *Roussillon*. — Mémoire sur l'étendue et la régie du pays de Foix. — Fait à Perpignan, le 19 novembre 1716. — Signé : d'Andrezel. — 1716. — Page 94.

16. Mémoire pour demander sa réunion au gouvernement de Roussillon. — Page 102.

17. Extrait du procès-verbal de la délibération des états de Foix du 24, avec les remarques marginales de M. d'Andrezel, sur les articles de leur délibération par rapport à la communication du pays de Foix avec le Roussillon. — 1717. — Page 105.

18. Représentations faites par les états du pays de Foix assemblés, aux articles du mémoire de M. d'Andrezel, intendant du Roussillon, sur la communication du pays de Foix avec le Roussillon. — Page 107.

19. *Picardie.* — Mémoires sur la côte de Picardie, depuis Calais jusqu'à Saint-Valery. — Page 111.

20. Arrangement pour la sureté des côtes du Boulonois, proposés à M. le Bailly de Givry en octobre 1740 et vérifiés sur les lieux par M. le duc de Bouflers et M. le maréchal de Noailles en 1742. — Page 114.

21. Mémoire sur la situation de la ville d'Ardres. — Page 119.

22. Mémoire et remarque sur Ambleteuse et le Havre du 14 juin 1680. — Page 123.

23. Mémoire sur Calais. — 1742. — Page 131.

24. Mémoires sur le Calaisis. — 1731-42 et 1743. — Pages 149 à 187.

Tome XXI. — *Lettres de M. de Gramont et de M. Amelot à Louis XIV et à M. de Torcy, pendant les six premiers mois de l'an* 1705.

1. M. le duc de Gramont mande au roy que l'escadre ennemie est entrée dans la baye de Gibraltar, composée de 22 vaisseaux de guerre et que les assiégeants ne font pas de progrès. — De Madrid, le 1er janvier 1705.

2. M. le duc de Gramont mande au roy que pour soutenir les frais de la guerre on doit se servir d'un *donativo* général. — De Madrid, le 6 janvier 1705.

3. Le roy d'Espagne catholique mande à M. le maréchal de Tessé

de se rendre à Madrid pour conférer sur les projets qu'il compte exécuter. — De Madrid, le 12 janvier 1705.

4. Louis XIV a résolu de renvoyer Mme des Ursins en Espagne, il charge M. de Gramont d'en annoncer la nouvelle à la reine qui le désire ardemment depuis longtemps. — De Versailles, le 13 janvier 1705.

5. Louis XIV ordonne à M. le maréchal de Tessé, d'examiner l'éta- des troupes pour le siége et d'agir en conséquence. — De Versailles, le 14 janvier 1705.

Le *Cabinet historique* a publié cette lettre, t. XII. *Doc.* p. 354.

6. M. de Chamillard mande à M. le duc de Gramont que les voituriers du Languedoc qui ont eu l'honneur de conduire S. M. C. demandent leur payement avec instance. — De Versailles, le 15 janvier 1705.

7. M. le duc de Gramont mande à Louis XIV, qu'on tâche d'arrêter le comte de Cifuentes qui ne fait que courir la campagne. — De Madrid, le 15 janvier 1705.

8. M. le duc de Gramont mande au roi ce qu'il pense du retour de madame des Ursins en Espagne. — De Madrid, le 15 janvier 1705.

Le *Cabinet historique* a publié cette lettre, t. XII. *Doc.* p. 348.

9. Au roi.— La reine s'est réconciliée avec lui quand il lui a remis les lettres de S. M. T. C. — De Madrid, le 22 janvier 1705.

Egalement publiée dans le *Cabinet historique. Ib.* p. 354.

10. Selon son opinion, le duc de Tessé ne pouvoit rien faire de mieux que d'étudier le siége de Gibraltar. — De Madrid, le 28 janvier 1705.

11. Le roi catholique au duc de Gramont. — Il lui donne l'ordre de la Toison d'or en récompense de ses efforts pour le rappel de madame des Ursins et aussi pour son mérite et de ses services. — Janvier 1705.

Publiée par le *Cabinet historique. Ib.* p. 360.

12. Le duc de Gramont au roi.— Le retour de madame des Ursins

sera mal vu de la plupart des Espagnols. — De Madrid, le 5 février 1705.

Publiée par le *Cabinet historique. Ib.* p. 362.

13. Du même au même. — Il est d'avis que S. M. écrive à M. de Villadarias qu'il ait à obéir à M. le maréchal de Tessé. — De Madrid, février 1705.

14. Du même à M. de Torcy. — Il entrevoit que les affaires vont tourner à mal. — de Madrid, 10 février 1705.

Publiée par le *Cabinet historique Ib.* p. 365.

15. Du même au même. — Le vice-roi du Mexique a envoyé un vaisseau chargé d'un million de piastres. — De Madrid, 10 février 1705.

16. Du même au roi. — Les tendances de la Catalogne sont très-suspectes. — De Madrid, 17 février 1705.

17. Billet du roi catholique M. de Gramont. — Débarquement du million et nécessité de reprendre Gibraltar. — Février 1705.

18. Du duc de Gramont au roi. — Il est indispensable de lever le siége de Gibraltar en raison du secours qui y est entré. Il faut se hâter de munir Cadix. — Du 23 février 1705.

19. Du même. — Le roi catholique a fort à cœur la prise de Gibraltar, — à cause des suites. — De l'Escurial, le 24 février 1705.

20. Du même au roi. — L'évêque de Ceuta a été nommé inquisiteur général, et ce choix a été applaudi. — De Madrid, 28 février 1705.

21. Du même à M. de Torcy. — Il lui envoie la réponse à tout ce qu'a dit Orry sur le siége de Gibraltar. — De Madrid, 17 mars 1705.

22. Du même au roy. — Ce qu'il voit chaque jour au sujet d'Orry, l'étonne de plus en plus. — Du 22 mars 1705.

23. Du même, au roy catholique. — Il lui représente la nécessité de mettre le secrétaire de la guerre en exercice. — De Madrid, le 23 mars 1705.

24. Du même à M. de Torcy. — Il a une fluxion sur la poitrine, et les affaires d'Espagne vont très-mal. — 27 mars 1705.

25. Du même au même. — L'Écosse s'est déclarée contre les alliés. — 27 mars 1705.

26. Du même au roi. — L'escadre de M. de Pointis a été battue en partie et le reste s'est sauvé. — 28 mars 1705.

27. Du même au roi catholique. — Il lui représente qu'il est très-nécessaire de remettre le comte de Corsana dans le devoir. — 30 mars 1705.

28. Du roy d'Espagne à M. le duc de Gramont. — Il est sensible à la perte de la flotte françoise. — 30 mars 1705.

29. M. le duc de Gramont à Louis XIV. — Il fait le portrait du roy et de la reine d'Espagne, et de la plupart des grands. — 1705.

30. M. le duc de Gramont à Louis XIV. — Il n'a aucune nouvelle de Lisbonne sur les démarches qu'il a faites. — 1er avril 1705.

31. M. le duc de Gramont à M. de Torcy. — La négligence de M. de Rivas est cause que les voituriers ne sont pas payez. — 1er avril 1705.

32. M. le duc de Gramont à Louis XIV. — Il a représenté au roy catholique que le siége de Gibraltar est insoutenable. — Le 3 avril 1705.

33. M. de Torcy à M. le duc de Saint-Pierre. — Le temps ne lui a pas permis de parler au roy de l'affaire de Sabionette. — De Versailles, le 5 avril 1705.

34. M. le duc de Gramont à Louis XIV. — L'Espagne se gouverne maintenant par passion et par haine. — De Madrid, le 9 avril 1705.

35 M. le duc de Gramont à Louis XIV. — Il a dit au roy d'Espagne que S. M. seroit très-satisfaite de M. Amelot. — De Madrid, le 11 avril 1705.

36. M. le duc de Gramont à Louis XIV. — Monsieur le maréchal de Tessé croit qu'on ne peut pas prendre Gibraltar. — De Madrid, le 15 avril 1705.

37. M. le duc de Gramont à Louis XIV. — Les ennemis sont entre Estremos et Elvas et ils peuvent tout entreprendre. — 26 avril 1705.

38. Louis XIV au roy d'Espagne. — Il a donné ses ordres à M. Orry, pour partir promptement pour l'Espagne. — De Marly, le 3 mars 1705.

39. M. le duc de Gramont à M. de Torcy. — L'Espagne peut faire trembler le Portugal par sa cavalerie, et les Portugais commencent à avoir grand'peur. — De Madrid, le 3 may 1705.

40. M. de Chamillard à M. le duc de Gramont. — Les places de Fontarabie et de Saint-Sébastien ont besoin d'être fortifiées et il le prie d'y engager le roy d'Espagne. — Marly, le 7 mai 1705.

41. M. Amelot à M. de Torcy. — Il a été très-bien reçu à Guipuscoa, et cette province paroît être fort attachée aux intérêts du roy d'Espagne. — Vittoria, le 10 mai 1705.

42. M. le duc de Gramont à M. de Chamillard. — Il a parlé au roy catholique du départ des gallions et de l'affaire de Naples avec le pape. — Madrid, le 13 may 1705.

43. M. le duc de Gramont à Louis XIV. — Même sujet. — Madrid, le 13 may 1705.

44. M. Amelot à M. de Torcy. — Il sera a Madrid le 19 au soir. Il a rencontré les équipages de la reyne qui vont au-devant de madame la princesse des Ursins jusqu'à Bayonne. — Aranda, le 15 may 1705.

45. Extrait des lettres de Catalogne. — Du 16 may 1705.

46. Le duc de Gramont à M. Torcy. — Salvatura a été emportée par les ennemis après six jours de tranchée ouverte, et le gouverneur tué. — De Madrid, le 17 mai 1705.

47. Amelot au roy. — Il est arrivé à Madrid le 19, et il est descendu chez M. de Gramont, avec qui il a été au Retiro. — Du 25 may 1705.

48. De Quinson à M. de Chamillard. — Un vaisseau ennemi a débarqué de l'argent à Castel de Fells à cinq lieues de Barcelonne. — De Perpignan, le 24 mai 1705.

49. De Torcy à M. le duc de Gramont. — Le roy compte qu'il sera bientôt auprès de S. M. et c'est pour cela qu'on ne lui donne pas d'ordres. — De Versailles, le 24 may 1705.

50. Amelot au roy T. C. — Il a examiné le mémoire d'Orry sur ce qui paroît le plus pressé dans la conjoncture présente et il va trouver le roi catholique au Retiro pour lui en parler. — De Madrid, le 27 mai 1705.

51. Le même au roy. — Le roi catholique a fait parler de la reine qui lui dit au sortir de Despacho de se trouver chez elle à quatre heures, et il a eu une longue conférence avec elle. — De Madrid, le 27 mai 1705.

52. Le même au roi. — Albuquerque a capitulé le 20. — Il s'en remet à M. de Chamillard pour en faire le détail à S. M. — De Madrid, le 27 mai 1705.

53. De Quinson à M. de Chamillard. — Il lui envoie la lettre de M. de Velasco par laquelle il paroît que les révoltés de Vick persistent dans leurs desseins séditieux. — Perpignan, le 28 mai 1705.

54. Extrait d'une lettre de Catalogne. — Du 30 may 1705.

55. Amelot au roy. — Il informe S. M. qu'il avoit été convenu dans la longue audience que la reine lui a donnée de rétablir les affaires d'Espagne, et surtout de remettre sur un bon pied les gardes et l'infanterie. — De Madrid, le 30 mai 1705.

56. Le même au roy. — Il faut réfléchir sur la forme qu'on donnera au Despacho et sur le choix d'un secrétaire d'État pour la guerre. — De Madrid, le 4 juin 1705.

57. Le duc de Gramont à M. de Torcy. — Il n'a pas à se plaindre de la nation espagnole qui l'a beaucoup regretté. — De Vittoria, le 4 mai 1705.

58. Amelot au roy T. C. — Il s'est répandu un bruit sourd dans Madrid d'une conjuration, et que l'archiduc seroit bientôt dans cette ville. — De Madrid, le 8 juin 1705.

59. Du même au roy. — Le bruit de la conjuration dont il a parlé s'est confirmé de jour en jour par le rapport de plusieurs personnes qui l'ont sue. — De Madrid, le 10 juin 1705.

60. Le même au roy. — Quelques serviteurs affectionnés ont conseillé au roy de ne pas assister à la procession du Saint-Sacrement. — Mais S. M. n'a pas accueilli ces conseils, non plus que luy. — De Madrid, le 17 juin 1705.

61. Le même au roy. — M. le duc d'Albe écrit qu'on a traité sérieusement à Amsterdam, l'affaire de la répartition tant de fois publiée. — De Madrid, le 19 juin 1705.

TOME XXII. — *Correspondance des six derniers mois*, 1705.

1. Avertissement.

2. Relation de ce qui s'est passé à l'attaque du Montjouy et au siége de Barcelonne jusqu'au 20 septembre. — Page 2.

3. Amelot au roi. — De Madrid, le 1er juillet 1705.

Il a été résolu dans le Despacho que le duc d'Albe consulteroit S. M. sur l'affaire de l'Espagne avec le pape.

4. Le même au roi. — De Madrid, le 3 juillet 1705.

Le marquis de Leganez a été conduit à Pampelune en attendant de nouveaux ordres de S. M.

5. Du même au même. — De Madrid, le 8 juillet 1705.

Le roi catholique avoit nommé pour secrétaire de la guerre D. Manuel Badillo, mais ce choix a été révoqué.

6. De Chamillard à M. Amelot. — De Versailles, 12 juillet 1705.

Il répond aux articles de M. Amelot sur les trois vaisseaux maloins.

7. Le même au même. — De Madrid, 14 juillet 1705.

Il connoit la répugnance des Espagnols à donner la préférence aux François.

8. Le même au même. — De Marly, le 15 juillet 1705.

M. le duc d'Havré souhaiteroit fort que le roi catholique mît les gardes walonnes sur le même pied que les gardes françoises.

9. De Pontchartrain à M. Amelot. — De Marly, 15 juillet 1705.

Il est de nécessité qu'il donne tous ses soins à l'affaire de la compagnie de l'Assiente.

10. Le même au même. — De Marly, le 15 juillet 1705.

Il n'est pas d'avis de tolérer la navigation des vaisseaux françois sur la mer du Sud.

11. Le même au même. — Du 15 juillet 1705.

M. le comte de Toulouse va à Toulon pour utiliser les vaisseaux qui y sont armés et pour s'y embarquer.

12. Amelot au roi. — De Madrid, le 15 juillet 1705.

Il a communiqué au roi catholique l'avis de S. M. au sujet du marquis de Leganez.

13. De Chamillard à M. Amelot. — De Versailles, le 19 juillet 1705.

Il est aise que le roi catholique mette ses gardes espagnoles et walonnes à quatre bataillons, il pense que ce changement sera d'un très-heureux effet.

14. Le même au même. — Du 19 juillet 1705.

Les lettres de commerce qu'il écrit d'Espagne ne lui parviennent pas directement et il ne peut y répondre promptement parce qu'elles sont entre les mains de M. Daguesseau.

15. De Pontchartrain à M. Amelot. — De Versailles, 22 juillet 1705.

La lettre de M. Ducasse dissipe la crainte qu'il avoit pour Cadix.

16. Le même au même. — 22 juillet 1705.

La récolte étant abondante en Sardaigne on pourra en tirer des bleds.

17. Le même au même. — Du 22 juillet 1705.

Il est surpris qu'on ne lui ait pas communiqué le projet de marine qui a été fait pour l'Espagne.

18. Le même au même. — Du 22 juillet 1705.

Il faut empêcher les Espagnols de faire un commerce libre avec les Anglois et les Hollandois.

19. Amelot au roi. — De Madrid, le 22 juillet 1705.

Les deux régiments des gardes espagnoles et walonnes sont augmentés de deux bataillons.

20. De Chamillart à M. Amelot. — De Versailles, le 24 juillet 1705.

Le temps est venu où le Milanez doit payer la subsistance des troupes destinées à sa conservation, et le prince de Vaudémont demande un ordre du roi catholique pour lever cette imposition.

21. Le même au même. — Du 25 juillet 1705.

Il fournira tous les secours qu'il pourra au sieur Orry.

22. Amelot au roi. — De Madrid, le 26 juillet 1705.

Le marquis de Leganez est condamné de tous les gens raisonnables.

23. De Chamillard à M. Amelot. — De Versailles, le 27 juillet 1705.

Il fait payer au roi ce qui lui fut promis l'an passé.

24. De Pontchartrain au même. — De Versailles, le 29 juillet 1705.

Il demande si les Espagnols ne pourroient pas empêcher le commerce des Anglois et des Hollandois dans le Sud.

25. Du même au même. — 29 juillet 1705.

Il fait le détail des désordres commis par les Anglois de la Caroline dans la colonie espagnole de la Floride.

26. Le même au même. — Du 29 juillet 1705.

Il attend son avis au sujet des barques génoises qui naviguent de Cadix à Lisbonne.

27. Amelot au roi. — De Madrid, le 29 juillet 1705.

Il doit partir de Lisbonne une flotte de 12 vaisseaux anglois et hollandois et de 4 frégates, et l'archiduc doit s'y embarquer.

28. De Pontchartrain à M. Amelot. — De Marly, le 1er août 1705

Il attend impatiemment de savoir la destination de l'armée ennemie, mais il ne craint rien pour Cadix.

29. Amelot au roi. — De Madrid, le 2 août 1705.

Le roi catholique a ordonné au duc d'Uceda de rester dans le voisinage de Rome, au cas que S. S. prononce l'excommunication, pour y attendre de nouveaux ordres.

30. De Chamillard à M. Amelot. — De Versailles, le 2 août.

Il attend chaque jour le traité sur la sortie des laines d'Espagne par terre.

31. Amelot au roi. — De Madrid, le 5 août.

La commanderie de l'amirauté ne vaque pas; en cas de mort du titulaire les revenus en sont attribués à sa famille pendant trente ans.

32. Pontchartrain à M. Amelot. — De Marly, le 5 août.

Il le prie de lui faire savoir si l'armée ennemie ira toute en Catalogne, ou si elle y envoyera seulement quelques détachements.

33. Chamillart au même. — Du 7 août 1705.

Le roi a appris avec plaisir que Cadix est hors de danger.

34. Du même. — Versailles, le 8 août 1705.

Le roi est informé de tout ce qu'on fait pour détruire M. de Colmenero, dont S. M. est très-satisfaite.

35. De Chamillard à M. Amelot. — De Marly, le 11 août 1705.

Il lui mande que le sieur Van der Meulen doit aller à Madrid pour travailler à l'établissement d'un commerce réciproque, entre la France, l'Espagne et les Pays-Bas, et que le roi le protége et recommande à M. Amelot de l'aider de ses bons offices.

36. Amelot au roi. — De Madrid, le 14 août 1705.

L'armée navale des ennemis, après avoir embarqué deux mille hommes de la garnison de Gibraltar, a mis à la voile dans la Méditerranée.

37. Le même au même. — De Madrid, le 19 août 1705.

Il a rendu compte au roi catholique de ce que S. M. l'avoit chargé de dire au sujet des affaires avec la cour de Rome.

38. Chamillard à M. Amelot. — Du 19 août 1705.

Il craint que les ennemis ne tentent une descente en Catalogne.

39. De Velasco à M. de Quinson. — De Barcelone, le 22 août 1705.

C'est une traduction de la lettre du vice roi de Catalogne M. de Velasco.

40. De Quinson à M. de Chamillard. — De Perpignan, le 24 août 1705.

Il a appris que les ennemis sont devant Barcelonne.

41. Amelot à M. de Puyseux. — De Madrid, le 26 août 1705.

La petite ville de Denia s'est rendue aux ennemis.

42. De Barcelonne, le 27 août 1705.

Traduction d'une lettre de M. de Velasco à M. Joseph Grimaldo, ministre d'Espagne.

43. Amelot au roi. — De Madrid, le 28 août 1705.

On pense enfin à régler tout ce qui regarde les quatre compagnies des gardes du corps, cela sera fini dans peu de jours, et avant l'arrivée du duc de Popoli qui a débarqué à Barcelonne.

44. Chamillard à M. Amelot. — De Versailles, le 31 août.

Les ennemis auront de la peine à se rendre maîtres de la Catalogne, si les commandants font leur devoir.

45. Amelot au roi. — De Madrid, le 30 août 1705.

Le roi catholique a appris avec joie la victoire que S. M. a remportée sur l'empereur.

46. Chamillard à M. Amelot. — De Versailles, le 1er septembre.

Le bruit d'une négociation générale se répand avec peu de fondement en Hollande.

47. Amelot à M. de Puysieux. — Madrid, le 2 septembre.

Il a appris avec joie que les François ont remporté la victoire en Italie.

48. La même au roi. — De Madrid, le 2 septembre.

Il seroit à souhaiter qu'il n'y eût pas eu d'incident au sujet du siége que le roi catholique a fait placer derrière son fauteuil par son capitaine des gardes.

49. Le même à M. de Chamillard. — Madrid, le 3 septembre.

Les ennemis campent à une lieue de Barcelonne, ils ont dessein de l'assiéger, et ils sont au nombre de dix à onze mille.

50. Le même au même. — De Madrid, le 5 septembre 1705.

Les ennemis ne sont point sortis de leur camp, ils sont au nombre de dix mille hommes. L'archiduc y a été reçu au bruit du canon et plusieurs villages ont été obligés de le reconnoître.

51. Le même au roi. — Du 5 septembre.

Même sujet que la précédente.

52. De Chamillart à M. Amelot. — De Versailles, le 6 septembre 1705.

Il espère que les rebelles rentreront dans le devoir malgré les progrès que fait l'archiduc.

53. De Pontchartrain au même. — De Versailles, le 6 septembre.

Il y a lieu d'espérer que les ennemis ne tiendront pas la campagne en raison des vents du sud-ouest.

54. Amelot au roi. — De Madrid, le 11 septembre.

Le duc de Motellano n'étant plus dans la confiance, avoit résolu de se démettre de la charge de président de Castille.

55. De Chamillard à M. Amelot. — De Marly, le 13 septembre 1705.

Il y a tout lieu de craindre pour Barcelonne, en raison de la foiblesse de la garnison.

56. De Pontchartrain à M. Amelot. — De Versailles, le 16 septembre.

Il a appris que les ennemis en veulent à Barcelonne, que M. de Velasco espère cependant bien défendre.

57. Amelot à M. de Puysieux. — De Madrid, le 16 septembre.

Les ennemis ne font aucun mouvement dans leur camp, et Barcelonne est dans les meilleures dispositions qu'on puisse désirer. L'archiduc s'est fait reconnoître dans quelques villes sans défense.

58. De Quinson à M. de Chamillard. — De Perpignan, le 16 septembre.

Nécessité qu'il y a d'envoyer des troupes pour conserver Gironne, Roses et Bergues.

59. Amelot au roi. — De Madrid, le 16 septembre 1705.

Le roi catholique s'est déterminé à envoyer le duc de Bisaccio en Sicile avec le titre de mestre de camp général.

60. De Chamillard à M. Amelot. — De Marly, le 20 septembre.

Il a appris que la cavalerie a fait une sortie sur les rebelles et en a tué 200.

61. De Pontchartrain au même. — De Paris, le 21 septembre.

Il faut presser le roi catholique d'envoyer une troupe de cavalerie pour courir les lieux voisins de Barcelonne.

62. Amelot à M. de Puysieux. — De Madrid, le 23 septembre.

Il n'y a pas d'apparence que les ennemis assiégent Tarragone et Lérida, la saison étant trop avancée.

63. Le même au roi. — De Madrid, le 24 septembre 1705.

Les troupes envoyées au secours ont été coupées par les rebelles qui ont pris Fraga.

64. Le roi catholique au roi très-chrétien. — De Madrid, le 24 septembre.

Les ennemis sont devenus redoutables : il y a urgence d'envoyer des secours.

65. Amelot au roi. — Madrid, le 25 septembre.

Il y a eu des conférences avec Ducasse sur ce qui regarde les gallions et la flotte. Le conseil des Indes est d'avis qu'il n'y a plus de temps à perdre.

66. De Chemillard à M. Amelot. — De Fontainebleau, le 25 septembre.

Les grades ou emplois que S. M. C. offre aux officiers françois sont contraires au bien du service.

67. Le même au même. — Fontainebleau, le 27 septembre.

Il appréhende que le sieur Orry ne se tire mal de la besogne qu'il a à conduire.

68. Amelot à M. de Puysieux.— De Madrid, le 30 septembre.

On n'a aucune nouvelle de Barcelonne; cependant on dit que le prince d'Armstadt a été tué à l'attaque de Montjouy.

69. Le même au roi. — De Madrid, le 4 octobre 1705.

Il sera facile de recouvrer Lérida, si on ne perd point de temps.

70. Le même au même. — Id., du 4 octobre.

Il a communiqué au roi catholique et à madame des Ursins l'avis de S. M. au sujet des grands d'Espagne.

71. Le même à M. de Puysieux. — Du 7 octobre.

Deux religieux trinitaires assurent la perte de Montjouypar une bombe qui a tombé sur le magasin à poudre et qui a écrasé le commandant et une partie de la garnison.

72. De Pontchartrain à M. Amelot. — De Fontainebleau, le 7 octobre.

La perte de Montjouy augmente les espérances de l'ennemi sur Barcelonne.

73. Amelot au roi. — De Madrid, le 9 octobre.

On apprend de M. le maréchal de Tessé que Badajoz est investi par les ennemis.

74. De Collieuvre. — Le 9 octobre 1705.

Rapport fait à M. de Quinson par un Catalan qui vient de l'armée.

75. Amelot à M. de Chamillard. — De Madrid, le 13 octobre.

Les rebelles se sont rendus maîtres de 22 bourgs, ou petites villes, en Arpagon.

76. De Quinson à M. de Chamillard. — De Perpignan, le 14 octobre.

Les tartanes chargées de la moitié du régiment de Castelapola, et des munitions, sont parties du port Vandres pour Roses.

77. Amelot au roi. — De Madrid, le 14 octobre.

Les rebelles de Catalogne étant entrés dans l'Aragon ont fait reconnoître l'archiduc dans vingt-deux bourgs, et menacent Alcaniz.

78. Pontchartrain à M. Amelot.—De Fontainebleau, le 14 octobre.

Si on peut encore changer la face des affaires il ne faut pour cela épargner ni soins ni dépenses.

9. Le même au même. — De Fontainebleau, le 20 octobre.

Il a rendu compte au roi de toutes les dépêches et nouvelles qu'il a reçues de lui.

80. De Quinson à M. de Chamillard. — De Perpignan, le 21 octobre.

Il lui adresse copie de la lettre du gouvernenr de Roses qui marque comment les ennemis ont pris Barcelonne et Gironne.

81. Amelot à M. de Puysieux. — De Madrid, le 21 octobre.

Badajoz a été délivré, tout le monde s'en réjouit. Rien en effet n'étoit plus important que de sauver cette place qui est la seule qui puisse couvrir l'Estramadure et la mettre en sureté.

82. Le même au même. — De Madrid, le 23 octobre.

La présidence d'Arragon a été donnée au comte d'Aquilar dont on connoît les bons sentiments pour le service du roi.

83. Chamillart à M. Amelot. — Fontainebleau, le 24 octobre.

Il faut faire tout le possible pour empêcher que l'archiduc passe l'hiver en Catalogne.

84. Amelot au roi. — De Madrid, le 28 octobre.

Le roi catholique se mettra de bon cœur à la tête d'une armée.

85. Le maréchal de Tessé à M. Amelot. — De Cascres, le 2 novembre.

Il a appris avec beaucoup de chagrin la perte de Barcelonne.

86. De Quinson à M. de Chamillard. — De Mont-Louis, le 3 novembre.

Une troupe de Catalans révoltés ont pris quatre habitants du lieu.

87. Le maréchal de Tessé. — De Canaveras, le 4 novembre.

L'Espagne est perdue si le roi Louis XIV ne la gouverne comme il gouverne la France.

88. Amelot à M. de Puysieux. —De Madrid, le 4 novembre.

Une sédition a amené la perte de Barcelonne.

89. Extrait d'une lettre du gouverneur de Bellegarde à M. de Torcy. — Du 4 novembre 1705.

90. De Chamillard à M. Amelot. — De Marly, le 5 novembre.

Il est certain que Barcelonne est pris et que Gironne s'est rendue. Mais on a envoyé du secours à Roses qui soutient encore et qui a un gouverneur fidèle.

91. Amelot au roi. — De Madrid, le 6 novembre.

Il a rendu compte au roi catholique de l'impossibilité où est S. M. de lui fournir un nouveau corps d'armée.

92. Le même au même. — De Madrid, le 6 novembre.

Toute l'Espagne, d'une commune voix, a choisi le comte d'Aguilar fils, pour représenter à S. M. T. C. le mauvais état des affaires de ce royaume.

93. Le même à M. de Chamillard. — De Madrid, le 6 novembre.

Il seroit à souhaiter que le secours de France pût arriver, d'abord pour reprendre ce qu'on a perdu.

94. Le même au même. — De Madrid, le 7 novembre.

Le roi catholique prend le parti le plus honorable et le moins pernicieux qu'on puisse prendre dans le cas présent.

95. Le même à M. de Chamillard. — Madrid, le 7 novembre

Son ambassade est des plus laborieuses.

96. Le même au roi. — Du 8 novembre.

Le roi catholique a résolu d'assembler ses troupes et de se mettre à leur tête pour aller attaquer l'archiduc.

97. Le même au même. — Du 11 novembre.

La capitulation de Barcelonne a été signée le 9.

98. Le même à M. de Chamillard. — Du 12 novembre.

Il lui envoie ce qu'il a pu recueillir touchant le siége de Barcelonne, par un gentilhomme catalan.

99. De Chamillart à M. Amelot. — De Marly, le 13 novembre.

Il y a urgence de mettre des troupes dans Roses, Pampelune, Fontarabie et Saint-Sébastien et de les munir de tout.

100. Motifs de ce qui s'est passé à Barcelonne. — Du 14 novembre.

101. De Quinson à M. de Chamillard. — De Perpignan, le 15 novembre.

Milord Péterboroug est arrivé à Gironne avec des troupes qu'on croit monter à 2,000 hommes avec de la cavalerie.

102. Amelot au roi. — De Madrid, le 18 novembre.

Il a engagé le sieur Obrien, officier irlandais, à s'embarquer à Cadix pour aller à Lisbonne.

103. Le même à M. de Puysieux. — De Madrid, le 18 novembre.

Les circonstances de la perte de Barcelonne ne sont pas telles qu'il les lui a mandées.

104. Le même au roi. — Du 25 novembre.

Le voyage du roi catholique a fait suspendre les changements projetés au Despacho.

105. Le maréchal de Tessé à M. de Chamillard. — Du 25 novembre.

Le roi et la reine d'Espagne doivent voir le régiment de Berry et les troupes qui sont à portée de Madrid.

106. Le roi à M. de Tessé. — De Versailles, le 28 novembre.

S. M. craint que les ennemis n'envoient à l'archiduc des secours supérieurs aux Espagnols, et que pendant que le roi les combattra, les Portugois n'entrent en Castille et en Estramadure.

107. Amelot à M. de Chamillard. — De Madrid, le 29 novembre 1705.

Quelques frégates ennemies ont resté à Barcelonne et le reste de la flotte s'est retiré.

108. Le même à M. de Puysieux. — Le 2 décembre 1705.

Il a fait connoître au roi catholique la nouvelle du renouvellement du capitulat de Milan.

109. De Quinson à M. de Chamillart. — De Perpignan, le 2 décembre.

Il y a une conspiration tramée dans Roses dont le major de la place et celui du régiment napolitain Castalairoles sont les chefs.

110. Amelot au roi. — De Madrid, le 4 décembre.

Les affaires semblent prendre une meilleure tournure en Arragon.

111. Le maréchal de Noailles à M. de Chamillard. — Le 6 décembre.

Il seroit à propos de lever un régiment étranger; il offre de faire l'armement sur la paye de colonel, ou même sans appointements.

112. Amelot au roi. — De Madrid, le 7 décembre.

Il faut former un conseil pour la reine pour gouverner en l'absence du roi-catholique.

113. M. de Tessé au roi. — De Madrid, le 8 décembre.

Il fait partir M. de Legal pour Toulouse où il attendra les ordres de S. M. et de là pour Perpignan.

114. Le même à M. de Chamillard. — De Madrid, le 8 décembre.

Il seroit bon que S. M. T. C. déterminât la reine d'Espagne à prendre le gouvernement, quoiqu'elle en soit éloignée, et à se former un conseil pendant que le roi fera la campagne.

115. Le même à M. de Chamillard. — De Madrid, le 8 décembre.

Il est embarrassé de faire conduire l'artillerie et il partira dès qu'il aura réglé l'affaire des subsistances.

116. Amelot au roi. — De Madrid, le 14 décembre.

Il craint que les rebelles n'aillent jusqu'à Valence.

117. Chamillard à M. de Quinson. — De Marly, le 19 décembre.

Le roi s'en remet à ce qu'il fera au sujet des troupes qu'il envoie à Roses.

118. De madame des Ursins. — De Madrid, le 23 décembre.

Elle ne fera aucun tort au duc d'Albe.

119. Amelot au roi. — De Madrid, le 23 décembre.

Il a tranquillisé le roi catholique au sujet des faux bruits d'une négociation pour la paix.

120. Le même au même. — De Madrid, le 30 décembre 1705.

Depuis la perte d'une grande partie du royaume de Valence, le roi catholique n'a pas renoncé au projet de se mettre à la tête de ses troupes.

121. Mémoire sur l'emploi qu'on fera des trois bataillons de Courteu. — Du 30 décembre 1705.

TOME XXIII. — *Table des lettres contenues dans ce volume concernant le siége de Barcelonne, fait par M. le maréchal de Tessé, sous les ordres du roy d'Espagne, et la guerre faite en Castille et en Estramadure, par M. le maréchal de Berwick, année 1706.*

1. Mons. le maréchal de Tessé à Mons. de Chamillard, de Méquinensa, le 13 janvier 1706. — Page 7.

Petit échec arrivé à Mons. le marquis de Brancas, voulant reconnoître un quartier à deux lieues du sien. Mons. de Pelleport a attaqué le village de La Frenada, et s'en est rendu maître sans perte.

2. Le même au même. — De Caspé, le 15 janvier 1706. — Page 9.

Il parle du payement de la garnison de Jaca, en particulier, et en général du non-payement de ses troupes.

3. Le même au même. De Caspé, le 15 janvier 1706. — Page 10.

Nouveaux obstacles et embarras qui s'opposent à l'avancement des affaires; révolte des peuples, infidélité de la ville de Sarragosse, etc.

4. Le même au même. De Caspé, le 20 janvier 1706. — Page 12.

Embarras et difficultés par rapport aux subsistances, aux fonds destinés pour les payements. — La Castille et l'Estramadure menacées. Mauvaises dispositions de la noblesse espagnole. — Longue suite de réflexions sur la situation des affaires et spéculations.

5. Le même au même. De Moreilla, le 21 janvier 1706.—Page 21.

Besoins de la garnison de Jaca, et nécessité dont il est d'y pourvoir pour la conservation de cette place importante.

6. Le même au même. Du camp de Calaceyte, le 25 janvier 1706. — Page 22.

Mouvement de l'armée d'Espagne qui vient à Calaceyte, village révolté occupé par des Miquelets, s'en empare; massacre des Miquelets, circonstances singulières de la mort de deux prêtres qui étoient parmi eux.

7. Le même au même. Du camp de Cretas, le 27 janvier 1706. — Page 23.

Mesures qu'il prend pour le passage des troupes françoises.

8. Le même au même. Du camp de Cretas, le 27 janvier 1706. — Page 24.

Embarras qui lui surviennent de la part de la cour de Madrid : détails de faux projets et de fausses mesures de la part de cette cour.

9. Le même au même. Du camp entre Ortas et Valderobles, le 28 janvier 1706. — Page 27.

Mouvement de l'armée d'Espagne ; elle s'empare de Valderobles et d'Ortas.

10. Le même au même. Du camp de Gandeca, le 4 février 1706. — Page 28.

Heureuse aventure du chevalier d'Asfeld qui passe au fil de l'épée trois compagnies de grenadiers ennemis, et grand nombre de Miquelets. Il rend compte de ses dispositions, de ses forces et de son projet pour la suite de cette campagne.

11. Le même au même, du même jour. — Page 33.

Suite du même objet que la lettre précédente ; nécessité de pourvoir à la conservation de Cadix, Pampelune et Jaca.

12. Le même au même. Du camp de Gandeca, le 11 février 1706. — Page 35.

Dispositions des troupes d'Espagne, infanterie et cavalerie ; leur bonne et leur mauvaise volonté, nécessité de les soutenir par un jugement régulier. — Reflexions sur les suites dangereuses que peut avoir la campagne du roy d'Espagne en Catalogne en cas d'événements malheureux, etc.

13. Le même au même, du même jour. — Page 37.

Prise du château de Miravet. — Circonstances. — Difficultés au sujet des vivres et des fonds nécessaires.

14. Le même au même, du même jour. — Page 39.

Au sujet des recrues de France qui doivent arriver par Bayonne.

15. Le même au même, du même jour. — Page 40.

Le bruit répandu que Mons. Davaray avoit ordre du roy de rester auprès de la reine, est sans aucun fondement.

16. Le roy au maréchal de Tessé. De Marly, le 13 février 1706. — Page 41.

Il lui fait connoître la nécessité où il est de soumettre la Ca-

talogne et de se rendre maître de Barcelonne avant qu'il y arrive de nouveaux secours à l'archiduc. Il lui ordonne d'abandonner le projet de la réduction du royaume de Valence, et de se rendre en diligence en Catalogne avec son armée pour y rejoindre Mons. de Legal, qui a ordre de se rendre sur l'Obregat, pour commencer ensemble le siége de Barcelone lorsque les munitions de guerre et de bouche auront été débarquées par la flotte de Mons. le comte de Toulouse.

17. Mons. le maréchal de Tessé à Mons. de Chamillard, du camp de Gandeca, le 17 février 1706. — Page 44.

Il se plaint beaucoup des variations de la cour de Madrid, et lui envoie copie de la lettre que S. M. C. lui a écrite ainsi que de la réponse qu'il y a faite.

18. Lettre du roy d'Espagne à Mons. le maréchal de Tessé, du 9 février 1706. — Page 45.

Il luy mande que son dessein est d'aller réduire la ville de Valence avant que d'entrer en Catalogne, et ajoute qu'il ait à le venir joindre dans ce royaume, en laissant au chevalier d'Asfeld la défense de l'Aragon.

19. Réponse de Mons. le maréchal de Tessé à la lettre du roy d'Espagne. Du camp de Gandeca, le 13 février 1706. — Page 46.

20. Mons. le maréchal de Tessé au roy. Du camp de Batea, le 18 février 1706. — Page 49.

Il lui mande les raisons qu'il a de retenir Mons. Lamotte-Baracé qui a ordre de se rendre en Castille et en Estramadure pour y diriger ce qui regarde l'artillerie.

21. Le même au roy. Du camp d'Alcanitz, le 21 février 1706. — Page 50.

Réponse à la lettre de S. M. par laquelle elle lui a ordonné de se disposer en toutes choses pour le siége de Barcelone préférablement à tout; ses dispositions, ses vues et ses mesures, etc.

22. Le même à Mons. Chamillard, le 21 février 1706. — Page 53.

Mauvais arrangements de la cour de Madrid. La division de la garnison de Jaca ne vient que du défaut de payement; inconvéniens de ce défaut de payement qui est général.

23. Copie de la lettre de Mons. le maréchal de Tessé au roy d'Espagne. Du camp de d'Alcanitz, le 20 février 1706.

Il lui mande le changement survenu par les ordres du roy, son grand père, dans le projet de réduire Valence avant d'entrer

en Catalogne. Il l'attend au pont de Caspé; divers arrangements et nouvelles dispositions.

24. Le même à Mons. Chamillard. Du camp d'Alcanitz, le 25 février 1706. — Page 57.

Son pont à Caspé est fait; il va faire préparer du biscuit. Grandes difficultés pour l'argent, les vivres, les voitures, etc.

25. Lettre du roy à Mons. le maréchal de Tessé. De Versailles, le 1er mars 1706. — Page 60.

Il lui marque qu'il ne sauroit faire trop de diligence pour le siége de Barcelone, qu'il envoie le sieur de Lapara en qualité d'ingénieur en chef : que le comte de Toulouse a déjà fait sortir dix vaisseaux pour se rendre devant cette place, lesquels il doit suivre : il approuve que le chevalier d'Asfeld se rende aussi au siége avec ses troupes.

26. Mons. le maréchal de Tessé à Mons. Chamillard, le 2 mars 1706. — Page 62.

Il lui mande que sur la nouvelle des ordres du roy, le roy d'Espagne a changé sa route et doit être à Daroca, première ville d'Aragon, le 7. — Mesures pour l'arrivée du roy d'Espagne. — Dérangement et difficultés pour les payements et les fonds nécessaires.

27. Le même au même. D'Alcanitz, le 5 mars 1706. — Page 63.

Il lui mande qu'il part pour aller trouver le roy d'Espagne à Daroca; il en repartira pour le précéder au pont de Caspé et règlera sa marche sur les avis qu'il attend de Mons. de Legal et de Mons. le duc de Noailles.

28. Le même au roy. Du pont de Caspé, le 12 mars 1706. — Page 64.

Il luy mande qu'il a été trouver le roy d'Espagne à Daroca, et qu'il l'attend le lendemain à Caspé. Le voyage de Valence a retardé l'arrivée de S. M. C. de quatre jours; il doit essayer de passer l'Ebre le 16 ou le 17; le bruit court que Mons. le comte de Toulouse est devant Barcelone.

29. Mons. le maréchal de Tessé à Mons. Chamillard. De Caspé, le 15 mars 1706. — Page 66.

Mons. de Legal lui a écrit du quatre, qu'il n'étoit point encore prêt, et qu'il n'espéroit pas l'être plus tôt que la fin du mois. Toutes choses sont prêtes de son côté; mesures qu'il va prendre relativement à ce retard. Détail de vivres. Péterboroug est toujours à Valence avec le corps de troupes qu'il commande.

30. Mons. le maréchal de Tessé au même. Du camp de Fraga, le 18 mars 1706. — Page 69.

Il a passé la Cinca. Péterborourg est toujours dans Valence et ne songe point à en partir. Nulles nouvelles de Mons. le comte de Toulouse, incertitude des différents bruits à ce sujet. Le prince D'Armstat est dans Lérida où l'on a jeté 1,500 Anglais ou Hollandais, etc.

31. Le même au même. Du camp de Fraga. le 22 mars 1706. — Page 70.

Il lui mande de donner des ordres pour l'arrivée des recrues : difficultés pour les subsistances. Nulles nouvelles de Mons. de Légal et de Mons le comte de Toulouse. Il espère être demain, 23, au-delà de la Segre. — Personne ne vient à l'obéissance sur l'amnistie publiée, etc.

32. Le même au même. Du camp de la Tour de Segre, le 24 mars 1706. — Page 72.

Il rend compte de sa marche. Nulles nouvelles encore de Mons. le comte de Toulouse et de Mons. de Legal.

33. Le même au roy. Au camp devant Barcelonne, le 5 avril 1706. — Page 73.

Il mande l'arrivée du roy d'Espagne devant Barcelonne et de Mons. de Legal. Il s'est emparé de la Tour de l'Obregat pour faciliter le débarquement. L'archiduc dans Barcelonne. Difficultés du siége. Il s'est emparé des capucins. Il envoye Chasel pour informer S. M. et luy rendre compte de tout.

34. Le même à Mons. Chamillard, du même jour. — Page 75.

Il lui apprend l'arrivée de l'armée devant Barcelonne.

35. Mons. le maréchal de Tessé à Mons. Chamillard. Du camp devant Barcelonne, le 8 avril 1706. — Page 76.

Récit d'un grand nombre de difficultés pour le siége de Barcelonne. On continue à débarquer autant que l'on peut les munitions. Il demande ce que l'on doit faire de Barcelonne en cas qu'on la prenne et conseille d'en démolir les fortifications en augmentant celles du Mont-Jouy. Ouverture de la tranchée, la nuit du 6 au 7 : circonstances. Etat de la garnison de Barcelonne.

36. Le même au même, du même jour. — Page 83.

Au sujet de la subsistance de la garnison de Jaca.

37. Le roy à Mons. le maréchal de Tessé, le 11 avril 1706. — Page 84.

Il luy demande de l'informer sur son Etat, si le siége de Barcelonne est commencé, et luy propose divers projets et arrangements, suivant les différents événements et conformes aux circonstances.

38. Mons. le maréchal de Tessé à Mons. Chamillard, le même jour au camp devant Barcelonne. — Page 88.

Il espère que demain douze pièces de canon seront en état de tirer : difficultés par rapport au terrain. Le pays est toujours de plus en plus révolté et le camp même est continuellement assiégé par une multitude de Miquelets.

39. Le même au même, du 14 avril 1706. — Page 89.

Il rend compte des opérations du siége. L'archiduc est encore dans la ville. Récit d'un stratagème employé par ce prince pour s'attacher le peuple de Barcelonne ; son effet. Autres circonstances, dispositions, arrangements, etc.

40. Le même au même, devant Barcelonne, le 15 avril 1706. — Page 93.

Différents avis disent que la flotte des ennemis a débouqué le détroit, en sorte que Mons. l'amiral appareille. Le comte de Kifuentes est sur les montagnes avec 300 chevaux et un nombre infini de Miquelets et de soumettans. Mons. le prince Darmestat avec la garnison de Lerida, borde l'Obregat, en sorte qu'on est obligé d'estre continuellement aux mains avec eux, etc. Mort de Mons. Lapara, tué d'un coup de Mousquet. Suite du siége.

41. Le même au même. Devant Barcelonne, le 17 avril 1706. — Page 95.

Journal de la tranchée. Suite du siége.

42. Le même au roy, le 20 avril, devant Barcelonne. — Page 97.

Réponse à la lettre de Sa Majesté ci-dessus. Réflexions, spéculations; mesures à prendre; dispositions à faire suivant les circonstances et les événements.

43. Le même à Mons. Chamillard, du même jour, devant Barcelonne. — Page 97.

Spéculations sur les suites du siége de Barcelonne et sur ce qu'il y aura à faire la ville étant prise. Il se plaint de la très-mauvaise artillerie qui a été envoyée de Bayonne et des gens pour la servir. Suite du siége.

44. Le même au roy, devant Barcelonne, le 22 avril 1706. — Page 100.

Récit et détail de l'action du 21 par laquelle on s'est rendu maître de ce que l'on appelle le nouveau Mont-Jouy, en resserrant les ennemis devant le Vieux Mont-Jouy, lequel est très-petit. Heureux succès de cette action.

45. Dispositif de l'attaque aux deux brèches du Mont-Jouy, le 21 avril 1706. — Page 105.

46. Le même à Mons. Chamillard, du 22 avril, devant Barcelonne. — Page 107.

Même sujet que la lettre précédente.

47. Le même au même. Du 25 avril 1706, devant Barcelonne. — Page 108.

Suite du siége; difficultés. Il espère cependant être bientôt maître du réduit de Mont-Jouy et de sa communication avec la ville. Circonstances singulières de la révolte des peuples.

48. Le même au roy. 25 avril après minuit, devant Barcelonne.— Page 111.

Prise de Mont-Jouy. Circonstances.

49. Le même à Mons. Chamillard, le 29 avril 1706, devant Barcelonne. — Page 113.

Arrivée de Péterboroug sur les hauteurs avec 1,500 chevaux et 2,000 hommes de pied, n'ayant laissé que 400 hommes dans Valence. Suite du siége. L'archiduc est toujours dans Barcelonne. Il se plaint beaucoup de l'artillerie très-mauvaise et très-défectueuse, etc.

50. Le même au même. Le 5 may 1706, devant Barcelonne. — Page 116.

Suite du siége. Nouvelles plaintes sur l'artillerie et l'ignorance des canoniers. L'armée assiégeante elle-même assiégée par les Miquelets et paysans. Arrivée de la flotte ennemie dans la Méditerranée. Il ne peut donner à Mons. le comte de Toulouse 5 ou 600 hommes qu'il demande dans le dessein sans doute de la combattre, ne pouvant les embarquer, etc.

51. Le même au même. Du camp de Saint-Pierre-Pescador, le 20 may 1706. — Page 119.

Levée du siége de Barcelonne, besoins d'argent, nécessité de pourvoir à la conservation des Roses, etc.

52. Copie de la lettre du roy d'Espagne à Perpignan, le 24 may, par laquelle il lui expose le besoin où il est d'argent, et l'exhorte à faire rentrer ses troupes en Espagne avec le plus de diligence qu'il lui sera possible.

53. Mons. le maréchal de Tessé à Mons. Chamillard. De Tarreil de Montgry, le 25 may 1706. — Page. 121.

Il espère estre en état le lendemain de passer la Fluvia et de se rapprocher du Roussillon ; il insiste sur la nécessité de pourvoir à la conservation de Roses.

54. Le roy à Mons. le maréchal de Tessé. De Versailles, le 29 may 1706. — Page 122.

Il lui marque la satisfaction qu'il a de ses services et de sa conduite quoique l'entreprise de Barcelonne n'ait pas réussi ; il envoye des ordres pour faire marcher 30 bataillons et 20 escadrons du côté de Pampelune ; autres arrangements, etc.

55. Mons. le maréchal de Tessé à Mons. Chamillard. Du camp de Perclade, le 29 may 1706. — Page 123.

Il luy envoie copie d'une lettre que le roy d'Espagne lui a écrite. Besoins d'argent, défaut d'acquittement des lettres de change. Il mande que les ennemis ont envoyé de leur infanterie à Gironne ; il ignore le chemin qu'a pris leur cavalerie.

56. Copie de la lettre du roy d'Espagne à Mons. le maréchal de Tessé, De Perpignan, le 26 may 1706.

Il l'engage à faire rentrer ses troupes en Espagne avec le plus de diligence qu'il lui sera possible.

Campagne de Mons. le maréchal de Berwick sur les frontières de Castille et de Portugal. — Année 1706.

57. Mons. Amelot à Mons. Chamillard. De Madrid, le 1er janvier 1706. — Page 127.

Nouvelles du royaume de Valence, bonnes dispositions des villes et lieux de la frontière de Castille. Nouvelles de l'Aragon.

58. Mons. Amelot au même. Du 5 janvier 1706. — Page 128.

Inutile tentative d'une escadre angloise de 13 vaisseaux sur

l'isle de Teneriffe; rembarquement des troupes débarquées à Lisbonne pour passer au royaume de Valence.

59. Mons. de Stalpaert. De Cadix, le 17 janvier 1706. — Page 129.

Nouvelles de Lisbonne. Il y a une flotte de 38 vaisseaux à Gibraltar.

60. Extrait d'une lettre non datée, du marquis de Canales. — Page 130.

Il mande la prise de Calaceyte par Mons. le maréchal de Tessé. La deffaite de trois compagnies de grenadiers et miquelets, deux faits déjà rapportés dans une des lettres du maréchal de Tessé cy-dessus.

61. Le chevalier Dubourg à Mons. Chamillard. De Madrid, le 3 janvier 1706. — Page 131.

Nouvelles de Barcelonne; disposition des esprits dans cette ville; conduite de milord Péterboroug, etc.

62. Mons. d'Avaray à Mons. Chamillard. De Madrid, le 12 février 1706. — Page 133.

Entrée de milord Péterboroug dans Valence avec un corps de cavalerie et d'infanterie, ce qui détermine le roy d'Espagne à commencer la campagne de ce côté là avant que de passer en Catalogne. — Réflexions sur ce projet, etc.

63. Mons. Amelot à Mons. Chamillard. De Madrid, le 13 janvier 1706. — Page 136.

Entrée de milord Péterboroug dans le royaume de Valence et dans la ville, ce qui change la face des affaires et détermine à faire marcher Mons. le maréchal de Tessé pour l'en chasser. Le roy d'Espagne, abandonnant le royaume d'Aragon, doit se mettre à la tête de l'armée pour réduire Valence, et de là marcher en Catalogne, lequel a écrit en conséquence à Mons. le maréchal de Tessé. Quelques villes de Castille ont voulu se soulever, ce qui n'a pas eu d'effet par les prompts remèdes qu'on y a apportés. La ville d'Outiniento, prise d'assaut par l'évêque de Murcie, dont les habitants se sont rachetés du pillage. Le départ du roy, fixé au 20 du mois, etc.

64. Du même au même, du même jour. — Page 141.

Sur les indéterminations de Mons. le maréchal de Tessé; on ne demande pas mieux que de lui laisser la décision de tout ce qui regarde la guerre.

65. Le même au même. Du 14 janvier 1706. — Page 142.

Il luy mande que les affaires d'Espagne sont dans un état désespéré, et que si le roy trouve jour à faire la paix, il doit la faire à quelque prix que ce soit.

66. Le roy à Mons le duc de Berwick. De Marly, le 16 février 1706. — Page 143.

Il luy ordonne de passer en Espagne avec le plus de diligence qu'il pourra pour y commander l'armée, et s'opposer aux efforts des ennemis sur la Castille et l'Estramadure, etc. — Il est fait maréchal de France.

67. Mons. Chamillard à Mons. le duc de Berwick. Du même jour. — Page 145.

Il lui envoie l'ordre du roy pour passer en Espagne et pour y commander. Il luy rend compte de l'état des affaires de ce royaume, etc.

68. Mons. Chamillard à Mons. Amelot, le 1er mars 1706. — Page 148.

En lui envoyant une lettre de Mons. le maréchal de Tessé, il luy mande qu'il n'a aucune part à ce qui a été dit du peu de cas que l'on fait en Espagne des généraux françois, etc.

69. Mons. Amelot à Mons. Chamillad. De Madrid, le 5 mars 1706. — Page 149.

Il luy envoie des nouvelles venues de Lisbonne. Conjectures sur la destination de la flotte des ennemis.

70. Mons. le maréchal de Berwick à Mons. Chamillard. De Madrid, le 12 mars 1706. — Page 152.

Son arrivée à Madrid; il a déjà commencé à travailler pour prendre connoissance de l'état des choses; dispositions en conséquence.

71. Le même au même. De Madrid, le 17 mars 1706. — Page 154.

Arrangements, mesures et dispositions pour entrer incontinent en campagne. Etat des choses. Son projet, ses desseins. — Les ennemis continuent de s'assembler dans l'Alenteja.

72. Le même au même. De Truxillo, le 23 mars 1706. — Page 157.

Les ennemis doivent se mettre en campagne le 25 de ce mois; conjectures sur leurs desseins, dispositions, etc.

73. Le même au même. Du camp de Talaveira, le dernier mars 1706. — Page 159.

Récit d'une intelligence entre le secrétaire de Mons. de Bay et Mons. d'Asminas pour tromper l'ennemy. Etat de la place de Badajos, dispositions qu'il doit faire en cas que les ennemis y viennent, suite de la fausse intelligence du secrétaire avec Mons d'Asminas. — Projet de défensive, etc.

74. Mons. Amelot à Mons. Chamillard. De Madrid, le 1er avril 1706. — Page 164.

Nouvelles de Valence. — Nouvelles de Vigo. — Nouvelles de Cadix. — Nouvelles de l'armée portugaise et de celle de Mons. le maréchal de Berwick. — Raisons qui s'opposent à ce que l'on dégarnisse Cadix des troupes qu'il demande.

75. Le même à Mons. Chamillard, le 9 avril 1706. — Page 167.

Il mande que l'on a eu avis que le roy d'Espagne étoit arrivé devant Barcelonne le Vendredi-Saint, que l'on avoit entendu tirer devant cette place, ce qui fait croire qu'elle a commencé à être attaquée.

76. Mons. le maréchal de Berwick à Mons. Chamillard. Du camp d'Arroyo del Puereo, le 9 avril 1706. — Page 169.

Continuation de la marche de l'armée espagnole, ses mouvements, ses campements. — Mouvements et campements de l'armée ennemie. Etat des troupes, leur distribution.

77. Mons. Amelot à Mons. Chamillard, le 11 avril 1706. — Page 175.

Nouvelles de Valence et de Barcelonne.

78. Mons. le maréchal de Berwick à Mons. Chamillard. Du camp d'Arroyo del Puereo, le 15 avril 1706. — Page 176.

Prise d'Alcantara par les ennemis; la garnison composée de de dix bataillons prisonniers de guerre. Supériorité des ennemis. Besoin de secours, etc.

79. Du même au même. Du camp d'Arroyo del Puereo, le 18 avril 1706. — Page 177.

Relation de la prise d'Alcantara, du peu de deffense de la garnison et de la mauvaise conduite du gouverneur. Projet de deffensive et d'observation, suivant les mouvements que les ennemis pourront faire. — Manque de subordination et d'obéissance de la part des officiers généraux espagnols, ce qui cause de grands inconvénients, etc.

80. Mons. Amelot à Mons. Chamillard. De Madrid, le 22 avril 1706. — Page 182.

Il luy mande la prise d'Alcantara et la mauvaise conduite du gouverneur, qu'on ne peut attribuer qu'à infidélité. Le marquis de Bay a bombardé Elvas et demande à se retirer parce qu'on luy a envoyé un supérieur.

81. Mons. le maréchal de Berwick au même. Du camp de Malpartida de Plazencia, le 22 avril 1706. — Page 185.

Mouvement de l'armée d'Espagne en conséquence des dispositions des ennemis. — Différentes marches. — Alarmes de Madrid sur les progrès des ennemis; on commence à y lever des bataillons; secours qui viendront trop tard pour empêcher les ennemis d'y aller, etc.

82. Le même au même. Du camp de Plasentia, le 26 avril 1706. — Page 188.

Mouvement de l'armée ennemie qui s'empare de Moraleja et de Coria où il y avoit un magasin de farine. Mouvement de l'armée espagnole. — Dispositions pour s'opposer aux progrès des ennemis. — Il ajoute que si les ennemis marchent sur Madrid, le seul parti à prendre pour la reine est de joindre l'armée avec ses gardes. — Nouveaux mouvements des ennemis qui font connoistre que leur dessein est de marcher droit à Madrid, faisant reconnoistre l'archiduc pour roy partout ils passent. La reine a fait convoquer toute la nation pour accourir à sa défense.

83. Mons. Amelot au même. De Madrid, le 24 avril 1706. — Page 191.

Nouvelles des ennemis. — Craintes pour la reine. — Proposition de Mons. de Berwick pour qu'elle se rende à l'armée, regardée comme très-extraordinaire.

84. Le même au même. Du 26 avril. — Page 193.

Improbation de la proposition faite par Mons. de Berwick, sur le parti que la reine doit prendre. Il mande aussi que Mons. de Villadarias écrit du 22 qu'il doit entrer incessamment en Portugal.

85. Le même au même. Du 28 avril 1706. — Page 194.

Il mande qu'on travaille avec beaucoup de force à lever des troupes aux environs de Madrid, lesquelles on tâchera de porter jusqu'à 10,000 hommes, et on les fera marcher aux ordres de Mons. de Berwick.

86. Extrait de la lettre de Mons. le maréchal de Berwick à Mons Amelot. Du 26 avril 1706. — Page 195.

Il lui mande la situation présente et celle des ennemis.

87. Mons. Amelot à Mons. Chamillard. De Madrid, le 28 avril 1706. — Page 196.

Mons. le comte de Lastorrès, suivant sa lettre du 25, s'est emparé de Cuttera et de Succa, postes occupés par les révoltés à l'embouchure du Xucar, etc.

88. Mons. le chevalier Dubourg à Mons. Chamillard. De Madrid, le 7 may 1706. — Page 197.

Il rend un compte détaillé des mauvaises dispositions des seigneurs espagnols et des tribunaux de Madrid; leur indifférence sur l'état présent, et leur mauvaise volonté pour y apporter aucun secours, etc.

89. Mons. Orry à Mons. Chamillard. De Madrid, le 18 may 1706. — Page 200.

Il mande les avis reçus de Salamanque et de Ciudad Rodrigo, par lesquels il paroît que les ennemis ont dessein de faire le siége de cette dernière place.

90. Mons. Amelot à Mons. Chamillard. De Madrid, le 24 may 1706. — Page 201.

Il luy envoie des extraits de nouvelles reçues de Saragosse et de Balbastro le 21. — Mauvaise situation des affaires d'Espagne. Il discute les raisons qui doivent porter la reine d'Espagne à se retirer à Pampelune ou à Fontarabie, et la déterminer au choix de l'une ou de l'autre de ces deux villes.

91. Mons. Amelot au même. De Madrid, le 7 juin 1706. — Page 205.

Retour du roy d'Espagne à Madrid; grandes démonstrations de joie de la part du peuple. Les ennemis viennent camper à Salamanque. Danger qu'il y a de perdre l'Aragon, s'il n'y vient des troupes pour le défendre.

92. Mons. le maréchal de Berwick à Mons. Amelot. Du camp de Villorias, le 5 juin 1706. — Page 207.

Campements et marches des ennemis; ils sont à deux lieues de Salamanque. Sa situation, ses vues, ses mesures, pour retarder le progrès des ennemis, etc. Il demande une conférence avec Mons. Orry, etc.

93. Guerre d'Espagne. — Six derniers mois, 1706. — Avertissement. — Page 211.

94. Journal des marches et campements, tant de l'armée d'Espagne que de celle de l'Archiduc. — Page 212.

TOME XXIV. — *Table des lettres contenues dans ce volume, concernant la guerre d'Epagne, de l'année* 1707.

1. Avertissement. — Page. 1.

2. M. le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — De Madrid, le 1er janvier 1707. — Page 5.

Raisons qui doivent porter le roy d'Espagne à se mettre à la tête de son armée.

3. Le roy à M. le maréchal de Berwick. — De Versailles, le 3 janvier 1707. — Page 6.

Envoy en Espagne de nouveaux secours de troupes qui doivent arriver à Bayonne au plus tard le 10 avril; il luy demande de diriger vers la cour un des officiers généraux qu'il a auprès de lui, instruit de ses desseins et de ses projets pour la campagne prochaine, afin d'en concerter plus facilement les mesures et les dispositions.

4. M. le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — De Madrid, le 15 janvier 1707. — Page 7.

Départ de M. le marquis de Brancas pour la cour, amplement informé de tout pour rendre compte à S. M. des projets de campagne et de la situation présente des affaires d'Espagne.

5. Le roy à M. le maréchal de Berwick. — De Versailles, le 24 janvier 1707. — Page 8.

Il fait avancer en Navarre un corps de troupes de 24 bataillons et 23 escadrons sous les ordres de M. le duc d'Orléans. Mesures pour la subsistance de ce corps de troupes; sa destination, etc.

6. Extrait d'une lettre de M. Amelot à M. Chamillard. — De Madrid, le 2 février 1707. — Page 11.

Arrivée de milord Peterboroug à Valence.

7. M. le maréchal de Berwick au roy. — De Madrid, le 4 février 1707. — Page 12.

Il fait un état des troupes des ennemis et de celles d'Espagne ; leur distribution. Il rend compte de ses projets et de ses desseins pour la campagne prochaine.

8. Extrait d'une lettre de M. le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — De Madrid, le 5 février 1707. — Page 18.

Considérations qui doivent détourner le roi d'Espagne de se mettre en campagne et sur lesquelles il demande une décision de S. M.

9. Extrait de deux lettres de M. Amelot au même. — Du 7 février 1707.

Nouvelles de la flotte des ennemis.

10. Extrait de trois lettres de M. le maréchal de Berwick au même. — De Madrid, les 7 et 12 février 1707. — Page 19.

11. Nouvelles de la flotte des ennemis. Mouvements dans le royaume de Valence. Préparatifs des ennemis pour se mettre en campagne.

12. Le même au même. — De Madrid, le 14 février 1707. — Page 20.

Débarquement des troupes ennemies à Alicante. Ses dispositions et précautions pour s'opposer aux desseins qu'ils peuvent avoir et autres nouvelles de l'ennemi. Il mande qu'il seroit utile que M. le duc de Noailles leur donnât de la jalousie du côté de la Catalogne, etc.

13. Le roy à M. le maréchal de Berwick. — De Versailles, le 17 février 1707. — Page 23.

Il mande que M. le duc d'Orléans partira le 15 du mois prochain pour se rendre droit à Madrid ; il marque aussi le temps de l'arrivée des troupes en Espagne.

14. M. le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — D'Ocana, le 17 février 1707. — Page 24.

Les ennemis ont débarqué toutes leurs troupes ; il y a apparence qu'ils se mettront bientôt en campagne.

15. Le même au même. — D'Yecla, le 24 février 1707. — P. 25.

Les ennemis se sont mis dans des quartiers et n'ont encore fait aucun mouvement. Différentes dispositions, etc.

16. Le même au roy. — De Jumilla, le 2 mars 1707. — Page 28.
Il fera partir M. de Legal pour aller recevoir les troupes destinées pour l'Aragon. Il doit envoyer M. de Joffreville pour conférer avec M. le duc d'Orléans à Madrid; les ennemis sont en grand mouvement et publient qu'ils vont incontinent commencer la campagne.

17. Le même à M. Chamillard. — Du même jour, à Jumilla. — Page 30.
Mouvements des ennemis. Ils se sont emparés d'Eda, où étoit une garnison de 100 hommes, qui s'est retirée. Desseins que les ennemis publient pour entrer en campagne, etc.

18. M. Amelot au même. — De Madrid, le 7 mars 1707. — P. 32.
Il mande la réduction de l'isle de Minorque à l'obéissance de S. M. C., etc.

19. M. le maréchal de Berwick au même. — De Jumilla, le 9 mars 1707. — Page 33.
Dispositions et mesures pour s'opposer aux ennemis en cas qu'ils veuillent entreprendre quelque chose. quatre ou cinq chevaux postés à Villena obligent un de leurs détachements, qui s'estoit avancé au village de Sac, de se retirer à Elda, et autres mouvements tant des ennemis que de l'armée espagnole.

20. Le même au même. — D'Yecla, le 16 mars 1707. — Page 36.
Nouveaux mouvements des ennemis; nouvelles dispositions de sa part. Départ de l'archiduc pour Tortose. Défaite d'un parti ennemi.

21. M. Amelot au même. — De Madrid, le 17 mars 1707. — Page 39.
Il mande le départ de l'archiduc pour Tortose.

22. M. le maréchal de Berwick au même. — D'Yecla, le 23 mars 1707. — Page 39.
Défaite d'un bataillon anglois entier. L'artillerie des ennemis, embarquée à Alicante, débarque à Denia pour être conduite à Kativa, etc.

23. Le même au même. — D'Yecla, le 30 mars 1707. — Page 39.
L'archiduc est parti de Tortose pour Barcelone. Arrivée de milord Galloway à Kativa, etc.

24. Mgr le duc d'Orléans au roy. — De Bayonne, le 8 avril 1707. — Page 40.

Il a vu la reyne douairière d'Espagne, il partira le lendemain. Arrivée de M. de Legal à Pampelune, où il n'y a encore que trois bataillons d'arrivés, etc.

25. M. le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — De Montalegro, le 8 avril 1707. — Page 42.

Mouvement et campement de l'armée entière des ennemis. Il assemble la sienne à Chinchilla pour marcher contre les ennemis et s'opposer aux progrès qu'ils voudroient faire.

26. M. Amelot à M. Chamillard. — De Madrid, le 17 avril 1707. — Page 43.

Nouvelles des Portugois. Arrivée de M. le duc d'Orléans à Madrid.

27. M. le duc d'Orléans au roy. — De Madrid, le 18 avril 1707. — Page 44.

Son arrivée à Madrid. Sa réception. Il compte partir le jeudy prochain pour l'armée, qui est fort proche des ennemis.

28. Le même au roy. — De Madrid, le 20 avril 1707. — Page 45.

Eloge du travail de M. Amelot et de la princesse des Ursins pour le bien des affaires d'Espagne. Il part le lendemain pour joindre l'armée de M. de Berwick. Dispositions pour les troupes qui viennent de France.

29. M. le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — De Montalegre, le 20 avril 1707. — Page 47.

Marche des ennemis et de l'armée d'Espagne. Les ennemis attaquent Villena. Il doit marcher pour le secourir.

30. M. le maréchal de Berwick au roy. — Du camp d'Almanza, le 25 avril 1707. — Page 48.

Il envoie M. de Cilly pour rendre compte à S. M. de la deffaite des ennemis et de la victoire remportée à Almanza.

31. Relation de la bataille d'Almanza, du 25 avril 1707. — P. 49.

32. M. le duc d'Orléans au roy. — D'Almanza, le 27 avril 1707. — Page 52.

Son arrivée à l'armée. — Compliment sur le gain de la bataille. — Regrets de ne s'y être pas trouvé. — Retardement de l'arrivée des troupes destinées pour l'Aragon. — Projets de campagne, etc.

33. M. le maréchal de Berwick au roy. — Du camp d'Almanza, le 27 avril 1707. — Page 54.

Mouvement de l'armée pour entrer dans le royaume de Valence et pour profiter de la victoire. Intention de S. A. R. de marcher droit à Valence et après de se rendre à la tête de l'armée de Portugal, renforcée des troupes qui sont aux ordres de M. de Jeoffreville, à Almanza.

34. M. le duc d'Orléans à M. Chamillard. — D'Almanza, le 27 avril 1707. — Page 56.

Il se plaint de ce que M. de Montrevel retient les troupes destinées pour l'Espagne.

34 *bis*. M. le maréchal de Berwick au même. — Du camp de La Tos, le 29 avril 1707. — P. 57.

Détails des prisonniers et tués de la bataille d'Almanza. M. d'Asfeld marche à Xatira. — Dispositions pour approcher de Valence, etc.

35. Le roy à M. le duc d'Orléans. — De Versailles, le 1er mai 1707. — Page 58.

Au sujet de son arrivée à Madrid. — Réception qu'on lui a faite et retardement de la marche des troupes destinées pour l'Espagne.

36. M. le duc d'Orléans à M. Chamillard. — De Requena, le 4 may 1707. — Page 59.

Les avis sont que les ennemis veulent se retirer en Aragon. Il compte être à Valence dans quatre jours. Dispositions, desseins, mesures, etc.

37. M. le duc d'Orléans au roy. — Du camp de Cherté, le 8 may 1707. — Page 60.

Réduction de Valence, où il envoie quatorze bataillons et deux régiments de cavalerie, tous Espagnols, pour éviter le désordre. — Il doit en tirer des secours et subsistances pour l'armée. Les ennemis sont à moitié chemin de Valence à Tortose. — Nouvelles dispositions, etc.

38. Le même à M. Chamillard, du même jour. — Page 62.

Réduction du royaume de Valence. — Il prend les mesures nécessaires pour celle du royaume d'Aragon. — Besoins d'argent. — Nouvelles dispositions.

39. M. le maréchal de Berwick au roy. — Du camp de Cherté, le 8 may 1707. — Page 65.

Réduction de Valence. — Nouvelles dispositions.

40. Le même à M. Chamillard. — Du camp de Morviedro, le 11 may 1707. — Page 67.

Il est campé sur le chemin de Tortose avec 24 bataillons et 44 escadrons, le reste de l'armée étant avec M. d'Asfeld au siége de Xatira. Il fait travailler à désarmer tout le pays et à en tirer de l'argent et des subsistances pour l'armée.

41. M. le duc d'Orléans au roy. — De Madrid, le 14 may 1707. — Page 68.

Il doit partir de Madrid, où il a trouvé les choses plus en état qu'il ne l'espéroit, pour se rendre à la tête du corps de troupes qui doit entrer en Aragon. — Il prend des mesures pour avoir un équipage de vivres et d'artillerie en Estramadure. Les ennemis publient que le prince Eugène doit passer en Catalogne avec des troupes d'Italie, etc.

42. Le roy à M. le duc d'Orléans. — De Marly, le 17 may 1707. — Page 70.

Les mouvements du Quercy, du Périgord et de l'Agenois sont causes du retardement du départ des troupes. Il ne doit point penser au dessein de porter la guerre incessamment en Portugal, devant s'en tenir à soumettre entièrement le royaume de Valence et l'Aragon, en se rendant maître, s'il est possible, de Lerida et Tortose, etc.

43. Le roy à M. le maréchal de Berwick. — De Marly, le 17 may 1707. — Page 72.

Au sujet de la bataille d'Almanza. — Grâces accordées aux officiers qui s'y sont distingués. Il a marqué au duc d'Orléans de faire des préparatifs pour attaquer le Portugal au mois de septembre prochain. — Cartel d'échange proposé aux ennemis.

44. M. le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — Du camp de San Matheo, le 17 may 1707. — Page 73.

Mouvements et campements de l'armée jour par jour; les ennemis ont passé l'Ebre à Tortose. Dispositions, etc.

45. M. le duc d'Orléans au roy. — Du camp sous Saragosse, le 25 may 1707. — Page 75.

Réduction de Saragosse. — Circonstances. — Il doit faire publier un pardon général et désarmer les habitants. — Dispositions. — Impositions sur la ville et le pays de Saragosse.

46. M. le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — Du camp de Favara, le 3 juin 1707. — Page 78.

Il attaque à Tortose le pont de bateaux des ennemis que ceux-ci defont eux-mêmes. Il se met en marche pour aller rejoindre M. le duc d'Orléans; les villages se soumettent à l'obéissance. Dispositions, marches, campemens. — M. le chevalier d'Asfeld s'est rendu maître de la ville de Xatira l'épée à la main. — Circonstances. — S. A. R. travaille aux préparatifs du siége de Lérida, etc.

47. Le roy à M. le duc d'Orléans. — De Marly, le 3 juin 1707. — Page 81.

Il luy mande que la prompte réduction de Saragosse lui donne de grands avantages pour l'exécution de ses projets du côté du Portugal; S. M. ne doute pas qu'il attaquera Tortose après avoir soumis Lérida. Nulles nouvelles que le prince Eugène songe à faire un détachement pour l'envoyer à l'archiduc.

48. M. le duc d'Orléans au roy. — De Saragosse, le 5 juin 1707. — Page 82.

Pendant le séjour qu'il a été obligé de faire à Saragosse, il s'est occupé de désarmer la ville et le plus de pays aux environs qu'il a été possible; il a changé les magistrats. Préparatifs de munitions et d'artillerie pour le siége de Lérida. Dispositions, etc.

49. M. le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — Du camp de Caspé, le 11 juin 1707. — Page 85.

Il a été à Saragosse pour conférer avec Mgr le duc d'Orléans, d'où il est revenu le 8 à Caspé, son armée a commencé à passer l'Ebre, ce qui sera achevé dans la journée. Il doit se mettre le lundi en marche pour aller vers la Cinca, où il doit attendre l'arrivée de S. A. R., qui doit être le 17. M. le duc d'Orléans fait filer des troupes vers le Portugal. Réflexions sur le projet de porter la guerre en ce royaume. — Prise de la ville d'Alcyra.

50. Le même au même. — Du camp de Ballovar, le 18 juin 1707. — Page 90.

Marches et campemens de son armée et de celle de M. le duc d'Orléans. Détachement fait pour aller camper à Fraga et auprès de Torrente. Il mande que le peu d'artillerie et de munitions ne permet pas présentement de songer au siége de Lerida, ce qui fait prendre la résolution à S. A. R. de tâcher de faire celui de Tortose. Réduction du château de Xatira.

51. M. le duc d'Orléans au roy. — Du camp de Ballovar; le 18 juin 1707. — Page 92.

Nouvelles circonstances de la réduction de Saragosse. Il a joint M. le maréchal de Berwick et campe avec lui sur les bords de la Cinca. Il est impossible de passer à cause de la fonte des neiges. Le manque d'artillerie et de munitions empêche de faire le siége de Lérida; dispositions en attendant. — Autres dispositions pour la campagne de Portugal.

52. M. le marquis de Bay à M. Chamillard. — De Badajoz, le 30 juin 1707. — Page 95.

Il s'est retiré de devant Olivenca par les ordres du roy, et fait entrer son infanterie dans Badajoz, à cause des excessives chaleurs. — Position des ennemis.

53. M. le duc d'Orléans au roy. — Du camp de Ballovar, le 2 juillet 1707. — Page 96.

Il mande que ce ne seront point les préparatifs d'artillerie qui retarderont l'entreprise d'Almeyda, l'Andalousie et l'Estramadure en étant suffisamment fournies. Il mande aussi qu'il est encore impossible de passer la Cinca ni la Segre, ce qui l'arrête depuis quinze jours. M. Darene fait, en attendant, le siége de Mequinenca, dont la ville est prise. Quelques houssards que M. d'Asfeld fait passer donnent l'alarme aux ennemis, ce qui les fait retirer et abandonner Fraga, dont S. A. R. s'empare en y faisant entrer trois régiments de dragons. — Nouvelles dispositions en conséquence, etc.

54. Le roy à M. le duc d'Orléans. — De Versailles, le 11 juillet 1707. — Page 99.

Il luy mande qu'il a donné ordre qu'on lui envoie 20 pièces de canon de 24 et 200 m. de poudre. S. M. lui recommande de ne rien négliger pour assurer la conquête des royaumes de Valence et d'Aragon, ce qui ne peut se faire que par la prise de Lerida et de Tortose, devant oublier toutes autres vues.

55. M. le duc d'Orléans au roy. — Du camp de Fraga, le 9 juillet 1707. — Page 101.

Il fait rétablir le pont de Fraga. Retraite précipitée des ennemis qui repassent la Segre à Lérida. Un corps de leur infanterie placé auprès de Mequinenca abandonne son canon et les mules qui le conduisoient; on s'en est emparé. — Reddition du château de Mequinenca. — La garnison prisonnière de guerre. — Différentes dispositions.

56. Le même à M. Chamillard. — Du camp de Fraga, le 9 juillet 1707. — Page 103.

Il va faire le siége de Monçoy. Dérangement occasionné par la fin du marché du munitionnaire espagnol. Bruit d'un débarquement considérable en Portugal, etc.

57. M. Amelot au même. — De Madrid, le 11 juillet 1707. — Page 104.

M. de Bay a mis ses troupes en quartier de rafraîchissement. Les Turcs font le siége d'Oran.

58. M. le maréchal de Berwick au même. — Du camp d'Alcazar, le 15 juillet 1707. — Page 105.

Détail des différents mouvements, marches, campements et opérations de l'armée. Dérangement où se trouvent les vivres par la cessation du marché de l'entrepreneur sans que la cour de Madrid ait pris aucunes mesures avec aucun autre. Toutes les troupes repassent la Segre. Nouvelles du siége de Denia, etc.

59. M. le marquis de Bay à M. Chamillard. — De Badajoz, le 22 juillet 1707. — Page 108.

Mouvements des ennemis pour faire le siége de Moura. — Mesures prises pour la défense. — Retraite des ennemis dans des quartiers de rafraîchissement.

60. M. le maréchal de Berwick au même. — Du camp d'Algoira, le 23 juillet 1707. — Page 109.

M. de Jeoffreville fait rétablir le pont de Balaguier. Alarme des villes et villages de Catalogne; on travaille à les rassurer. — Dessein de S. A. R. pour la distribution des troupes, etc.

61. Le roy à M. le duc d'Orléans. — De Marly, le 25 juillet 1707. — Page 110.

Il luy mande de tenir prêts douze de ses meilleurs bataillons pour les envoyer en France au premier ordre, afin de les opposer au duc de Savoye et au prince Eugène, entrés en Provence, etc.

62. M. Amelot au même. — De Madrid, le 1er août 1707. — Page 113.

Il mande que M. le duc d'Orléans ayant écrit que, suivant les ordres du roy, on abandonne le projet de faire la guerre en Portugal au mois de septembre, on fait venir cinq pièces de canon de 24 pour les envoyer en Aragon à Mgr le duc d'Orléans.

63. M. le duc d'Orléans au roy. — Du camp d'Alguayra, le 2 août 1707. — Page 114.

Il mande au roy qu'en exécution de ses ordres il tient prêts les douze bataillons demandés. — Route qu'ils doivent tenir s'ils ont ordre de marcher. — Il doit commencer le siége de Lérida dès que l'artillerie qu'il attend vers le 20 de ce mois sera arrivée; il a été reconnoître Lérida et les endroits par où on peut l'attaquer. — Dérangement causé à l'entreprise de Tortose par le défaut de vivres, laquelle ne peut se faire qu'après celle de Lérida. Dispositions.

64. M. le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — D'Algoyra, le 2 août 1707. — Page 117.

S. A. R. songe très-sérieusement aux siéges de Tortose et de Lérida, qui ne sont retardés que par le dérangement des vivres, et aussi le retard de l'artillerie. Grande quantité de Miquelets répandus dans les montagnes qui interrompent les communications. — Justification de la levée du siége de Denia.

65. M. le chevalier d'Asfeld à M. Chamillard. — De Valence, le 9 août 1707. — Page 119.

Il rend compte de la police et des règles qu'il a établies dans la ville de Valence.

66. M. le duc d'Orléans au roy. — De Balaguier, le 12 août 1707. — Page 120.

Compliment sur la levée du siége de Toulon. — Il rend compte des troupes qu'il a fait partir sur les ordres de S. M., sous le commandement de MM. Darène et de Carcado; route qu'ils doivent tenir. — Il est disposé à faire le siége de Lérida dès que l'artillerie sera arrivée, etc.

67. Le roy à M. le maréchal de Berwick. — De Versailles, le 13 août 1707. — Page 122.

Il luy envoie l'ordre de se rendre en Provence pour y servir sous les ordres du duc de Bourgogne.

68. M. le maréchal de Berwick au roy. — De Balaguier, le 19 août 1707. — Page 123.

Il part aujourd'hui pour se rendre en Provence et compte être dans douze jours à Montpellier, et de là joindre M. le maréchal de Tessé.

69. M. le duc d'Orléans au roy. — De Balaguier, le 20 août 1707. — Page 124.

Départ de M. le maréchal de Berwick. — Il commencera le siége de Lerida aussitôt que l'artillerie que M. le duc de Gramont envoie sera arrivée. Il fait aussi ses dispositions de vivres pour le siége de Tortose, etc.

70. Le même à M. Chamillard, du même jour. — Page 126.

Il lui écrit pour le détromper du faux bruit répandu d'une mésintelligence entre lui et M. le maréchal de Berwick.

71. Le roy à M. le maréchal de Berwick. — De Marly, le 20 août 1707. — Page 127.

Son intention est qu'il retourne auprès du duc d'Orléans, en cas que M. le maréchal de Tessé n'ait plus besoin des troupes qui viennent du Roussillon et de l'Aragon.

72. M. le duc d'Orléans au roy. — De Balaguier, le 27 août 1707. — Page 129.

Détail d'une petite action où les ennemis sont deffaits avec 200 hommes de perte et 300 chevaux pris.

73. Le roy à M. le duc d'Orléans. — Versailles, le 27 août 1707. — Page 130.

Retraite du duc de Savoie et du prince Eugène de devant Toulon. Crainte que les ennemis ne fassent embarquer un corps de troupes considérable pour le faire passer en Catalogne. Ordre pour que les troupes détachées de son armée retournent en Espagne.

74. M. le maréchal de Berwick au roy. — De Béziers, le 30 août 1707. — Page 132.

Il mande à S. M. qu'en conformité de ses ordres, il part le lendemain pour se rendre en toute diligence auprès de S. A. R.

75. M. le duc d'Orléans au roy. — Du camp del Pueche, le 3 septembre 1707. — Page 133.

Compliment sur la naissance du prince des Asturies et la levée du siége de Toulon. Occasion de joindre les ennemis, manquée par la faute du commis des vivres, lesquels se sont retirés avec beaucoup de précipitation, abandonnant une partie de leur camp avec beaucoup de bagages, et sont actuellement dans le camp de Taragone.

76. Le roy à M. le duc d'Orléans. — De Versailles, le 5 septembre 1707. — Page 135.

Les ennemis en retraite de la Provence, après de grandes pertes. Ordres donnés et mesures prises pour faire repasser à l'armée d'Espagne les troupes qui en avoient été détachées.

77. M. le duc d'Orléans au roy. — Du camp de Balaguier, le 10 septembre 1707. — Page 136.

Ses accès de fièvre ne l'ont point empêché de prendre les mesures nécessaires pour investir Lérida dans deux jours. Il attend avec impatience le retour des bataillons détachés de son armée, dont il a grand besoin.

78. Le même à M. de Chamillard. — Du même jour. — Page 137.

Il a grand besoin du retour des bataillons qui reviennent de Provence, n'ayant pu en avoir que quatre d'Estramadure, qu'il pourra être obligé de rendre sur les avis continuels qu'il arrive à Lisbonne un débarquement considérable d'Anglois.

79. Le roy à M. le duc d'Orléans. — A Versailles, le 11 septembre 1707. — Page 138.

Il lui marque sa satisfaction sur le succès de l'affaire du fourrage de Belcaire. Départ du maréchal de Berwick pour se rendre auprès de lui. Confiance qu'il doit avoir en lui. — Le duc de Savoie rentré en Piémont.

80. Le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — A Saragosse, le 12 septembre 1707. — Page 139.

Son arrivée en cette ville, repart aujourd'hui pour se rendre à l'armée, qu'on dit être devant Lérida.

81. M. le marquis de Bay au même. — De Salamanque, le 14 septembre 1707. — Page 140.

Il va, en conséquence des ordres du roy, entreprendre le siége de Ciudad-Rodrigo, et se mettre en marche pour cette entreprise.

82. Le roy à M. le duc d'Orléans. — De Fontainebleau, le 16 septembre 1707. — Page 141.

Utilité de terminer la campagne par la prise de Lérida. On n'a pas la certitude d'un embarquement de troupes sur la flotte des ennemis.

83. M. le duc d'Orléans au roy. — Du camp de Lérida, le 17 septembre 1707. — Page 142.

Arrivée de M. le maréchal de Berwick : les troupes ne doivent point arriver de sitôt, n'étant encore qu'à Jaca. Compte détaillé

des dispositions et mesures pour commencer le siége. — Il ne peut, quant à présent, ouvrir la tranchée, n'ayant point les outils nécessaires.

84. M. le maréchal de Berwick à M. de Chamillard. — Du camp devant Lérida, le 17 septembre 1707. — Page 145.

Venu au quartier de S. A. R., son retour a été empêché par les eaux de la Segre, qui ont tellement cru, qu'elles ont emporté le pont. — Mesures que prend S. A. R. pour prévenir les suites de cet accident.

85. M. le chevalier d'Asfeld à M. Chamillard. — De Benicarlos, le 19 septembre 1707. — Page 146.

Circonstances diverses du siége de Denia et raisons qui l'ont contraint à le lever. Préparatifs pour celui de Tortosa, etc.

86. M. le duc d'Orléans à M. Chamillard. — Au camp devant Lérida, le 24 septembre 1707. — Page 148.

Réparation du pont qui avoit été emporté par les eaux de la Sègre. Dispositions. Le manque d'outils retarde toujours l'ouverture de la tranchée : il espère cependant la commencer lundi prochain. Nouvelles craintes occasionnées par une nouvelle crue des eaux.

87. M. le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — Du camp de Lérida, le 24 septembre 1707. — Page 149.

Réflexions sur les difficultés qui rendent incertain le succès du siége de Lérida. Les ennemis toujours campés à Tarraga. Aucune nouvelle du prétendu débarquement de troupes à Barcelonne.

88. M. Amelot au même. — De Madrid, le 26 septembre 1707. — Page 150.

M. de Bay a écrit le 20 de ce mois qu'il avoit ce jour même investi Ciudad-Rodrigo et avoit enlevé un convoy de munitions de guerre aux ennemis, etc.

89. Nouvelles de Lisbonne. — Page 151.

90. M. le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — Du camp de Lérida, 1er octobre 1707. — Page 154.

M. le duc d'Orléans a résolu d'ouvrir la tranchée devant Lérida la nuit du 3 au 4. Arrivée de M. Darenne avec son infanterie aussi bien que de six barons de Castille. — M. de Joffreville demeure à Saragosse par ordre du roy d'Espagne et de S. A. R.

99. M. le chevalier d'Asfeld au même. — A Almezora, le 17 octobre 1707. — Page 170.

On travaille aux lignes convenues avec S. A. R. — Insistance sur la nécessité du siége de Tortose : préparatifs en conséquence. Quarante vaisseaux ennemis ont passé le détroit : douze sont restés sur les côtes d'Italie pour convoyer les secours destinés à la Catalogne.

100. M. le maréchal de Berwick au même. — Au camp devant Lérida, du 17 octobre 1707. — Page 171.

Ouverture de la tranchée devant le château de Lérida, du côté de la campagne.

101. M. Amelot au même. — De Madrid, le 17 octobre 1707. — Page 172.

Secours envoyé à Oran en danger d'être pris; M. de Bay écrit que le dessein des ennemis paroit etre d'assiéger Moura.

102. M. le marquis de Bay au même. — A Xérès de Los Cavalleros, le 18 octobre 1707. — Page 173.

Retraite des ennemis devant Moura, qu'ils ont abandonné avec précipitation, après tant de préparatifs pour en faire le siége.

103. M. le duc d'Orléans au roy. — Au camp devant Lérida, le 22 octobre 1707. — Page 174.

Récit de l'attaque du château de Lérida, accompagné du plan. Dispositions prises sur l'avis que les ennemis rassembloient leurs troupes, même celles des garnisons voisines.

104. M. le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — Au camp devant Lérida, du 22 octobre 1707. — Page 176.

Il faut renoncer à l'entreprise de Tortose après la fin des opérations contre Lérida : ce seroit achever la ruine de l'armée.

105. Le roy à M. le duc d'Orléans. — De Versailles, le 29 octobre 1707. — Page 177.

Au sujet de la prise de Lérida. Espérances de voir réduire prochainement le château. — S. M. approuve la résolution de refuser la sortie des paysans qui s'étoient jettés dans la ville.

106. M. le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — Au camp devant Lérida, le 29 octobre 1707. — Page 178.

Suite des détails de l'attaque du château de Lérida.

Départ de la garnison de Lérida. — L'on travaille à la réparation des brèches. — Artillerie et munitions trouvées dans la place. Retraite de l'armée ennemie aussitôt le bruit de la prise du château. — Dispositions nouvelles. Envoi d'un détachement pour faire le siége de Moreilla.

116. Le roy à M. le duc d'Orléans. — De Versailles, le 21 novembre 1707. — Page 192.

Témoignages de sa satisfaction de la prise de Lérida, au sujet des dispositions pour les quartiers; mesures et projets pour la campagne prochaine.

117. Le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — Au camp de Lérida, le 26 novembre 1707. — Page 196.

Départ de S. A. R. pour Madrid. — Il reste lui pour mettre Lérida en sûreté et faire les dispositions des quartiers.

118. M. le chevalier d'Asfeld à M. Chamillard. — A Beniscarlo, le 18 novembre 1707. — Page 197.

S. A. R. s'est contentée de faire le siége de Moreilla et non celui de Tortose. M. le marquis de Pelleport s'est rendu maître de la ville d'Arez.

119. M. le duc d'Orléans au roy. — De Madrid, le 1er décembre 1707. — Page 198.

Il a communiqué au roi d'Espagne ses projets pour la campagne prochaine, et a commencé à travailler avec M. Amelot pour les préparatifs des vivres, de l'artillerie, etc.

120. M. Amelot à M. Chamillard. — De Madrid, le 2 décembre 1707. — Page 200.

Il insiste sur la nécessité de faire le siége de Tortose dans le mois de février, pour prévenir les secours qu'attendent les ennemis. — Nécessité que M. le maréchal de Berwick demeure en Espagne au lieu d'aller passer l'hiver en France.

121. M. le maréchal de Berwick à M. Chamillard. — A Alcanis, le 8 décembre 1707. — Page 202.

Il a été à Moreilla pour conférer avec M. d'Asfeld et M. d'Arenne sur la disposition des troupes. Il espère prochaine la réduction de cette place. Il part à l'instant pour Madrid.

122. M. le duc d'Orléans à M. Chamillard. — A Madrid, le 12 décembre 1707. — Page 203.

Il compte partir de Madrid et être rendu à la cour entre Noël et le premier jour de l'année.

123. M. le chevalier d'Asfeld à M. Chamillard. — A Saragosse, le 18 décembre 1707. — Page 204.

Prise de la ville et du château de Moreilla.

124. M. le maréchal de Berwick au roy. — A Almacan, le 20 décembre 1707. — Page 205.

Il annonce que sur les ordres de S. M. de rester en Espagne jusqu'au retour de S. A. R., il va reprendre le chemin de Madrid, pour de là se rendre sur la frontière.

125. Le même à M. Chamillard. — Le 20 décembre 1707, à Almacan.

Même sujet.

126. Nouvelles de Lisbonne. — Page 207.

127. M. le maréchal de Berwick au roy. — De Madrid, le 26 décembre 1707. — Page 210.

La garnison de Moreilla partie pour être conduite à Tortose. — Le régiment de Louvigny enlevé dans Bonavary par une troupe de Miquelets et 300 Allemands. Il part pour le royaume de Valence.

128. M. le chevalier d'Asfeld à M. Chamillard. — Le 27 décembre 1707. — Page 211.

Levée du camp de Tortose : entrée des troupes dans leurs quartiers. — Dès ce moment les ennemis ont tiré six bataillons de Tortose pour les envoyer hiverner dans le camp de Tarragona. — M. de Mahony va se mettre en mouvement pour se rendre maître d'Alcoy.

Fin du 24e volume.

TOME XXV. — *Table des Lettres contenues dans ce volume.*
Suite des affaires d'Espagne, année 1708.

Nous nous résignons encore à donner la nomenclature très-sèche des pièces de ce volume, afin de constater le chiffre et la nature des documents perdus. Il se peut faire d'ailleurs que des copies de ces originaux aient été prises et se retrouvent dans quelque recueil de nos dépôts bibliographiques, et dans ce cas cette table servira à la

constatation des pièces sauvées. — Ainsi nous avons eu l'occasion de nous assurer que l'un des plus précieux volumes de la première série des Lettres de Noailles de la Bibliothèque du Louvre, série dont nous donnerons plus loin l'indication sommaire, se retrouve en entier, en copies, dans l'un des volumes du recueil Noailles de la Bibliothèque nationale, dont nous aurons aussi prochainement à nous occuper.

1. Lettres de M. Amelot au roi Louis XIV. — Huit lettres des 9, 16, 23 et 30 janvier; trois des 6, 20 et 27 février. — Pages 1 à 16.

2. Lettre de madame des Ursins à M. de Torcy, du 4 mars. — Page 18.

3. Six autres lettres de M. Amelot au roi, des 6, 19, 26 et 31 mars; 2, 3 et 7 avril. — Pages 20 à 40.

4. Lettre du roi à M. Amelot, du 9 avril. — Page 42.

5. Neuf autres lettres de M. Amelot au roi, des 9, 16 et 23 avril; 7, 21, 28 mai et 4 juin. — Pages 42 à 68.

6. Deux lettres du roi à M. Amelot, des 4 et 11 juin. — P. 74-76.

7. Trois autres lettres de M. Amelot au roi, des 11, 18 et 25 juin. — Pages 80 à 90.

8. Lettre du roi à M. Amelot, du 2 juillet. — Page 94.

9. Deux lettres de M. Amelot au roi, des 2 et 9 juillet. — Pages 96 à 101.

10. Lettre du roi à M. Amelot, datée du 16 juillet, à Fontainebleau. — Page 104.

11. Lettre de M. Amelot au roi. — De Madrid, 16 juillet. — Page 107.

12. Lettre du roi à M. Amelot. — De Versailles, 23 juillet. — Page 110.

13. Deux lettres de M. Amelot au roi. — De Madrid, des 23 et 30 juillet. — Pages 113-116.

14. Du Roi à M. Amelot. — Fontainebleau, 6 août. — Page 119.

LETTRES DE M. LE DUC D'ORLÉANS.

Tome XXVI. — *Année 1709, huit derniers mois.*

1. — Le roi à M. Amelot. — De Madrid, le 6 mai.

S. M. apprend avec joie la réduction du château d'Alicante et approuve la résolution de renvoyer les officiers de la nonciature.

2. — Amelot au roi. — De Madrid, le 6 mai.

Au sujet des bruits qui ont couru à Madrid depuis le départ du nonce.

3. — Relation de la bataille de la Gudina, donnée le 7 mai 1709.

4. — Amelot au roy. — De Madrid, le 10 may.

Détails sur l'affaire de la Gudina.

5. — D'Albaret à M. de Chamillart. — Perpignan, le 10 mai.

Manque de fourrage : il est contraint de mettre les chevaux à la pâture.

6. — Amelot au roi. — De Madrid, le 19 mai.

L'introduction des petites espèces d'argent de France fait un très-grand tort au commerce.

7. — M. de Bezons à M. de Chamillart. — De Jaca, le 20 may.

Nouvelles contradictoires sur le siége de Benasque.

8. — Le roy à M. Amelot. — De Versailles, le 20 may.

Le roy catholique demande que le pays de Labour puisse tirer des grains des provinces voisines espagnoles.

9. — Amelot au roy. — De Madrid, le 20 may.

Propos des Espagnols au sujet des négociations pour la paix.

10. — Le roy à M. Amelot. — De Versailles, 27 may.

Touchant les petites espèces de France introduites en Espagne.

11. — Le roy au même. — De Versailles, 27 may.

Sur la disette des grains dans le pays de Labour.

12. — Amelot au roy. — Madrid, 27 mai.

Le roi catholique demande quatre bataillons irlandais et un cinquième suisse.

13. — Observations sur l'instruction dressée pour le duc d'Albe, le 21 mai.

14. — M. de Chamillart à M. de Bezons. — De Versailles, le 3 juin.

Des dispositions de S. M. sur les propositions des ennemis.

15. — Le roi à M. Amelot. — De Versailles, le 3 juin.

Ses offres pour la paix : prétentions excessives des ennemis.

16. — Amelot au roi. — De Madrid, le 3 juin.

L'irrésolution du roi catholique sur le choix de ses nouveaux ministres.

17. — De Bezons à M. de Chamillart. — De Lérida, le 4 juin.

Il rend compte des soins qui l'occupent et déclare manquer de subsistances pour ses troupes.

18. — Le roi à Amelot. — De Versailles, le 10 juin.

Ses raisons pour retirer toutes ses troupes d'Espagne.

19. — Amelot au roi. — De Madrid, le 10 juin.

Il a tranquillisé le roi d'Espagne sur la crainte qu'il avoit que S. M. ne retirât ses troupes sans l'en avertir.

20. — De Bezons à M. de Chamillart. — De Lérida, le 11 juin.

Le dessein des ennemis paroît être de ruiner la plaine d'Urgel.

21. — Amelot au roi. — De Madrid, le 17 juin.

Le roi et la reine d'Espagne ont appris avec plaisir la rupture des négociations pour la paix.

22. — Le roi à Amelot. — De Marly, le 13 juin.

Les ennemis refusent toutes les conditions de paix et le moindre partage de l'Espagne avec le roi catholique.

23. — Amelot au roi. — De Madrid, le 17 juin.

Les Espagnols se flattent de se pouvoir défendre avec leurs seules forces.

24. — Le meme au roi. — De Madrid, le 17 juin.

Sur les dispositions que le maréchal de Bezons fait de ses troupes.

25. — M. Meliand à M. de Chamillart. — De Fraga, le 22 juin.

La retraite de M. d'Estaing de devant Benasque dérange les vues du maréchal de Bezons.

26. — M. de Voisin à M. de Bezons. — De Marly, le 23 juin.

Il lui mande de la part du roi qu'il ait à ramener toutes ses troupes en France.

27. — Le maréchal de Bezons à M. de Chamillart. — De Lérida, le 23 juin.

Il n'a point hâté la retraite de ses troupes, suivant la demande qu'en a fait le roi S. M. catholique, de vingt ou vingt-cinq bataillons.

28. — Amelot au roi. — De Madrid, le 24e juin.

Le roi catholique demande avec instance vingt-cinq bataillons français.

29. — Le roi à M. Amelot. — De Marly, le 24 juin.

Raisons qui l'obligent à ne point se prêter aux vœux du roi catholique.

30. — Le roi à M. de Bezons. — De Marly, le 25 juin.

Ordre de laisser en Arragon vingt-cinq bataillons sous les ordres du chevalier d'Asfeld.

31. — Le roi à Amelot. — De Marly, le 26 juin.

S. M. laisse au roi catholique vingt-cinq bataillons, indépendamment des garnisons de Roses, Pamplune, Fontarabie, Saint-Sébastien et les forts du passage.

32. — Amelot au roi. — De Madrid, le 1er juillet.

Le roi catholique continue ses préparatifs et attend la réponse de S. M.

33. — Le roi à M. Amelot. — De Versailles, le 1er juillet.

Le grand maître de Malthe demande de pouvoir tirer de la Sicile des bleds pour la subsistance de l'isle de Malthe.

34. — Amelot au roi. — De Madrid, le 2 juillet.

La reine d'Espagne est accouchée d'un prince : on croit son accouchement prématuré par le chagrin qu'elle a éprouvé à la suite de la petite vérole du prince des Asturies.

35. — Amelot au roi. — De Madrid, le 7 juillet.

Il peint la joie du roi d'Espagne en apprenant que S. M. lui laisse les vingt-cinq bataillons demandés.

36. — Le roi à Amelot. — De Versailles, le 8 juillet.

Sur le gouvernement particulier que le duc de Medina-Celi propose d'établir. Eloge du duc d'Albe et du comte de Bergheick.

37. — Amelot au roi. — De Madrid, le 8 juillet.

On a levé cinq mille hommes de dix qu'on a résolu de mettre sur pied. Mort de l'infant dom Philippe, qui sembloit d'une santé assurée.

38. — Le roi à M. Amelot. — Versailles, le 11 juillet.

S. M. recommande au roi catholique les fils du duc de Fornari pour un poste d'officier dans l'escadre de Sicile.

39. — M. Ponte d'Albaret à M. de Chamillart. — De Perpignan, le 12 juillet.

M. le duc de Noailles et lui empruntent des grains et de l'argent des particuliers pour faire subsister l'armée.

40. — Amelot au roi. — De Madrid, le 22 juillet.

Sur les difficultés de trouver des subsistances pour l'armée.

41. — Le même au roi. — De Madrid, le 29 juillet.

Les dépositions du sieur Flotte, au sujet de Mgr le duc d'Orléans.

42. Le roi à Amelot. — De Versailles, le 29 juillet.

Les ennemis connoissent l'incapacité de l'archiduc et la solidité de l'Espagne. Départ du sieur de Blécourt.

43. — Avertissement sur la correspondance des six derniers mois de l'année 1709.

44. — Amelot au roi. — De Madrid, le 5 août.

Le duc de Medina-Celi a prétexté ses étourdissements pour ne pas assister au *despacho*, mais sa vanité a le plus de part à ce refus.

45. — Le maréchal de Bezons au roi. — Du camp de Menarque, le 6 août.

Des raisons qui l'obligent à éviter les ennemis.

46. — Le roi à M. Amelot. — Du 12 août.

Les Napolitains seroient portés à retourner sous l'obéissance du roi leur maître, s'il étoit possible de les secourir. Ce qu'il pense au sujet du duc de Tarsis.

47. — Amelot au roi. — De Madrid, le 12 août.

Des secours que le roi catholique envoye au duc d'Uceda pour le royaume de Naples.

48. — M. de Meliand à ... (en blanc). — Du camp de Corbens, le 13 août.

Les négociants de Bayonne refusent de prêter deux mille pistoles sur son billet pour secourir les officiers.

49. — Le maréchal de Bezons au roi. — Du camp de Torremy, le 14 aoust.

Les raisons qui l'ont obligé d'éviter l'ennemi existent toujours.

50. — Amelot au roi. — De Madrid, le 19 aoust.

Il a rendu compte au roi catholique du sentiment de S. M. sur l'affaire de Flotte.

51. — Le roi à Amelot. — De Marly, le 19 aoust.

S. M. n'a d'ordres à lui donner, le sieur de Blécourt devant être arrivé.

52. — Amelot au roi. — De Madrid, le 26 aoust.

L'affaire de Flotte se poursuit. On apprend de Sardaigne que les peuples et la noblesse veulent retourner à leur maître légitime.

3. — Le roi à Amelot. — De Marly, le 26 aoust.

Son désir est que le roi catholique se serve avec succès des troupes qui lui sont laissées.

54. — Amelot au roi. — De Madrid, le 30 août.

Il s'est abstenu d'entrer dans les affaires depuis l'arrivée de M. de Blécourt.

55. — Le maréchal de Bezons à X... — Du camp d'Algœre, le 31 aoust.

Les ennemis ont surpris Balaguer par une marche simulée.

56. — Amelot au roi. — De Madrid, le 1er septembre.

A la veille de son départ il dépêche un courrier à S. M. pour lui apprendre les nouvelles de l'armée de Catalogne.

57. — M. de Blécourt au roi. — De Madrid, le 9 septembre.

Sur les sentiments des grands et des peuples d'Espagne pour le roi leur maître.

58. — Le maréchal de Bezons au roi. — Du camp d'Algoire, le 14 septembre.

Il apprend avec joie que S. M. a apprécié les motifs qui l'ont empêché de combattre les ennemis.

59. — M. de Blécourt au roi. — De Madrid, le 16 septembre.

S. M. Catholique est arrivée à son armée et a été accueillie à son passage avec grande démonstration de joie.

60. — Du 21 septembre. — Mémoire pour le sieur Saint-Olon, s'en allant par ordre de S. M. auprès de la reine douairière d'Espagne.

61. — Le roi à M. de Blécourt. — De Marly, le 30 septembre.

S. M. souhaite que la fidélité des peuples d'Aragon se soutienne.

62. — M. de Blécourt au roi. — De Madrid, le 30 septembre.

Il paroît qu'on veut renverser le bon ordre que M. Amelot a mis aux affaires.

63. — Le maréchal de Bezons au roi. — Du camp de Lérida, le 3 octobre.

Le roi catholique est resté cinq jours à son armée sans pouvoir combattre l'ennemi.

64. — M. de Blécourt au roi. — De Madrid, le 27 octobre.

Il rend compte à S. M. d'une conversation qu'il a eue avec le comte de Montellano.

65. — Le même au roi. — De Madrid, le 21 octobre.

Il a appris d'un homme de Barcelonne que l'archiduc devient éthique.

66. — Le même au roi. — De Madrid, le 28 octobre.

Le roi catholique a appris avec chagrin que S. M. retire toutes ses troupes d'Espagne.

67. — Le même au roi. — De Madrid, le 4 novembre.

Les résolutions de la junte ont été de lever des troupes.

68. — M. de Bouzolles à M. de Voisin. — De Perpignan, le 7 novembre.

Il rend compte d'une discussion qu'il a eue avec M. le duc de Noailles.

69. — M. de Blécourt au roi. — De Madrid, le 11 novembre.

On remplace les troupes françoises par la levée de vingt-trois bataillons.

70. — Le même au roi. — De Madrid, le 18 novembre.

Le roi catholique a donné un décret qui permet aux Anglois et Hollandois le commerce avec l'Espagne.

71. — Le même au roi. — De Madrid, le 25 novembre.

La flotte ennemie à deux lieues de Terragonne; 4,000 hommes.

72. — M. de Quinson à M. de Voisin. — De Perpignan, le 23 décembre.

Il rend compte des arrangements de l'ennemi en Catalogne.

73. — Réflexions qui développent ce qu'on doit attendre des Espagnols contre Philippe V, après notre paix particulière, et ce qu'on peut tenter pour en prévenir les suites, ayant en vue de faire notre paix l'hiver prochain.

74. — Mémoire de M. Amelot pour M. le marquis de Blécourt, envoyé extraordinaire du roi d'Espagne.

Fin du dépouillement du 26e et dernier volume, 2e série du Recueil Noailles, de la Bibliothèque du Louvre.

PAPIERS DE NOAILLES

LETTRES DIVERSES EXTRAITES DU RECUEIL

(2e SÉRIE)

---

1. — MADAME LA PRINCESSE DOUAIRIÈRE DE CONTY A MADAME LA MARQUISE DE LA VALLIÈRE.

Anne-Marie Martinozzi, sœur puînée du cardinal Mazarin, avoit été mariée au Louvre, le 22 février 1644, à Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du prince de Condé et de la duchesse de Longueville. Demeurée veuve à vingt-neuf ans, le 21 février 1666, elle mourut à Paris, le 4 février 1672, à l'âge de trente-cinq ans, laissant de son mariage, Louis-Armand de Bourbon, deuxième prince de Condé. « Toute l'Europe a connu le mérite de cette princesse, et la France, qui a admiré sa piété et son désintéressement, en conserve chèrement la mémoire. » (Moréri.)

Elle lui apprend les bonnes intentions de M. le cardinal de Polignac pour M. le cardinal de Noailles, contrairement aux bruits qui ont couru que ces deux prélats étoient brouillés, et que M. le cardinal de Polignac se plaignoit que M. le cardinal de Noailles lui eût manqué de parole.

Ce dimanche.

J'ay veu ce matin le C. de P., je l'ay envoyé prier de venir, luy disant que j'estois en peine des discours qui se tenoient dans le monde : qu'il se plaignoit du Card. de N., que c'estoit les ennemis du C. qui vouloient luy oster son secours dans le temps qu'il en avoit le plus de besoin, et les siens, à luy qui estoient outrez de l'honneur qu'il s'estoit acquis et qui seroient ravis de dire qu'il estoit bien aise d'un prétexte pour se remettre du party le plus fort. — Il m'a repondu qu'il ne se plaignoit point du C. de N., et

qu'il avoit compris que les discours que l'on tenoit estoient plus contre luy que contre le C. de N. — Qu'il n'avoit dit et ne diroit jamais qu'il luy eut manqué de parole : qu'il estoit très faché que le changement que le C. de N. a fait à son mandement le mit presque hors d'estat de luy rendre service; qu'il le veroit mardy à Paris et qu'il estoit dans les sentimens ou il a toujours esté d'estime, de respect pour le C. de N., et desire de luy rendre service. Il m'a priée mesme de dire, quand j'en entendrois parler, qu'il n'estoit point vray qu'il se plaignit de luy. — Il m'a paru qu'il n'estoit point necessaire de le piquer d'honneur et qu'il comprend qu'il seroit aussi honteux pour luy de changer qu'il luy a esté honorable jusqu'ici de soutenir le C. de N. Je souhaite que la conversation qu'il aura avec luy à Paris luy donne lieu de pouvoir agir, car il me paroit bien intentionné, mais le roy luy a fermé la bouche. — Voila une malheureuse affaire.

T. IX, fol. 49.

---

2. — ISABELLE D'ORLÉANS, COMTESSE D'ALAIS, A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES (ANNE-JULES).

La seigneurie d'Alais étoit entrée par acquisition au XVI[e] siècle, dans la maison de Montmorency. Le connétable Henri, en mariant sa fille Charlotte, l'an 1591, avec Charles de Valois, fils naturel de Charles IX, duc d'Angoulême, lui avoit donné en dot le comté d'Alais, et son fils François de Valois étant mort sans enfants de Louise-Henriette de la Chatre, celle-ci, avant de contracter une nouvelle alliance, s'étoit démise du comté d'Alais en faveur d'Isabelle-Charlotte d'Orléans, des mains de laquelle le comté entra dans la branche des Bourbons-Conti.

Avant de mourir, Madame d'Angoulême lui a donné le comté d'Alais — Elle lui demande son appui contre les exactions du sieur de Saint-Auban.

Monsieur mon cousin, après le deceds de Madame d'Angoulesme, qui m'a donné le comté d'Aletz, Je me suis particulierement appliquée a y faire administrer la justice par des gens de probité : et ayant receu diverses plaintes contre le nommé St. Au-

ban, juge d'appeaux de la ville d'Aletz, j'ay fait ce qui m'a esté possible pour luy suspendre l'exercice de sa charge, du moins jusqu'à ce qu'il fust entierement purgé de decrets de prise de corps que le parlement de Toulouze a donnez contre luy : il a cherché de l'appuy auprèz de Monsieur le Prince, qui peut-estre vous en escrira, s'il ne l'a desja fait, et il se flatte mesme de vostre protection, fondé sur ce que vous estes logé chez le S[r] Desplain, son amy, president en la Cour des aydes de Montpellier, Je ne croy pas qu'un homme comme St. Auban, convaincu de diverses concussions et violences il y a plus de dix ans, trouve un azile souz vostre autorité pour eschapper à la justice du parlement de Toulouse : et affin que vous ne puissiez pas estre surpris, j'ay estimé à propos de vous exposer les choses comme elles sont, croyant que cela estoit suffisant pour obtenir de vous, Monsieur mon Cousin, ce que j'espère de vostre justice et de vostre civilité, estant avec une estime toute particuliere vostre tres affectionnée cousine.

ISABELLE D'ORLÉANS.

M. le duc de Nouailles, d'Alençon ce 23 septembre 1683.

T. IV, fol. 102.

---

3. — MADAME LA PRINCESSE DE CONTI A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES.

Marie-Anne, légitimée de France, fille de Louis XIV et de madame de la Vallière, connue sous le nom de *Mademoiselle de Blois*, épousa Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, en janvier 1680, dont on connoit la vie agitée. — La beauté, l'enjouement et les grâces de la jeune princesse ont été l'objet des louanges de La Fontaine et de madame de Sévigné. Le recueil ne contenoit que cette lettre de madame la princesse de Conti.

Elle le raille de son peu d'exactitude à écrire. — Nouvelles de la cour.

Ce 9[e] février.

Vous avés bien fait, Monsieur, de me faire des excuses vous mesme du temps que vous avés esté sans m'escrire : les compliments que j'ay receus de vostre part ne m'empescheront point de le trouver fort mauvais; mais puisque vous vous estes mis à

vostre devoir il faut vous pardonner. Je ne scay qui est l'amant dont vous m'envoyés une chanson; j'en connois plus d'un avec vous capable de faire des vers et de la musique, et je les croy tout aussy capables de se consoler de l'absence des personnes qu'ils aiment le mieux. — Il n'y a pas beaucoup de nouvelles à vous mander : on parle fort de guerre un jour : le lendemain on est tout aussy seur de la paix, et selon les apparences on ne scait encore ce qui en sera. Nous avons eu ces trois jours-gras des bals qui m'ont fort ennuyé : il n'y avoit pas beaucoup de bonnes danseuses; la comtesse d'Estrées estoit des meilleures, quand par hasard elle se trouvoit en cadence. — Vous devés estre bien las de voyager, et le temps qu'il fait n'est pas bon au rumatisme. J'ay bien de l'impatience, Monsieur, que vostre voyage soit finy et que je puisse vous asseurer moy mesme que vous n'avés point de plus véritable amie que moy.

MARIE-ANNE DE BOURBON, fille de France.

T. II, fol. 142.

---

4. — MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE A MADAME LA MARCCHALE DE NOAILLES.

Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, puis dauphine, née le 5 décembre 1685 à Turin, mariée le 9 décembre 1697 à Louis, duc de Bourgogne, dauphin de France, petit-fils de Louis XIV et père de Louis XV, célèbre par son enjouement, son esprit et le rôle qu'elle joua durant la vieillesse du grand Roy. — Morte à vingt-six ans de la rougeole pourprée six jours avant son mari, le 17 février 1712. — C'étoit du recueil la seule lettre de la duchesse de Bourgogne.

Compliments et protestations d'intérêt.

Je prend trop de part à tout ce qui vous touche pour ne vous en pas donner des marques aujourd'huy. Je vous ferai en mesme temps des complimens de joie et de tristesse : soyez persuadée que personne ne prend plus d'interest à tout ce qui peut vous faire plaisir.

T. II, fol. 305-19.

5. — MADAME LA MARÉCHALE DE SCHONBERG A MADAME LA DUCHESSE DE NOAILLES.

La belle Marie de Hautefort, si célèbre par l'amour du roi Louis XIII, après avoir refusé de nombreux partis, avoit épousé à trente ans (13 septembre 1646) le maréchal de Schomberg, duc d'Halluin, qui en avoit quarante-cinq. Les mémoires du temps ne se lassent point de louer son esprit, son caractère, sa vertu et sa merveilleuse beauté qu'elle conserva longtemps. — Morte à Paris le 1er août 1691. — La seule lettre du recueil.

Compliments et félicitations.

Je ne donneray pas la peine a madame la duchesse de Noailles de lire une lettre pour luy dire la part que je prends en tout ce qui peut reguarder sa satisfaction, puisqu'elle ne peut doutter du parfait respect que j'ay pour elle. — S'y vous doutiez de moy, l'un et l'autre, vous seriez des ingrats, car vous ne pourrez jamais avoir tant de bien et de prosperitez que je vous en souhaite; ny estre aimez et honorez sy véritablement que je vous honore.

La maréchale DE SCHONBERG.

T. IV, fol. 5.

---

6. — MADAME LA DUCHESSE DE BEAUVILLIERS A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES.

Cette duchesse de Beauvilliers étoit Henriette-Louise Colbert, seconde fille du grand ministre : elle avoit été mariée le 21 janvier 1671 à Paul de Beauvilliers, en faveur de qui le duc de Saint-Aignan, son père, s'étoit démis de son duché-pairie, mais qui ne prit que le titre de duc de Beauvilliers pour laisser à son père celui de duc de Saint-Aignan. — Nous donnons les deux seules lettres de madame de Beauvilliers.

Elle ne sent coupable d'autre crime que de trop l'aimer. — Sa joie de ses succès.

Vous m'avez mis dans une paine extreme, mon cher duc, par le froid, et l'air de cérémonie que j'ay trouvé dans vostre lettre.

Quel crime ay je commis à vostre esgard ? je ne me sens coupable daucun : s'y s'en estoit un de vous aimer tres tandrement, jadvoüe que jay celuy là au supresme degré : ne m'accusez d'aucun autre. Sy je ne vous ay pas plustost escrit, sest parce que jay fait un voiage tres long dans nos terres, pandant lequel touttes le merveilles que vous avez faittes se sont passées : j'y ay esté plus sensible que personne du monde, et ne seray point contante, que l'on ne me fournisse de ce costé cy quelque occasion qui me donne une tres grande joye à vostre esgard; je me sens liée à vous d'une telle manière que vos interets seront toujours les miens, comptez donc sur cella, et que personne ne vous ayme plus tandrement, et ne vous honore plus veritablement.

La duchesse DE BEAUVILLIERS.

A Versailles, ce 13e aoust.

T. VI, fol. 192.

---

7. — LA MÊME A LA MÊME.

Remercîments. — Mauvais état de santé de M. de Beauvilliers. — Méchants propos du public dont elle se croit justifiée... vers 1694.

A Saint-Aignan, ce 3e mars.

Jay receu avec un grand plaisir, Madame, les marques que vous me donnez de vostre amitié : je vous assure que j'y suis fort sensible, et je ne puis attandre a mon retour à vous le témoigner. Jay esté fort mal à mon ayse dans tout se voiage, car monsieur de Beauvillier a toujours esté incomodé, et cella augmenta fort en revenant : il est mieux depuis qu'il est icy, il prit hier une médecine; Elvesius luy a ordonné une drogue qui luy fait du bien, et l'exemple de madame la duchesse de Guiche nous a fort enhardy. Il croit le mettre en état d'attandre les eaux de Bourbon sans nouvel accidant, et que Bourbon achevera de fortifier. — Je suis ravie, Madame, que Monsieur le maréchal de Noailles soit contant de nous; en vérité, la mechanceté du public est bien grande, car tout

a esté imaginé et controuvé. Jespere que l'advenir leur fournira beaucoup de preuves du contraire, car nous ne desirons rien plus fortement que de vous donner touttes sortes de preuves de notre véritable attachement.

La duchesse DE BEAUVILLIER.

Monsieur de Beauvillier me charge de vous marquer sa reconnoissance, il espere vous remercier bientost.

T. VI, fol. 196.

---

8. — MADAME LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES.

Voici une fort jolie lettre de la belle pénitente Carmélite. Nous n'oserions affirmer qu'elle soit inédite. Mais comme nous n'avons pas sous la main les moyens de conviction, nous la donnons telle que nous l'avions copiée. C'étoit la seule du recueil.

A propos de la promotion de M. Antoine de Noailles, évêque de Châlons, au siége archiépiscopal de Paris.

Ce 21 aoust 1695.

JÉSUS ✝ MARIA

Dieu nous a donné, Monsieur, un sy St. pasteur que je ne puis m'empescher de m'en rejouir avec vous, comme avec le meilleur de nos amis : je nay point l'honneur d'estre connüe de luy; je vous suplie, Monsieur, de vouloir bien luy demender pour nous sa benediction, et sa protection pour nostre monastère. Nous avons fait icy de grandes prières pour obtenir un digne ministre de J. C. — Nous l'avons par sa grace, c'est à nous à proffiter de cette avantage et à demander sa conservation et la vostre. Je souhaite, Monsieur, que vostre santé ce retablisse, jay esté touchée de vostre état, et toute pauvre que je suis, jay prié pour vous de tout mon cœur. Jespere que vous estes bien persuadé, Monsieur, que je vous

dis la vérité, en vous assurant que personne ne vous honore plus que je fais et n'est plus à vous en nostre Seigneur.

S[r] LOUISE DE LA MISÉRICORDE.

Il y avoit desja du tems que feu M. l'Archevesque nous avoit promis une place à St. Magloire : il y en aura trois vacantes dans cette année. Au retour de l'assemblée j'avois ecry a Mons. l'Archevesque pour en avoir une, mais la mort la surpris. Mandez nous, je vous suplie, sy je dois ecrire à Mgr nostre archevesque, ou sy vous m'obtiendrez cette petite grace, sy je ne savois que cela est fort recherché je ne l'inportunerois pas si fort : la charité souffre tout; c'en est une grande que de nous accorder cette place, je feray la dessus, Monsieur, selon que vous aurez la bonté nous conseiller.

M[r] l'abbé Pirot, chancelier de nostre dame, est homme par son mérite à ce faire distinguer de Mgr vostre frere, il est nostre superieur, nous esperons ancore que par cet androit il recevra quelque marque de sa bonté.

T. VI *bis*, fol. 348.

---

9. — MADAME DE MONTESPAN A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES.

Le seul des vingt-huit billets ou lettres de madame de Montespan contenus dans le recueil de Noailles que M. Pierre Clément ait omis de comprendre dans les pièces justificatives de son livre.

Même sujet.

Samedi au soir, aoust 1695.

Les personnes de Communauté ne scauroient trop prendre de précaution pour se mettre bien auprès de leur archevesque, c'est dans cette vue, Monsieur, que je vous demande votre protection, et que j'ose vous assurer que Mère Marthe et moy sommes les supérieures de Paris les plus contentes d'avoir affaire à vous.

F. DE ROCHECHOUART.

T. VI, fol. 350.

10. — MADAME LA MARQUISE DE BÉTHUNE A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES.

Catherine de la Porte avoit épousé, le 11 décembre 1662, Maximilien-Alpin de Béthune, marquis de Béthune, et de Courville, comte de Nogent, seigneur de Villebon, morte le 6 août 1706, âgée de soixante-quinze ans. La seule lettre du recueil.

Même sujet.

A Selles, ce 30e aoust 1695.

Quoyque je sois des dernières, Monsieur, à vous temoigner la part que je prens à ce que le Roy a fait pour M. l'Evesque de Chalons, et à vous en faire mon compliment, parce qu'estant esloignée de Paris, je ne suis pas sitost informée des nouvelles de ce qui sy passe, je me donne l'honneur de vous assurer cependant, Monsieur, que personne n'en a eüe une plus véritable joye que moy, et que c'est une Justice que le Roy rend au merite et à la vertu de Monsieur votre frere, et je vous supplie d'estre bien persuadé, Monsieur, que l'on ne s'interessera jamais plus vivement que je fais à tout ce qui vous regarde, vous honnorant plus veritablement que personne du monde et estant aussy parfaittement qu'on le peut estre votre tres humble et obeissante servante.

La marquise DE BEHHUNE.

Je vous prie, mon cher compere, de trouver bon que je fasse dans cette lettre des compliments a Madame la marechale.

T. VI *bis*, fol. 237.

---

11. — MADAME SCUDERY A M. LE MARÉHAL DE NOAILLES.

Cette lettre, comme l'indique assez la signature, n'est point de l'illustre Sapho, mais de la femme de son frère, M. de Scudery. Tallemant raconte d'une assez plaisante façon leur mariage. « Comme il (Scudery) s'estoit retiré à Gravelle, en Normandie, une veuve qualifiée du pays passant par là, vit notre auteur qui se

promenoit, elle demanda qui il estoit. On le lui dit. Au nom de Scudery, elle lui fait compliment et le mène chez elle. Une vieille fille de ses parentes, appelée mademoiselle de Martin Val, qui estoit avec elle, s'enflamma du grand Georges, et ils se marièrent. Mais c'étoit mettre un rien avec un autre rien. Il en a eu un garçon fort joly. C'est une des plus grandes hableuses de France, et pour de la cervelle, elle en a à peu près comme son époux. Elle estoit un peu parente de M. ou de madame de Saint-Aignan (Beauvilliers). »

C'est en 1654 qu'eut lieu ce mariage. Scudery mourut le 14 mai 1667, il y avoit donc, à la date de la lettre, vingt-huit ans déjà que Marie-Françoise de Martin Vast étoit veuve quand, en 1654, elle épousa Scudery. — On a d'elle des lettres de Bussy qui montrent plus d'esprit et de *cervelle* que ne lui en accorde l'auteur des *Historiettes*. Le recueil Noailles n'avoit que cette lettre de madame Scuderi.

Félicitations au sujet de la promotion de l'évêque de Châlons au siége de Paris.

A Paris, le 5 septembre 1695.

Je n'ay osé, Monseigneur, vous faire plustot mes tres respectueux compliments sur la nomination de Monseigneur l'archevesque de Paris : cepandant je suis une ancienne servante de vostre maison, et je vous demande permisson de m'iinteresser toujours et de me continuer l'honneur de vostre protection. Je vous suplie aussi de me mettre soubs celle de Mgr l'archevesque, car j'espère, Monseigneur, parce que vous estes vertueux et genereux, que vous n'auriez point absolumant oublié une personne qui s'est toujours contée comme une desvouée de vostre illustre maison : je ne vas pas vous le dire, Monseigneur, car les ocasions de servir un grand seigneur comme vous sont si rares a une malheureuse personne comme moy, que cest tres raremant que j'ose vous dire, Monseigneur, que je suis avec un grand respect vostre tres humble et tres obéissante servante.

DE MARTIN VAST DE SCUDERY.

T. VI *bis*, fol. 353.

---

12. — LA REYNE D'ESPAGNE A MADAME LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, sœur de notre brillante duchesse de Bourgogne, née le 17 septembre, mariée le 11 septembre 1701 au duc d'Anjou, roi d'Espagne sous le nom de Philippe V, morte le 14 février 1714, à l'âge de vingt-six ans. On sait l'influence qu'exerçoit sur elle et sur le roi son époux la célèbre princesse des Ursins. Voici quelques pièces fort curieuses sur cette époque de la vie de la reine Marie-Louise et de la princesse des Ursins. Ce sont autant de documents sauvés. Toutefois la lettre qu'on va lire est la seule de cette princesse enjouée que contînt la correspondance Noailles.

La princesse des Ursins lui a dit tant de bien d'elle qu'elle veut devenir son amie.

De Madrid ce 6 novembre 1702.

Ma Cousine, la Princesse des Ursins m'a si souvent parlé de votre bon esprit et de votre cœur, qui est encore meilleur, que jay souhaité long-tems votre lettre devant que de la recevoir. Je vous avoüerai cepandant que je l'ai trouvé trop sérieuse pour une personne que l'on dit etre tres gaie naturelement, mais j'espere aussi que ce sera la seule que vous m'écrirés de cette manière. Je voudrois que vous fussiés icy pour nous divertir un peu, car nous sommes fort tristes, sans savoir que faire pour ne l'etre pas tant. Le païs ne produit aucun amusement agréable, et touts les jours je souhaite aupres de moi des personnes qui sachent etre folles quand il leur plait. La Princesse des Ursins m'assure que vous estes excellente pour cela : si vous veniés en ce païs cy, je ne scai pourtant qui l'emporteroit ou de vous ou d'elle. Ce discours un peu libre doit vous marquer mieux qu'autre chose combien je vous estime et l'envie que jay que vous soyés de mes amies.

MARIE LOUISE.

T. II, fol. 355-57.

13. — M. LE DUC DE GRAMONT A M. DE NOAILLES.

Antoine, duc de Gramont, petit-fils du maréchal de Gramont, (le héros dont Hamilton a si agréablement raconté les aventures de jeunesse), étoit né vers 1671, il avoit épousé, en 1687, Marie-Christine de Noailles, fille du maréchal de Noailles et de Marie-Françoise de Bournonville. Bien qu'il fût de nom et de naissance à n'avoir pas besoin d'appui, ce fut surtout à la recommandation de cette famille, alors en grande faveur, qu'il obtint l'ambassade d'Espagne, après le rappel de MM. d'Estrées, et la première disgrâce de madame des Ursins.

Gramont avoit le caractère ferme, l'esprit délié, joint à une certaine outrecuidance, toute françoise d'ailleurs. Il savoit en arrivant à Madrid qu'il alloit près d'un souverain timide, sans initiative et tout subjugué par sa femme, jeune princesse de seize ans, d'un esprit et d'une intelligence hors ligne, mais qui, malgré ses grandes qualités, s'étoit entièrement livrée à sa camerera mayor, la princesse des Ursins. Or, madame des Ursins, dont on peut louer ou blamer les actes, étoit tombée en discrédit et venoit d'être enlevée à l'affection de la Reine et au rôle politique qu'elle s'étoit attribué. Il s'agissoit de la faire oublier.

La tâche n'étoit point si légère qu'avoit pu l'espérer le duc de Gramont. Dès son arrivée à Madrid, il comprit, aux résistances de la Reine, au caractère indécis du Roi, aux nombreuses intrigues de cour, toutes les difficultés de sa mission. La Reine se plaignoit du départ de sa camerera mayor, demandoit, imploroit, exigeoit son prompt retour; tandis que sous main, dans la correspondance avec la France, les efforts du duc de Gramont tendoient à rendre ce retour impossible, et à perdre la princesse dans l'esprit de Louis XIV et de madame de Maintenon. Il faut voir dans les récits de MM. Combes et Geoffroy les influences diverses qui combattoient pour ou contre la camerera disgraciée.

Madame des Ursins avoit de puissants amis à la cour de France. La duchesse de Bourgogne étoit sœur de Marie-Louise de Savoie, et toute acquise à ses intérêts. Il falloit donc, au gré du duc de Gramont, que, suivant l'itinéraire que lui avoit tracé la lettre qui la rappeloit, madame des Ursins regagnât Rome, et que Paris lui fût interdit. Car ses ennemis, parmi lesquels s'étoit rangé le duc de Gramont, comprenoient que si elle obtenoit l'autorisation de paroître à Versailles, elle seroit promptement disculpée et que son renvoi en Espagne suivroit de près sa justification. C'est en effet ce qui eut lieu.

Toutefois madame des Ursins, assurée de son retour, ne parut plus si pressée de reprendre sa brillante, mais lourde chaîne, et ne se remit en chemin pour l'Espagne que vers la fin de juin, quelques mois après le renouvellement de sa faveur. C'étoit laisser du champ à ses ennemis, qui ne se firent pas faute de la desservir,

et de chercher à rendre impossible sinon son retour, au moins la reprise de son crédit. Les lettres qu'on va lire de l'ambassadeur françois sont toutes inspirées par ce sentiment de malveillance et d'appréhension. Mais qu'on ne s'y trompe pas : le duc de Gramont exagère les dangers dont devoit être pour la couronne d'Espagne le retour de madame des Ursins, et comme le dit judicieusement M. F. Combes : « C'étoit de lui plutôt, de sa personnalité en Espagne qu'il se préoccupoit. Il auroit voulu gouverner, et il ne pouvoit espérer de le faire avec madame des Ursins. Là étoit l'unique mobile de ses jugements, de sa conduite. »

Les lettres qui suivent, écrites dans les circonstances que nous venons de préciser, ont été ignorées ou négligées des biographes de madame des Ursins. La première est à l'adresse du maréchal de Noailles, beau-frère du duc de Gramont, époux de Françoise d'Aubigné, cousine germaine de madame de Maintenon. C'est indiquer la portée qu'aux yeux du duc de Gramont pouvoient avoir ses insinuations.

Madrid, le 15 janvier 1705.

Je répondrai, Monsieur, a toutes les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par cet ordinaire du 27 décembre chacune en particulier. Je commence par celle qui étoit de votre main. Le présent que vous a porté le courier du Roy d'Espagne est de *tan poco valor y una tal porqueria que no merece el menor agradecimiento de parte de V. E. venia solamente del coracon, y no mas.*

Quant à ce que vous me faites l'honneur de me mander de M. de Maulevrier, je ne suis pas à portée de pouvoir lui rendre de grands services, mais au moins puis-je vous assurer, Monsieur, que par raport à vous, j'ay eu, à son arrivée icy, toute l'attention qu'il me convenoit d'avoir pour un homme qui a l'honneur de vous appartenir; et que j'en userai toujours de même, quoiqu'il arrive, pour tout ce qui se nommera de vous.

Vous me demandez, Monsieur, de la franchise et un développement de cœur au sujet de Madᵉ des Ursins : je vais vous satisfaire, car je vous honore et vous aime trop pour y manquer. Je commencerai par vous détailler quelle est ma situation à cet égard.

Le Roy me mande par sa lettre du 30 novembre dernier qu'il a permis à Madᵉ des Ursins de venir a la Cour, mais que son retour

icy seroit très-contraire à son service. M. de Maulevrier, qui vient de quitter le maréchal de Tessé, sort de me dire qu'il est vrai que M. de Tessé a donné des espérances à la Reine du retour de Mad^e des Ursins auprès d'elle; mais tout ce qu'il a fait à cet égard il l'a fait par ordre. Si j'ajoutois une foy entière à ce qu'il m'a fait dire, la chose seroit décidée. Mais comme mon ordre est contraire et que vous voulez que je vous dise précisément ce que je pense sur ce retour, je vais le faire avec toute la vérité dont je suis capable.

S'il étoit dans la nature de Mad^e des Ursins de pouvoir revenir icy avec un esprit d'abandon et de dévouement entiers aux volontez et aux intentions du Roy, et que l'Ambassadeur de S. M. — je ne dis pas moy, mais qui que ce put être, et elle, ne fussent qu'un, et que tous deux agissent de concert sur toutes choses, sans *bricoles quelconques*, et que par ce moyen la Reine d'Espagne ne se mêlant plus de rien que de ce que l'on voudroit, et qu'il put paroître par là aux Espagnols que ce n'est plus la Reine et sa satisfaction qui gouvernent l'Espagne, qui est la chose du monde qu'ils ont le plus en horreur, et la plus capable de leur faire prendre un parti extrême, rien alors, selon moi, ne pourroit être meilleur que de faire revenir Madame des Ursins; mais comme ce que je dis là n'est pas la chose du monde la plus certaine, et qu'il y a à parier gros pour le contraire; que le Roy d'Espagne me l'a dit, et qu'il craint de retomber où il s'est trouvé; le tout bien compensé, je crois que c'est coucher gros et risquer beaucoup que de s'y commettre; et je dois vous dire que les trois quarts de l'Espagne seront au désespoir, que les factions renouvelleront de jambes et que de tous les Espagnols celui qui sera le plus fâché intérieurement sera le roy d'Espagne, de se revoir tomber dans le temps passé, qui est sa beste. — La Reine d'Espagne le force d'écrire sur un autre ton, et il ne peut lui refuser parce qu'il est doux et qu'il ne veut point de désordre, mais en même temps il me charge, par la voye secrète, d'écrire au roy naturellement ce qu'il pense, et il le luy confirme par la lettre cy-jointe de sa main, que je vous envoye. En un mot, Monsieur, le Roy ne sera jamais le maître de ce pays-cy qu'en décidant surtout par luy-même, qui est tout ce

que le Roy son petit-fils désire pour se tirer de l'esclavage où il est d'avoir une espèce *Salve l'honor* à l'égard de la Reine, et les Espagnols ne demandent autre chose que d'être gouvernés par leur Roy, guidé par les sages conseils del Aguelo, qu'ils regardent comme un Dieu qui ne peut errer. Je vous parlerois cent ans que je ne vous dirois pas autre chose : c'est ce que vous pouvez dire au Roy, tête à tete, sans que cela aille au conseil par les raisons que je vous ay déjà dites. Je vous mande la vérité toute nue et comme si j'étois prêt à paroître devant mon Dieu. C'est ensuite au Roy qui a meilleur esprit que tous tant que nous sommes de prendre sur cela le parti qui lui conviendra.

Vous verrés, Monsieur, que vous avez été servi à souhait et promptement au sujet des mémoires que vous m'avez envoyés concernant M. le comte de Rœux et M. le comte d'Autel. Le premier a été fait Grand d'Espagne et le second a eu la Toison, ainsi que vous le fera connoître l'apostille cy-jointe du roy d'Espagne que je vous envoye. — Homme peut-être dans le monde n'a si bien parlé et avec tant de force que le duc de Montellano fit à la Reine, en présence du Roy avant-hier. Voici mot pour mot ce qu'il luy a dit : « Je sçais que je me perds peut-être et que je hazarde tout, Madame, en me commettant de vous parler comme je vais faire : mais ce que je dois au Roy, à l'Etat et à V. M m'oblige à rompre le silence et à ne plus vous laisser ignorer ce qu'on dit de vous. Vous avez perdu l'amitié de toute l'Espagne par la conduite que vous tenez. Tout le palais est scandalisé de ce que vous faites, et Madrid est à la veille de se révolter contre vous. Ainsi, Madame, il n'y a point de temps à perdre, il faut que vous songiez à changer de conduite. »

Sçavez-vous, Monsieur, qui fut bien ébaubi? Ce fut la Senora qui demanda au duc de Montellano : « Qui est-ce qui t'a dit cela? » — « Tout le monde, Madame, il n'y a pas deux avis là-dessus, songez à vous (1). »

(1) « A côté du parti des libres-penseurs que représentoit le légiste Macanaz s'en étoit élevé un autre, celui du comte Montellano, parti nombreux, puissant, riche, considéré, et dont le chef habile et fin passoit pour un sincère ami de Philippe V. On n'y voyoit pas beaucoup de François

Je pense, Monsieur, que vous trouverez la conversation un tantinet forte, mais il n'y a pas une syllabe changée. Le duc de Montellano me l'a redite et le Roy luy-même l'a contée à son confesseur, qui me l'a confiée dans le moment. Tout ceci, Monsieur, passe la raillerie et ne se peut plus soutenir. Il faut que le Roy porte par une autorité absolue le correctif nécessaire, toute l'Espagne pense comme moi, et est à la veille de déborder si le gouvernement despotique de la Reine subsiste, et il n'est ni petit ni grand qui n'en ait par-dessus la tête : et le roy d'Espagne et tout ce que vous connoissez icy d'honnêtes gens ne respirent que les ordres absolus du Roy pour s'y soumettre aveuglément. Mon honneur, ma conscience, mon zèle et ma fidélité intègre et incorruptible pour le service de mon maître m'obligent à luy parler de la sorte, et quiconque sera capable de lui parler autrement le trompera avec indignité. L'Espagne est perdue sans ressource si le gouvernement reste comme il est, et que le Roy notre maître n'en prenne pas seul le timon. Le cardinal Porto-Carrero, Mancera, Montalte, P. Estevan, Monterey, Montellano, et généralement tout ce qu'il y a de meilleur et de véritablement attaché à la monarchie concertent tous les moyens d'en parler au Roy et de lui en parler clairement. Que le Roy ne se laisse donc point abuser par les discours et qu'il s'en tienne à la vérité que j'ay l'honneur de luy mander par vous. Le marquis de Monteléon, qui est un homme plein d'honneur et d'esprit, part incessamment pour vous confirmer de bouche ce que j'ay l'honneur de mander au

comme dans le précédent, il s'étoit même formé pour combattre leur trop grande fortune, et les Espagnols attachoient à son triomphe l'espérance de leur réhabilitation politique. » — Montellano devoit presque tout ce qu'il étoit, ses titres de duc, de grand d'Espagne et de président du conseil à la princesse des Ursins. — Cependant, classé parmi les Grandesses, Montellano ne tarda point à partager les animosités de ceux de son ordre. « D'ami zélé et de partisan de la princesse des Ursins, il devint son adversaire ardent, haineux même. Il ne fit rien pour empêcher sa disgrâce, et quand il fut question de la possibilité de son retour en Espagne, il osa, devant le roi, mais plus modestement sans contredit que ne l'affirme à dessein le duc de Gramont, menacer la reine d'un soulèvement général, si elle la faisoit revenir et si elle travailloit ainsi à consolider l'absolutisme dans l'Etat. » (*F. Combes*, p. 106-126.)

Roy. De l'argent nous en allons avoir considérablement, et l'on vient de faire une affaire de quatorze millions de livres qu'on n'imagineroit pas qui l'osa jamais tenter, et que depuis Charles-Quint nul homme n'avoit eu la hardiesse de proposer. Nous aurons la plus belle cavalerie qu'on puisse avoir. Quant à l'infanterie, on ne perd pas un instant à songer aux moyens de la remettre. Il y aura des fonds fixes et affectés pour la guerre qui seront inaltérables, et si nous pouvons reprendre Gibraltar on sera en état de faire une campagne heureuse. J'espère pareillement venir à bout du commerce des Indes : après cela, si le Roy imagine que quelqu'un fasse mieux à ma place, je m'estimerois très-heureux de me retirer, et je ne luy demande pour toute récompense que de me rapprocher de sa personne; d'avoir encore le plaisir, avant de mourir, de luy embrasser les genoux et de songer ensuite à finir comme un galant homme le doit faire. Tout ce que je vous mande là, Monsieur, est d'une si terrible conséquence pour le Roy d'Espagne, et pour moy, que je vous supplie qu'il n'y ait que le Roy et vous, et Madame de Maintenon qui le sçachent. J'ay raison, Monsieur, de vous parler de la sorte. Tout ce qui regarde la Reine d'Espagne luy revient dans l'instant, je n'en puis douter, ainsi les précautions doivent renouveler de jambes. Depuis le retour (à Paris) de Madame des Ursins, vous ne sauriez avoir trop d'attention et trop de secret sur ce que j'ay l'honneur de vous dire.

Voicy, Monsieur, la lettre secrette que le roy d'Espagne m'envoye pour le Roy. Vous n'en trouverez ni le dessus ni le dedans ordinaires. Vous la rendrez s'il vous plaît à S. M. en luy lisant cette lettre, afin que cela ne passe pas ailleurs. Le Roy d'Espagne me charge de vous le recommander. Il me paroît aussi que la chose le mérite : d'imaginer de le pouvoir mettre sur le pied où il est, ou de prendre la lune avec les dents, j'aurois cru que c'eut été la même chose. Cependant je m'aperçois qu'avec de la patience, de la vérité et de l'insinuation on vient à bout de tout ce qui semble impossible. J'aurois réussi dans le reste, sans l'enfer déchaîné qui s'est mêlé de la partie et qui a trouvé habilement le secret de me mettre à la cave ce que j'avois mis au grenier. Aussi en voyons-nous de bons effets dans toute l'Espagne. Montéléon,

qui part, vous mettra bien nettement au fait de toutes ces petites bagatelles.

Si le Roy sçavoit bien à fonds la manière fidèle et pleine d'esprit dont le père Daubenton (1) le sert et de laquelle j'ay toujours été témoin oculaire, il ne se peut que S. M. ne luy en sçut un gré infini : je dois ce témoignage à la vérité et au zèle d'un sujet bien attaché par le cœur à son maître.

Je suis, etc.

---

14. — LE ROY A M. LE DUC DE GRAMONT.

Versailles, le 13 janvier 1705.

Mon cousin, depuis que j'ai parlé à la princesse des Ursins, il m'a paru nécessaire de la renvoyer en Espagne, et d'accorder enfin cette grâce aux instances pressantes du Roy mon petit-fils, et de la Reine. J'ai jugé en même temps qu'il convenoit au bien de mon service, de vous charger de donner à la Reine une nouvelle qu'elle désire avec tant d'empressement : ainsi je fais partir le courrier qui sera chargé de cette dépesche avant même que d'annoncer à la Princesse des Ursins ce que je veux faire pour

(1) Le dominicain Diaz, ancien confesseur du roi Charles II, avoit été remplacé par un jésuite, le P. Daubenton. Il y a (dit M. Combes, p. 151) deux lettres autographes de ce confesseur du roi à Chamillard au comte de Marsin. Il annonce que la cour est toujours divisée en deux camps, d'un côté Leurs Majestés et madame des Ursins, de l'autre, le cardinal d'Estrées et Louville : mais pour lui, dit-il, il tâche de bien vivre avec tout le monde, parce que la neutralité convient à son caractère. — Mais, dit M. Combes, sait-on comment ce bon Père entendoit le bien-vivre avec tout le monde? Il agissoit auprès du père Lachaise, confesseur de Louis XIV, pour madame des Ursins, et dans une de ses lettres il affirmoit que le grand crédit de cette dame étoit nécessaire au service des deux rois. A Madrid, au contraire, par condescendance pour le cardinal d'Estrées, *il disoit secrètement le diable de la princesse, et de la reine et du roy et d'Orry et de tont le monde.* Chacun le croyoit de son côté; en réalité, personne en Espagne ne connoissoit sa véritable manière de voir. On découvrit sa duplicité, et le roi de France, sur les instances de Philippe V, et en général de tout le monde, ne tarda pas à lui ôter le confessionnal du roi.

elle. Je ne vous prescris point ce que vous avez à dire sur ce sujet. Il vous donne assez de moyens par luy-même de faire connoître au Roi et à la Reine d'Espagne la tendresse que j'ay pour eux, et combien je désire de contribuer à leur satisfaction.

Je dirai encore à la Princesse des Ursins que vous m'avez toujours écrit en sa faveur. Je suis persuadé qu'elle connoît l'importance dont il est pour le bien des affaires et pour elle-même de bien vivre avec vous et qu'elle n'oubliera rien pour maintenir cette bonne intelligence. Si vous en jugez autrement, je serai bien aise que vous me mandiez avec toute la vérité que je sçais que vous ne déguisez jamais, ce que vous en pensez, et même si vous croyez qu'il ne vous convienne pas de demeurer en Espagne après son retour.

Cette sincérité de votre part confirmera ce que j'ai vu en toutes occasions de votre zèle pour mon service et de votre attachement particulier à ma personne. Vous devez croire aussi que ces sentiments me sont toujours présents et que je serai bien aise de vous faire connoître en toutes occasions combien ils me sont agréables.

Je renverrai incessamment le courrier par qui j'ai reçu votre lettre du 1er de ce mois, et je vous ferai sçavoir par son retour mes intentions sur ce qui regarde le siége de Gibraltar.

Sur ce, etc. (1).

(Vol. 21.)

(1) Cette lettre est citée, mais seulement citée dans le tome IV des *Mémoires de Saint-Simon*, par Ed. Chéruel, 1856, in-8, p. 445 ; puis encore dans le livre de M. Combes, qui ne la reproduit pas non plus. Nous la plaçons ici, bien que postérieure en date à celle qu'on vient de lire : elle n'arriva en effet à sa destination que huit jours après celle qui précède. Il semble que, venant d'un monarque aussi absolu, l'ambassadeur d'Espagne eût dû faire comme l'escargot touché, rentrer ses cornes et changer ses batteries. Mais le duc de Gramont n'étoit point l'homme aux capitulations de conscience, — et malgré la décision bien formulée du roi, il n'en continue pas moins sa campagne, et cette fois-ci, c'est au grand roi lui-même qu'il s'adresse.

15. — M. LE DUC DE GRAMONT AU ROY.

Madrid, 22 janvier 1705.

Sire,

Je receus hier au soir à neuf heures la lettre que V. M. m'a fait l'honneur de m'écrire le 13 de ce mois par un courrier exprès. Aussitôt que j'en eus fait la lecture j'allai au palais porter au Roy et à la Reine d'Espagne celles qui étoient dans mon paquet pour eux de la part de Votre Majesté. Il est bon, Sire, de vous faire un récit succinct de la manière dont la scène se passa et comme je maniai la parole.

Il y avoit bien quinze jours que la Reine ne me regardoit pas et qu'à peine me faisoit-elle la révérence. J'entray dans le quarto secret, après en avoir fait demander la permission, j'eus l'honneur de luy dire, comme au Roy, que je venois sçavoir comme s'estoit passé le jour de l'ordinaire, s'ils n'avoient point de lettre à me donner pour Votre Majesté. Ils me répondirent qu'ouy, et qu'ils me les alloient chercher. Comme la Reine me donna un instant après celle de Votre Majesté, je luy dis que j'en avois déjà la réponse dans ma poche, et que vous aviez le don de répondre d'avance à ce qu'on vous escrivoit; et moi votre chétif ambassadeur *celuy d'avoir toujours cherché avec empressement les moyens de luy plaire,* chose à laquelle j'avois eu le malheur de ne pas réussir, bien que ce ne fut pas ma faute. Ensuite je luy présentay la lettre de Votre Majesté qu'elle lut avec beaucoup d'empressement, puis resta ce qui s'appelle en extase et pasmée, et peu s'en fallut qu'elle ne me sautât au collet en présence du Roy. La parole revenue, et versant un torrent de larmes, de larmes de joie, que ne me dit-elle point pour Votre Majesté et que n'ajouta-t-elle point ensuite d'obligeant pour moy et quelles assurances ne me donna-t-elle pas de sa parfaite réconciliation : à quoi je répondis, Sire, dans les termes respectueux et soumis que je devois. Voilà ce qui regarde les mouvements de la Reine (1). — Ceux du Roy furent dif-

(1) Après un récit aussi circonstancié et qui prouve si évidemment la joie de la reine dès les premières paroles du duc de Gramont, on ne com-

férents. Il fut frappé comme d'un coup de foudre, devint pâle comme un mort, et il luy fut impossible d'empêcher de marquer sa surprise et sa peine. Aussi pensoit-il bien différemment de la Reine, sur le retour de madame des Ursins. Vous savez, Sire, ce que j'ay eu l'honneur de vous mander à ce sujet. Je supplie Votre Majesté à genoux qu'il n'y ait QU'ELLE et madame de Maintenon qui ayent connoissance de ce *particulier-là* (*sic*) : Le Roy votre petit-fils m'en avoit fait la confidence, et il mourroit de douleur si la Reine en pouvoit jamais avoir la moindre connoissance (1).

Vous m'ordonnez, Sire, de vous mander ce que je pense, avec une vérité pure, et sans nul déguisement : je vais le faire et vous parler en galant homme, uniquement attaché à votre personne par le cœur, et sans aucun intérest. Le retour de Madame des Ursins

prend pas le commentaire qu'en donne M. F. Combes. Il faut que M. Combes ait lu cette lettre du duc de Gramont sur une copie bien fautive, ou qu'il l'ait lue bien précipitamment. Nous en faisons juge le lectenr : « Dans cette lettre, dit M. Combes, où il (Gramont) raconte son entrevue avec eux (le roi et la reine), tout ce qu'il dit est arrangé de manière à faire revenir, si c'est possible, Louis XIV sur sa décision. On pourroit même douter qu'il soit très-véridique. Que dit-il en effet ? — Il prétend que d'abord en le voyant entrer, la reine suffoquoit de rage et étoit sur le point de lui sauter au collet, — mais qu'ensuite, apprenant le contraire de ce à quoi elle s'attendoit, elle s'étoit fondue en compliments pour lui, en louanges, en assurances d'affection ou de dévouement. »

Mais il nous semble que le duc de Gramont dit précisément le contraire de ce que lui fait dire ici M. Combes. Ce n'est point un saisissement de rage, mais un saisissement de joie qui transporta la reine aux premières paroles de l'ambassadeur, — et si elle fut réellement sur le point de sauter au collet du duc, ce fut pour l'embrasser — et non pour l'étrangler : ce qui est quelque peu différent.

Au surplus, on comprend le dépit du duc de Gramont, l'ennemi passionné de la reine et de madame des Ursins, en se voyant obligé, par sa position, d'annoncer lui-même sa propre défaite et de féliciter la reine du succès qu'elle obtenoit en ce moment sur lui.

(1) Ici encore, nous le disons à regret, la copie sur laquelle M. Combes fait ses extraits est bien fautive : voici le texte reproduit dans son ch. XV, p. 191 : « Du reste le roy, votre petit-fils, m'en avoit fait déjà confidence, mais je supplie Votre Majesté à genoux qu'il n'y ait que MADAME DES URSINS et madame de Maintenon qui aient connoissance de cette particularité-là. » Evidemment, l'expression de notre texte qu'il n'y ait QU'ELLE, est pour qu'il n'y ait que VOTRE MAJESTÉ — et non point MADAME DES URSINS, à laquelle le duc de Gramont eût été bien fâché de communiquer de pareils récits.

est admirable pour la Reine : le Roy l'appréhendoit, et la plus saine partie de l'Espagne le verra avec douleur et en murmurera fortement. J'en appréhende même les suites fâcheuses et désagréables : mais comme à une chose faite il n'y a point de remède, et qu'il est de l'honneur et de la gloire de Votre Majesté de la soutenir, il n'est plus question que de chercher les expédients de la rendre bonne et utile, s'il se peut, au bien de votre service, en ramenant petit à petit par douceur les esprits déjà gangrenez et qui vont le devenir bien davantage par la connoissance de cette nouvelle. Veraguas, de qui je vous ai tant de fois fait le portrait si juste, va triompher, les gens de sa cabale qui ne valent pas mieux que luy feront de même, et il ne faut pas au moins que Votre Majesté se persuade que cette affaire icy soit indifférente.

Dix personnes de fraîche date, ce matin, m'ont dit au palais qu'ils voyent avec une extrême douleur qu'il falloit que l'intention de Votre Majesté fût d'abandonner l'Espagne en renvoyant icy Madame des Ursins, qui, quoiqu'elle vous ait pu promettre, retomberoit dans les mêmes erreurs, estant absolument subordonnée aux volontés de Veraguas qui la gouverne, lequel étoit le plus méchant de tous les hommes et connu de tout le monde pour tel et pour le brouillon de la Cour : que cela seul l'en avoit fait chasser pendant deux ans sous le règne passé, et qu'il ne falloit plus, pour rendre la mesure comble, qu'on renvoyât encore le sieur Orry, qui acheveroit de mettre tout en combustion.

Voilà les discours, Sire, qui commencent à se tenir hautement et auxquels j'ay cru devoir répondre que Votre Majesté n'avoit à cœur que le bien de cette monarchie : Qu'elle s'étoit cru obligée, pour satisfaire la Reine, de lui donner la satisfaction de revoir Madame des Ursins, mais qu'ils pouvoient compter que ce ne seroit plus l'ancienne et qu'elle reviendroit entièrement soumise à vos volontés, et n'agissant que de concert sur toutes choses avec son ambassadeur. Dieu veuille, Sire, que ce que j'ay répondu s'exécute : Que quand à l'article du sieur Orry, que c'étoit une pure fiction de leur part, et que j'étois persuadé que Votre Majesté ne songeoit en façon du monde de le renvoyer. Voilà, Sire, quelle a été ma réponse. Après cela je ne sçais ce qu'il en sera, mais je

dois vous dire, puisque vous m'ordonnez de vous parler avec pleine franchise, que je crois que si cet homme-là comparoît jamais icy, qu'il en arrivera des inconvénients bien fâcheux. Vous voyez si ce que le Roy votre petit-fils vous en mande, pour moy je n'y prends, n'y mets que le bien de votre service, étant exempt de haine et de passion.

Quant à ce qui concerne Madame des Ursins, si Votre Majesté juge à propos devoir me laisser icy, j'agirai avec elle avec toute l'ouverture de cœur qu'un galant homme doit avoir, car je l'honore, je l'aime et je l'estime, et je serai de concert avec elle sur toutes choses : il n'y a qu'à désirer qu'elle se livre à moy de même, et que votre ambassadeur et elle ne soient plus que la même chose. Vous ne sauriez être jamais bien servi autrement; et souffrez que je vous dise, Sire, tant pour le présent que pour l'avenir, que quant vous aurez en cette Cour deux ambassadeurs de France, vos affaires y tourneront à mal, et n'iront jamais bien.

Je prends la liberté, Sire, d'envoyer à Votre Majesté la lettre que m'écrivirent hier le Roy et la Reine d'Espagne, à cinq heures du soir. Je fis la réponse respectueuse que je devois, sur le champ, et finis, en marquant ma reconnoissance, que je ne pouvois recevoir de grâces d'eux, que par vos ordres.

Vous sçavés, Sire, ce que j'ay eu l'honneur de vous mander par mes dernières lettres au sujet du siége de Gibraltar. Nous n'avançons point du tout, et je crains tout à fait qu'avec le désagrément de ne le point prendre, nous n'y perdions encore votre meilleure infanterie et votre marine.

Le Roy d'Espagne m'a dit qu'il mandoit à Votre Majesté comme il avoit été obligé, sous votre bon plaisir, d'oster M. de Rivas de son employ : je crois qu'il a fait très prudemment. Votre Majesté sait ce que j'ay eu l'honneur de luy mander et comme j'y avois perdu mon latin : les moments étoient précieux, car l'imbroglio augmentoit chaque jour et la campagne approche. M. le marquis de Mijorada est à sa place. Vous verrés sur ce que m'en mande le Roy, votre petit-fils.

Je suis avec un très-profond respect,

Sire, de Votre Majesté, le très-humble, etc.

16. — LE ROY D'ESPAGNE A M. LE DUC DE GRAMONT.

A Madrid, .. janvier 1705.

Nous avons été si surpris, la Reine et moi, quand vous nous avez apporté l'agréable nouvelle du retour de la Princesse des Ursins que nous n'avons pu rien vous dire, ni vous marquer notre reconnoissance; mais à cette heure que nous sommes un peu revenus, nous voulons vous marquer comme nous reconnoissons tout ce que nous vous devons en cela et que nous sommes fort éloignés de ce que vous nous avez reproché ce soir. Cette raison, jointe à votre mérite et aux services que vous nous rendez chaque jour, fait que nous vous donnons de très-bon cœur l'ordre de la Toison, que nous vous prions de recevoir comme une marque de notre estime et de notre reconnoissance (1).

---

17. — LE COMTE DE GRAMONT AU ROY.

Madrid, 28 janvier 1705.

... J'eus l'honneur de dire à la Reine ce que V. M. m'avoit ordonné au sujet de madame des Ursins. Je doute que S. M. C. se

(1) A propos de cette lettre, M. Combes nous permettra de relever une nouvelle et légère inexactitude dans son récit. En parlant de toutes les satisfactions que la princesse des Ursins reçut de la cour de France et du roi Louis XIV, quand, malgré les efforts contraires du duc de Gramont, son retour à Madrid fut décidé, M. Combes écrit d'après Saint-Simon : « Elle (la princesse des Ursins) ne se soucioit pas non plus pour ambassadeur du duc de Gramont, qu'elle savoit très-astucieux et très-peu sincère à son endroit, bien qu'il ait dit à Louis XIV, dans la lettre déjà citée, qu'il honoroit madame des Ursins, qu'il l'estimoit, qu'il l'aimoit, qu'il espéroit bien marcher avec elle. Louis XIV le rappela; il donna le temps seulement à madame des Ursins, pour ne pas trop désobliger les Noailles, de le faire congédier avec honneur en obtenant pour lui, de la cour de Rome, l'ordre de la Toison-d'Or. » On voit par la lettre qui précède que cette distinction fut conférée au duc de Gramont dès la nouvelle du retour de madame des Ursins, non comme dédommagement du rappel de l'ambassadeur, mais en reconnoissance du service qu'il étoit censé avoir rendu en sollicitant lui-même ce retour.

contente qu'elle vienne ici comme une *foréstière*, et puisque V. M. a fait le pas de consentir à son retour, il vaut mieux, selon moy, qu'elle soit à la franquette *Camarera Mayor como en los tiempos passados*. — La duchesse de Bejar, qui est une sainte, ne demande pas mieux que de se retirer, et la présence de madame des Ursins à Madrid, sans charge, fera encore plus de bruit et de clameurs qu'étant revêtue d'une qui l'engage à ne pas quitter *los lados de suama*

La Reine ne m'a pas fait l'honneur de me dire ce que madame des Ursins lui avoit mandé, son déboutonnement pour moi étant médiocre; aussi je n'en puis rien mander à Votre Majesté.

La grande vue de M. de Veraguas et qu'il ma fait communiquer hier par une personne qui vous est fort attachée, est de faire casser le Despacho : ce qui se rapporte à merveille aux discours qui ont été tenus icy il y a un mois, et que toutes les affaires de la monarchie passent uniquement par les mains de madame des Ursins et de votre ambassadeur : Que les affaires ne pourroient jamais que bien aller qu'au moyen de cette intelligence et de cette union parfaite; et que, comme il étoit véritablement attaché à V. M. et désiroit passionnément mon amitié, il croyoit qu'il n'y avoit rien de meilleur à faire. — J'ai reçu cet avis au lecteur, tout comme je le devois; les intentions droites m'en sont connues, et c'est un bon piège pour s'aliéner sans retour cette monarchie et achever de la culbuter sans ressource. C'est l'ancien projet et renouvellé des Grecs tout fraîchement. Votre Majesté, qui voit plus loin que les autres hommes, jugera mieux que personne s'il est bon ou mauvais.—Je suis avec un profond respect, Sire, de V. M..., etc.

---

18. — M. LE DUC DE GRAMONT AU ROY.

A Madrid, le 5 février 1705.

Sire, le Roy votre petit-fils vous mande la vérité, telle quelle est; tout ce qu'il pense et ce qu'il désire au sujet de madame des Ursins. J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté plus d'une fois

la même chose, et il faut qu'elle compte que son retour icy ne peut être et ne sera jamais regardé comme une chose indifférente et qui ne fasse la dernière peine à la plupart du peuple et des gens qui composent cette cour; et c'est vous tromper, Sire, que de vous mander le contraire. Après cela vous êtes le maître et vous voyez plus clair qu'un autre. C'est maintenant à Votre Majesté à prendre sur cela le parti qu'elle croira le meilleur pour ses intérêts et pour ceux de cette monarchie, laquelle je puis vous assurer n'avoir pas besoin de grand hyver (*sic*). La Reine a entièrement perdu la confiance et l'amitié des Espagnols; ils ne font pas même la petite bouche pour dire assez hautement que son gouvernement leur devient odieux, qu'ils veulent un roi qui sache leur parler et leur commander, et c'est ce qu'ils n'auront point tant que vous laisserés les choses sur le pied où elles sont et que vous ne prendrez pas le parti décisif, qui est de tirer votre petit-fils de brassière, en le stilant et lui marquant de point en point ce que vous voulez qu'il fasse, la conduite qu'il a à tenir : chose à laquelle il se soumettra aveuglément, car il vous craint, vous respecte et vous aime tendrement, et personne que j'aie pratiqué n'a certainement le sens plus droit, plus de connoissance et de meilleur esprit que lui. Je l'ai fait entrer avec V. M. dans un commerce secret, duquel le père Daubenton, qui le connoît jusque dans le fonds de l'âme, ne le croyoit pas capable, et la chose lui paroît si étonnante qu'il ne cesse de me dire tous les jours que ce ne peut être l'ouvrage humain, mais de Dieu seul, qui, par les ressorts secrets de sa providence, a voulu tirer le Roy votre petit-fils de la léthargie dans laquelle il vivoit, et de l'abyme où son aveuglement l'avoit plongé; car certainement ce n'est plus le même homme que j'ay trouvé, quand je suis venu icy, qui se seroit plutôt fait hacher par morceaux que de n'aller pas porter sa condamnation dans l'instant à la Roine. Il est maintenant capable du dernier secret pour tout ce qui a rapport à vous, et pour ce que je lui dis de votre part. L'entamure est faite, contre toute sorte d'attente; je dois vous dire, Sire, étant ce que je vous suis, qu'il vous convient très-essentiellement de ne pas la laisser refermer, et de tenir cet homme-là de près, puisque je le vois entiè-

rement disposé à suivre vos préceptes, lesquels auront peut-être plus de force à la fin que l'amour. Il vous faut en même temps icy, Sire, un ministre fort, et une parfaite union; car tant que vous aurez en cette cour un général qui se mêlera d'autres choses que des armées, et qui voudra être l'homme de confiance de la Reine, et le sera en effet, vous aurez icy-bas des cabales continuelles qui vous culbuteront tout et dont vous ne sortirés jamais. Les uns vont à votre ambassadeur, les autres au général : La Reine a son party, le Roy et les gens véritablement attachez à la couronne ont le leur. Voilà ce qui fait le schisme diabolique dans lequel nous vivons, et dans lequel j'ose vous assurer, que nous sommes retombez depuis deux mois. Je vous parle comme à mon maître et comme à Dieu. Je n'ay d'autre intérêt que le vôtre, je ne suis ni difficile à vivre, ni désireux de m'attirer la souveraine puissance, car le jour que vous m'ordonnerez de me retirer d'icy et que vous ne m'y jugerez plus propre pour votre service, le plus grand plaisir que je puisse avoir dans ma vie, sera de me rapprocher de votre personne; mais je suis né trop galant homme et je vous suis trop fidèlement attaché pour vous laisser ignorer de pareilles véritez. En un mot cecy ne se peut soutenir comme il est, et je prévois un dérangement inévitable, si Votre Majesté ne se détermine promptement à mettre la main à l'œuvre, car les ménagements passez ne sont plus de saison. Songez à ce que j'ai l'honneur de vous dire, Sire, et donnez-y toute votre attention. Le Roy votre petit-fils sait tout ce que je vous mande et veut absolument que je vous dépêche un courrier pour que vous en soyez informé plus tôt et plus sûrement : Il vous demande un secret inviolable sur tout ce qu'il vous écrit, et le cas le mérite : aussy l'ai-je bien assuré que vous lui garderiés. Je vous écris, Sire, toute cette longue lettre de ma main pour que qui que ce soit n'en ait connoissance que vous. Je veux passer dans l'esprit de Votre Majesté pour le dernier des hommes si j'ai la moindre part à la lettre que vous écrit le Roy votre petit-fils, et quand il me l'a lue ce matin, à son prie-dieu, je vous avoue, Sire, que j'en ai failly tomber de mon haut.

---

19. — M. LE DUC DE GRAMONT A M. DE TORCY.

Madrid, ce 10 février 1705.

Depuis ma lettre écrite, Monsieur, mes deux courriers sont arrivés qui m'ont porté toutes vos dépêches. Je ne peux m'empêcher de vous dire encore que je suis trop dévoué et trop véritablement attaché au Roy pour n'être pas sensiblement touché du parti décisif et précipité que l'on a pris sur des principes tout à fait faux, et vous assurer qu'on ne connoît point du tout les arrières-boutiques de ce terrain-cy. Je les avois démêlés jusque dans le secret du sanctuaire, l'on ne m'en a pas voulu croire et l'on a ajouté plus de foy à des relations plus intéressées que les miennes. Ceux qui les ont faites avoient leurs vues. Pour moy qui ne postulois rien, je n'en ay jamais eu d'autres que de mander le vray comme il étoit et le bien du service. Je vous promets qu'on vous fera voir les étoiles en plein midy et qu'on se repentira un jour bien amèrement d'avoir laissé l'autorité souveraine à qui avoit besoin qu'on la limitât tout à fait. L'on ne me peut souffrir et on ne me souffrira jamais, parce que l'on m'a connu clairvoyant et fidèle, et peut-être le seul homme en France capable de donner la vie à un homme naturellement létargique et que j'eusse certainement tiré des fers et de l'esclavage. J'avois mené les choses à un point qu'on n'avoit jamais osé espérer; l'on a pris un parti où vous êtes tout différent : La cabale est faite pour régenter plus despotiquement que par le passé. Le Roy d'Espagne va être coffré et resserré plus qu'il ne l'a jamas été. Jugez, Monsieur, après la route que j'ay tenue, du beau personnage que je vas faire icy et de toutes les couleuvres qu'on m'y prépare. L'Espagne va être plus gangrénée et plus partagée que jamais, et les trois quarts de ceux qui la composent, j'entends déjà ce qui les menace. Quiconque est capable de mander le contraire de ce que je vous dis là est un idiot qui ne connoît pas la carte, ou l'homme du monde qui a le moins à cœur les intérêts de son maître. Je ne sais si c'est faire ma cour en vous parlant de la sorte, mais j'aime trop le Roy pour lui cacher

des véritez qui le touchent d'assés près. Je compte sur l'honneur de votre amitié, j'y compte avec plaisir, parce que je vous ai toujours aimé et honoré : Ainsi je vous ouvre mon cœur comme à mon ami intime et auquel je ne manqueray de ma vie.

A la forme du gouvernement qui se projette icy et qui va s'effectuer, il y faut des hommes, comme il y en a quatre mille en France, qui ne se soucient que d'eux, et point du duc de Gramont, qui n'a jamais aimé que le Roy et son service. Après cela je suis tellement soumis à ses ordres et à ses volontez que je passeray aveuglément par dessus toutes les considérations qui me regardent pour luy marquer mon respect et mon obéissance; m'en dût-il coûter mon honneur et ma vie. Ce n'est pas là, au moins, du verbiage et du galimatias, mais de la sincérité bien pure et bien peu ordinaire à la plupart des hommes.

---

20. — LA REINE DE POLOGNE, MARIE-CASIMIRE DE LA GRANGE, A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES.

Marie-Casimire de La Grange, veuve de Jacques de Radzivil, prince de Zamoski, palatin de Sandomir, et fille de Henri de La Grange, marquis d'Arquien, depuis cardinal, et Françoise de la Chatre-Brillebaut. — Mariée le 6 juillet 1665 à Jean III Sobiewski, qui mourut à Varsovie le 17 juin 1696. Après sa mort, Marie-Casimire se retira à Rome et y arriva le 24 mars 1699. Elle y resta jusqu'au mois de juin 1714, qu'elle en partit pour venir en France et résider à Blois, où elle arriva au mois de septembre de la même année, et y mourut le 30 janvier 1716, âgée de soixante-quinze ans, d'où son corps fut porté à Varsovie.

Elle apprend avec plaisir que les affaires qu'elle a, au sujet de ses rentes à l'Hôtel de Ville de Paris, se trouvent du département des nouvelles charges qu'il a, — et lui recommande ses intérêts.

A Blois, le 12e octobre 1715.

Mon Cousin, j'apprens avec plaisir que les affaires que j'ay, au sujet de mes rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, se trouvent du département des nouvelles charges que vous avés, et dont je vous félicite de tout mon cœur. Je vous recommande donc mes intérêts

qui ne sauroient être en de meilleures mains que les vôtres, et je suis ravie de proffiter de cette occasion, pour vous assurer de l'estime et de la consideration parfaites, que j'ay pour vous, mon Cousin, et pour tout ce qui vous appartient.

MARIE CASIMIRE, REYNE.

T. XIV, fol. 231.

---

21. — M. D'ANGERVILLIERS A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES.

Tout le vol. XVII, sauf quelques pétitions et quelques brevets, nominations, estats signés du roi Louis XV, ne renfermoit que des lettres de M. d'Angervilliers, secrétaire de la guerre de M. le maréchal de Noailles (Adrien Maurice), du 16 mai 1722 au 15 décembre 2739. La lettre suivante qui concerne Madame de Saint Chamant, nous avoit été demandée, en copie, au nom d'un membre de cette famille : nous la reproduisons ici.

Il exprime le désir d'être utile à la famille de Saint-Chamont.

A Fontainebleau le 4 juillet 1731.

J'ay fait usage, Monsieur, de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 du mois dernier, en faveur de madame de St-Chamant. Mais à peine ay-je commencé de la lire à Son Éminence qu'elle m'a interrompu pour me dire qu'elle avoit répondu à celle que vous luy avez écrite sur le même sujet. Je vous supplie de croire que j'aurois été ravy de rendre service à la famille de feu M. de St-Chamant, qui étoit de mes intimes amis, mais il m'a paru que Son Éminence avoit déjà pris son party, dans l'idée où elle est qu'il ne laisse pas ses affaires en mauvais estat. Je souhaite de tout mon cœur que cela soit, et de trouver d'autres occasions d'estre utile à madame de St-Chamant et à ses enfans. J'ay l'honneur d'etre très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : DANGERVILLIERS.

T. XVII, fol. 143.

22. — LA REINE DOUAIRIÈRE D'ESPAGNE, MARIANNE DE NEUBOURG A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES.

Marie-Anne de Bavière-Neubourg, quatorzième des enfants de Philippe-Guillaume, duc de Bavière-Neubourg, électeur palatin, et d'Elizabeth-Amélie de Hesse-Darmstadt, sa seconde femme, née le 28 octobre 1667 épousa le 4 mai 1690 le faible Charles II, roi d'Espagne, près duquel elle combattit en vain l'influence françoise et le testament qui appeloit au trône d'Espagne le petit-fils de Louis XIV. A la mort de Charles, Marie-Anne se retira d'abord à Tolède, puis en France, à Bayonne notamment, où elle mourut le 16 juillet 1740.

Sur ses sentiments pour le maréchal et le plaisir qu'elle a eu de voir en Espagne M. le comte de Noailles.

A Saint-Michel le 6e septembre 1732.

Monsieur le Duc de Noailles, mon Cousin, Vous ne devez pas douter, par l'estime que j'ay pour vous, du plaisir que j'ay eu de voir icy le Comte de Noailles, et je ressents, une veritable reconnoissance a toutes les attentions que vous me temoignez, par la lettre que vous m'avez escrit; je souhaite qu'il se présante des occasions à vous marquer mon amitié, et vous etre utile, dans ce qui pourra vous être agréable.

MARIANNE.

T. XIV, fol. 78.

---

23. — LA REINE DE POLOGNE, CATHERINE OPALINSKA, A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES.

C'est la mère de notre aimée reine Marie Lesczinska. Catherine, fille d'Opalinska, castilan de Posnanie, et de N. Garnkowska, né le 5 novembre 1680, épouse en 1698 Stanislas Lesczinski, élu roi de Pologne le 2 juillet 1704, et si célèbre par les étranges péripéties de son règne et de sa vie. La reine Caterine est morte à Lunéville en mars 1747.

M. de La Saussaie, dans son *Histoire du château de Chambord*, a consacré au séjour du roi et de la reine de Pologne à Chambord, quelques lignes que nous croyons devoir reproduire ici : « Le château étoit abandonné depuis longtemps quand il devint, en 1725, l'asile du malheureux

Stanislas Lesczinski. Le roi et la reine de Pologne y passèrent huit années dans la pratique de toutes les vertus. La paroisse de Chambord conserve dans ses archives des souvenirs touchants de la bonhomie de Stanislas. Dans un grand nombre d'actes de naissance on le voit figurer comme parrain, et les gens de villages perpétuent la tradition des visites paternelles que le bon roi faisoit dans les chaumières de leurs aïeux, de l'intérêt qu'il prenoit à leurs travaux et à leurs fêtes, et du plaisir qu'il avoit à juger leurs différents. — La reine affectionnoit beaucoup la petite chapelle située près des appartements de François Ier et qui en a retenu le nom d'oratoire de la reine de Pologne.

Le recueil Noailles contenoit sept lettres de cette princesse.

Elle espère qu'il trouvera bon le parti qu'elle a pris de se mettre au couvent de Saint-Cyr.

(Nous respectons scrupuleusement l'orthographe de la reine de Pologne qui, en sa qualité d'étrangère, n'étoit pas tenue d'être puriste.)

Monsieur, n'ayant receut que des m'arques de vostre amittiez depuis mon sejours d'icy, j'ay lieu de me flatter que le roy trouvant bon de me mettre a St-Cyr qu'y est de vostre gouvernement pour quelque temp, ne vous serast pas desagreable : au sujet dequoy jenvoye Msr de Villancourt pour larangement qu'il vous plairast de faire. Comme c'est une chose qu'y me m'est a portez de vous temoigner la mienne je rechercherez avec soin de vous prouver combien je suis,

Monsieur,

Vostre sincere amie,

CATHERINE.

A Chambord le 11 de septembre l'an 1733.

T. XIV, fol. 209.

---

21. — LA MÊME AU MÊME.

Elle le remercie des témoignages d'amitié qu'il lui donne.

Monsieur, comme se n'est pas d'aujourdhuy que je recoist des preuves de vostre amittiez pour nous, se serez une ingratittude en

moy de ne les avoir pas gravez dans mon cœur ; celle que vous me temoignez a locasion de se qu'y m'arive et en vos soin ne fait que redoubler ma reconnoissance de la qu'elle je vous prie d'estre aussy persuadez que jen suis penetrez estant,

Monsieur,

Vostre tres sincere amie,

CATHERINE.

A Chambord le 25 de septembre l'an 1733.

T. XIV, fol. 210.

---

25. — LA REINE DE SARDAIGNE, ÉLISABETH THÉRÈSE, A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES.

Élizabeth-Thérèze de Lorraine, fille de Léopold, duc de Lorraine et de Bar, et d'Elizabeth Charlotte d'Orléans : — troisième femme de Charles-Emmanuel-Victor, roi de Sardaigne, qu'elle épousa le 5 mars 1737 : morte à Turin, le 13 juillet 1741, à peine âgée de trente ans.

Elle le remercie de l'intérêt qu'il a pris à son heureux accouchement.

Mon Cousin, Nous connoissons assez le vif empressement dont vous avez toûjours été porté pour nos satisfactions, pour vous imaginer la joye avec laquelle vous nous marquez d'avoir appris la nouvelle de nôtre heureux accouchement. Nous souhaitons que vous soyez bien persuadé du bon gré que nous vous savons des expressions obligeantes que vous nous avez faites à ce sujet, et du plaisir que nous ressentons aussi de vous assûrer de la considération très-distinguée que nous conservons pour vous. Sur ce, Nous prions Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte et digne garde. A Turin ce 13 janvier 1739.

ÉLIZABETH THERESE.

T. XIV, fol. 264.

---

26. — MADAME INFANTE, LOUISE ÉLISABETH, A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES.

Louise Elisabeth de France, fille aînée de Louis XV et de Marie Lesckzinska, née le 14 août 1727, mariée le 26 août 1739 avec l'infant d'Espagne, don Philippe, duc de Parme, de Plaisance et de Guastalla. On trouve la relation détaillée des fêtes données à l'occasion de ce mariage dans le *Journal de Verdun*, octobre 1739, p. 289. 304. Le même recueil fait également le récit du voyage de cette princesse en France, dix années plus tard et de la façon dont elle fut reçue, accompagnée et conduite par M. le comte de Noailles, fils du maréchal. (*Février* 1749, p. 143, 147.) Morte à Versailles le 6 décembre 1759. — Le recueil Noailles contenoit cinquante lettres de cette princesse. Nous n'en avons sauvé que les cinq que l'on va lire.

Elle espère que M. de Noailles voudra bien lui procurer de plus longues lettres de son papa, qu'elle aime tendrement. Le roi d'Espagne est toujours très-disposé à former un établissement pour l'Infant.

Ce 28 juillet 1746.

Je ne sçaurois vous trop remercier, Monsieur, de ce que vous avez dit au roi que vous n'approuviez pas que sa lettre fut courte : je vous charge donc aussi de m'en procurer de longues, et de fréquentes. Je ne vous dis rien de la joye que j'ai quand j'en reçois, vous connoissez mes sentiments pour mon papa : ainsi je diré beaucoup plus en ne disant rien, qu'en disant beaucoup ; les plus grandes expressions ne pouvant jamais arriver a la verité. Je n'ai pas trop bien receu ma niece, mais dieu nous l'a donnée donc que cela convient : conformons nous a sa volonté, sans cesser, de lui demander un Duc de Bourgogne. Ma fille est de méchante humeur depuis qu'elle a cette cousine de plus, la voila sans mari, et l'etat de fille ne me paroit pas lui plaire : elle sera mal dans ses affaires si elle n'a pas d'autres ressources que vous : malgré les ordres, vous et mon ambassadeur vous êtes tres mal *portez*. — Le roi ne negligera rien pour que l'etablissement de l'infant soit bon, je sçai qu'il a dit qu'il etoit obligé de faire plus que le feu roi, parce qu'un frere ne pouvoit pas sacrifier ses freres,

comme un pere ses enfans. — Ils m'accablent d'amitiés, vous voyez donc qu'on peut tout esperer de lui. je suis persuadée que vous ne negligerez rien pour que tout aille de même. Vous êtes bien regulier a m'ecrire, et vous ne scauriez me faire de plus grand plaisir, ainsi je vous en demande la continuation. J'attends les premiers jours du mois les reponses de mon doudou, je ne suis pas sans *cuidado* de lui, comme bien vous croyez. Il n'avoit pas encore receu ces belles epîtres dont vous avez lües quelques unes, elles sont arrêtées a Gênes; j'espere pourtant qu'il les aura à present, il vaut mieux tard que jamais, et l'on ne sçauroit jamais trop avoir du bon : toutes mes lettres sont excelentes, ainsi que tout ce qui vient de moi. Ma santé est toujours dans le même état, j'espere pourtant qu'elle redeviendra parfaitte, quand le remede pourra avoir son effet, il faut travailler à la volonté du maître j'avertirez du temps quand il le sera. adieu, Monsieur, je vais chez la reine douariere, je vous embrasse *y quedo la Condesa de Chinchon a los pies* de V. E.

T. XIV, fol. 116.

---

27. — LA MÊME AU MÊME.

Elle désire beaucoup la nouvelle alliance dont on se flatte en Espagne, moyennant la dispense du Pape, ce qui seroit très-important pour ses intérêts particuliers. Madame de Elde instruira M. de N. du mauvais état de ses affaires domestiques. Elle ne peut prendre sur elle d'en importuner le roi son père, mais si M. de Noailles pouvoit lui faire payer les 200,000 fr. de sa dot, il est certain que cela lui feroit grand plaisir.

Ce 27 aoust 1746.

Vous ne sçauriez me faire de plus grand plaisir, mon cher gendre, qu'en m'ecrivant souvent, j'aime toujours mes amis, et je me flatte que vous êtes du nombre.

Jétois fâchée que mon papa n'alle plus a l'armée, mais par les raisons que vous me dites cela me paroit tres raisonnable. L'on desire ici beaucoup la nouvelle alliance, et la raison de la religion *no hace fuersa,* parce que l'on dit qu'avec la dispense du pape l'on

ne doit point avoir de scrupule : je vous avoüe que je la crois tres importante, pour les interets de la France, par consequent des miens : il est difficile d'oublier de quel païs l'on est. Cette dernière affaire d'Italie nous a fait grand bien, et a ma santé, quoiqu'il faille encore bien des choses pour la rendre parfaitte. Je ne sçai qui vous a donné des nouvelles de mes affaires domestiques, Madame de Lede vous en instruira plus en detail, mais il est certain qu'elles sont en fort mauvais etat. J'ai eüe ma fille longtemps *a mi cargo*, mais depuis le roi lui a donné dequoi s'entretenir fort bien, c'est un soulagement; mais a vous dire franchement la verité, je suis toujours dans un grand embarras, je vendrois plustost ce que je pourrois que d'en importuner le roi : mais si vous pouviez me faire avoir les 200000 francs de ma dotte, il est certain que cela me feroit grand bien, et que j'en ai grand besoin : vous sçavez peut être qu'il faut d'etiquette dépenser presque la moitié de ce que j'ai en congrégations, et autres choses de cette espece qui ne font de bien a personne, et ce qui me dérange beaucoup : outre cela il faut beaucoup de richesse dans les habits, etc., l'on me doit assez, l'on ne veut pas me faire crédit ; ainsi je vous laisse à juger si je dois être embarrassée : je suis persuadée que vous ne negligerez rien pour me tirer d'embarras ; et sur le tout c'est une si petite somme, que j'espere que vous en viendrez a bout. Cette confidence doit vous prouver ma confiance, vous sçavez que je n'aime pas a me plaindre, et non par hauteur, je n'en ai, dieu mercy pas! Voila mon cher maréchal, la verité, dont Mad. de Lede vous dira les détails, Je crois tres important que vous soyez instruit de tout, ainsi je direz au Roy de vous dire ce que je lui en manderez. Je vous embrasse de tout mon cœur; ma sœur sera nôtre *alcahueta*.

T. XIV, fol. 119.

28. — LA MÊME AU MÊME.

Mauvais état de sa santé.

Ce 12 décembre 1746.

Je suis chaque jour plus *achaquosa*, Monsieur : il s'est joint une fluction a mes vapeurs, qui m'a enflée presque tout le visage, mais heureusement mon estomac va bien, il n'en est pas de même de mon humeur quoique j'espere que nous pourrons nous mieux *porter* la campagne prochaine que nous n'avons fait celle-cy. Je suis persuadée que dans ce qui dependra de vous, vous n'y négligerez rien. Je me couche a present casi a l'heure des poules, ainsi quoiqu'il ne soit pas onze heures je tombe de sommeil. Adieu donc Monsieur, je finis à la façon des réchauts que ma reine vous envoyoit par moy.

T. XIV, vol. 126.

---

29. — LA MÊME AU MÊME.

Elle lui reproche la rareté de ses lettres. — Nouvelles d'Italie.

Ce 26 décembre 1746.

Vous devenez un peu paresseux, Monsieur, mais je n'ose vous en faire de repròche, parce que je sçai que vous m'êtes fidele et que malgré que l'on dise, vous me donnez toujours la préference; cela est flatteur pour moy, car mes sœurs sont charmantes, il n'en est pas de même pour vous, cela prouveroit vôtre mauvais gout, si l'on pouvoit en disputer.

J'ai été purgée ces jours passez, et tres abbondament, nous n'avons pas eû trop de sujets a faire de bonnes humeurs, mais le *mal genio* doit y avoir part.

Vous sçavez la nouvelle des Génois, elle seroit bien bonne si elle avoit duré, mais j'en doutte fort, et nous n'en avons rien scû depuis la premiere nouvelle, ce qui ne me paroit pas bonne marque. Nous ne recevons pas de nouvelles d'Italie, il manque six couriers de Naples, je ne laisse pas d'être inquiette pour ce côté la aussi,

vû surtout la faute de generale, et de lieutenants généraux. Nous voicy bientost a la nouvelle année, je vous la souhaitte des plus heureuses. M. le Duc de B. se porte a merveille, dit-on : car il y a du temps que je ne l'ai vû; il n'en est pas de même du Comte qui a sa colique une autre fois : mes compliments à la marechale de Noailles, à la comtesse de Toulouse et à madame de Villars.

Adieu Monsieur soyez convaincû de ma constance *pues amor con amor se paga.*

T. XIV, fol. 128.

---

30. — LA MÊME AU MÊME.

Elle s'excuse de ses retards à lui répondre sur sa mauvaise santé. — Protestations amicales.

Parme, ce 31 décembre 1746.

J'ai tant de pardons à vous demander, mon cher Marêchal, que je n'ose : mais en vérité j'ai été et suis encore si incomodée de ma grossesse que je suis plus excusable que vous ne croyez : me voicy dans le dernier mois, tout à l'heure à terme, et je ne crois pas le passer beaucoup, on n'en peut cependant rien scavoir, mais il me semble que je commence à me détraquer. Je vous souhaitte, mon cher beau frere, une bonne et heureuse année. Il y a deux ans aujourdhuy que j'arrivai a Versailles, ce sont des époques qui ne s'oublient point, il fait ici un froid affreux, mais beau, depuis peu, à la vérité. J'espere que mes sœurs vous parlent souvent de moy, au moins nous en parlons ensemble, et je suis bien touchée de l'amitié que vous conservez pour moy ; soyez bien sûr du plus parfait retour, mon cher Marêchal, et de ma reconnoissance de l'interet que vous prenez a nôtre pauvre situation : Lapluche vous aura sans doutte dit qu'il est des cœurs impossible de toucher, je m'y attendois, et compte que cela continüera Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher Marêchal, ainsi que l'Infant.

T. XIV, fol. 147.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imp. Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

En vente, au bureau du CABINET HISTORIQUE :

L'IMPOT DU SANG

OU LA

NOBLESSE DE FRANCE SUR LES CHAMPS DE BATAILLE

Par J.-F. D'HOZIER

SUR LE SEUL MANUSCRIT SAUVÉ DES CENDRES
de la Bibliothèque *du Louvre*,
Publié par le CABINET HISTORIQUE

CHAQUE VOLUME SE COMPOSE DE DEUX LIVRAISONS

La 1re livraison AB, la 2e BC, la 3e F à K. Prix des trois. 18 fr.

La 4e livraison, complément du 2e volume, paroîtra dans le courant d'avril et contiendra les lettres L M

En prenant le 1er volume on s'engage pour l'ouvrage complet, composé de 4 vol. ou 8 livr. in-8, papier vergé. Prix de l'ouvrage, 48 fr.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

AU

CABINET HISTORIQUE

REVUE MENSUELLE. — XXe ANNÉE.

LE CABINET HISTORIQUE paroît tous les trois mois, par cahiers de 8 à 10 feuilles et demie, texte historique et catalogue, contenant l'indication de 900 manuscrits environ.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

POUR PARIS. . . . . 12 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS . . . . 14 fr.
POUR L'ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

Aucune livraison ne peut être vendue séparément.

Le gérant : LOUIS PARIS.

Paris. Imprimerie PILLET fils aîné rue des Grands-Augustins, 5.

51SS1
53 ...
5774 B

3 6105 016 412 632

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

